

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL
DE L'ILE DU BATTOIR

PROJET SOCIAL

2019/2022

410 chemin du 5 aout 1943 BP23 38270 BEAUREPAIRE
www.centresocial-territoiredebeaurepaire.fr

SOMMAIRE

1. Présentation du contexte et de la démarche	7
1.1 Le centre social.....	7
Son territoire d'intervention.....	7
Son équipe et son organisation interne	8
Ses partenaires et son organisation externe	12
1.2 Méthode et organisation du travail	14
Développement et mutualisation des compétences	14
Délocalisation et proximité	15
Développer le pouvoir d'agir et l'implication des habitants	16
1.3 La démarche de renouvellement	17
Les grandes étapes du renouvellement.....	17
La méthode d'évaluation et les questions évaluatives.....	19
La démarche de diagnostic participatif	21
2. Diagnostic et évaluation	23
2.1 Evaluation ancien projet social	23
Synthèse évaluation de processus et de résultats.....	23
Mesure de l'efficacité du projet autour de deux questionnements ; l'implication bénévole et la cohérence des actions au regard des moyens financiers.....	31
Réflexion autour de deux questions évaluatives centrales	37
Synthèse de l'évaluation et thématiques prioritaires.....	42
2.2 Analyse des données statistiques	44
Typologie de population du territoire ; densité, organisations familiales et précarité	44
Les données chiffrées de l'activité du centre social.....	48
Problématiques, besoins et leviers identifiés.....	53
Synthèse des données statistiques	54

2.3 Diagnostic participatif : la cartographie	55
Synthèse en termes de typologie de population et d'attrait du territoire	55
Les lieux, les espaces et les acteurs de liens sociaux.....	57
Les spécificités, problématiques et enjeux	61
3. Préconisations et méthodes de travail.....	63
3.1 Axes et orientations de travail	63
La place des familles et le soutien à la parentalité	63
L'accès à la culture sous toutes ses formes	65
Les habitants acteurs de leur santé et bien-être au quotidien.	66
3.2 Méthodes de travail.....	68
Favoriser le développement de l'esprit critique en développant les compétences psycho sociales	68
Accentuer les actions de proximité et « l'aller vers » les habitants du territoire.....	69
3.3 Les questions évaluatives transversales	70
Le développement du pouvoir d'agir, l'implication et la citoyenneté à tous les âges	70
Le mieux vivre ensemble et les passerelles vers plus de mixité et d'actions intergénérationnelles.	74
4. Les actions proposées par le centre social.....	76
4.1 Le secteur famille et lien social en transversalité	77
L'accueil.....	79
L'accompagnement au multimédia	81
Loisirs en famille	85
Les temps d'échanges et d'informations	89
Les activités socio culturelles	93
Lieu d'Accueil Enfants Parents	95
Ludothèque.....	97
Le réseau de bénévoles	99
Le bien vieillir sur le territoire	101
Point Information Famille	107

L'accompagnement parental	109
Les ateliers Socio Linguistiques	111
L'accompagnement Individuel Renforcé.....	113
L'animation des forums RSA	115
4.2 Le secteur enfance et les différents temps d'accueil de 3 à 12 ans	117
Le renforcement des compétences psychosociales chez l'enfant	119
L'accueil de loisirs de Beaurepaire	121
Les accueils de loisirs délocalisés	125
Les communes et la prise en compte de la continuité éducative.....	127
4.3 Le secteur jeunesse et l'acquisition de l'autonomie de 12 à 17 ans.....	129
L'accueil de jeunes 12 / 17 ans pendant les vacances scolaires.....	131
L'accueil passerelle de jeunes 10 / 14 ans	135
Le point information jeunesse et santé	139
L'accueil 12/17 ans les mercredis/l'accompagnement de projet.....	143
Le point ressource	147
4.4 Le secteur prévention, les conduites à risques et le mieux vivre ensemble.....	151
Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance	153
L'accompagnement scolaire intergénérationnel	157
L'accompagnement individuel	159
Les chantiers éducatifs.....	161
L'accompagnement de projet participatif	163
La présence sociale et la médiation	165
L'initiation sportive	167
ANNEXES	169
Annexe 1 : Fiche guide cartographie / diagnostic	171
Annexe 2 : Grille d'analyse cartographie / diagnostic	173
Annexe 3 : Répartition des actions par orientations	175
Annexe 4 : Financements et partenaires répartis par actions.....	179

1 . Présentation du contexte et de la démarche

1.1 Le centre social

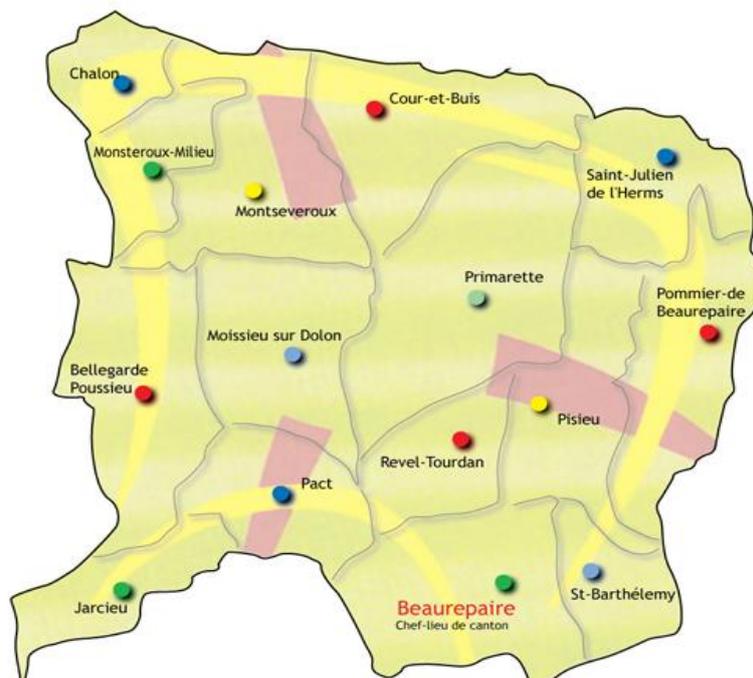
Son territoire d'intervention

Le centre social et culturel de l'Île du Battoir a vu le jour en 1995, grâce à une concertation entre la Caisse d'Allocations Familiales et la commune de Beaurepaire. Dans un premier temps exclusivement actif sur Beaurepaire, il voit son territoire s'élargir en 2001 avec l'arrivée du dispositif Contrat Enfance Jeunesse.

Il intervient plus particulièrement sur 11 communes, sauf concernant les actions de lien social qui se déploient sur les 15 communes. Pour les actions enfance et jeunesse il travaille de concert avec le centre social de l'OVIV au nord canton.

L'arrivée de la réforme des rythmes scolaires, de la ludothèque ou encore les conférences parentalité, permettent à l'association d'accentuer ses actions de proximité. Le projet social 2015/2018 a permis un ancrage territorial fort et reconnu des habitants.

Situé à proximité de grandes villes, il reste cependant enclavé et rural, avec d'importantes difficultés de mobilité, très souvent mises en avant par les habitants et partenaires locaux.



Ce territoire jusqu'alors bien déterminé, va très certainement se modifier dans les années à venir avec les fusions des territoires et le regroupement des communautés de communes. Si aujourd'hui, un rapprochement avec le pays Roussillonnais est en projet autour des deux collectivités, il semble encore un peu tôt pour le centre social de s'inscrire dans ce nouveau territoire. Un travail, accompagné par la fédération des centres sociaux de l'Isère, est en cours avec une réflexion mise en œuvre par les cinq structures présentes sur ce territoire. Il s'agit, pour l'instant, de repérer les compétences et l'organisation des deux collectivités, et de mieux connaître les acteurs et les enjeux de chacun.

Son équipe et son organisation interne

Le centre social est une association loi 1901 qui est administré par des membres élus (14) et des membres de droit ; 3 représentants de la mairie de Beaurepaire et trois représentants de la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire.

Les membres élus viennent de différentes communes du territoire, afin d'assurer une représentation fidèle des habitants, nous retrouvons donc les communes de Revel Tourdan, Jarcieu, Bellegarde Poussieu, Beaurepaire et des membres de droit des communes de Primarette et Pommier de Beaurepaire.

Le bureau élu par le conseil d'administration est composé de 10 membres et se réunit tous les 15 jours.

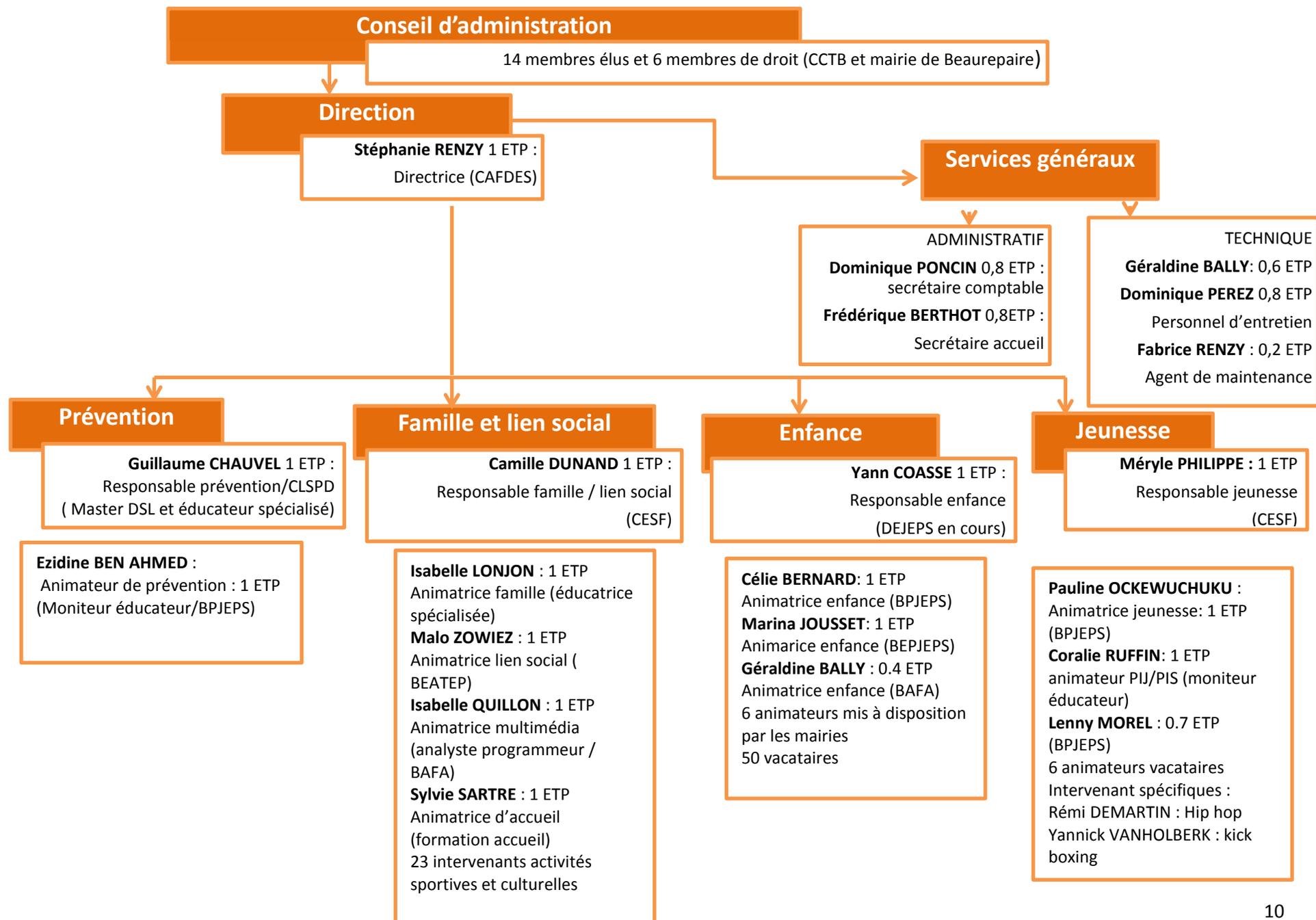
Lors de chaque rencontre, des décisions sont actées en fonction des notes d'aide à la décision réalisées par la directrice. L'ensemble des membres du bureau reçoit chaque semaine les comptes rendus de réunion de coordination de l'équipe, afin d'avoir une image en temps réel de l'action du centre social. Ceci facilite une meilleure communication et l'information et ainsi une meilleure prise de décisions.

Depuis 2012, et ce afin d'accentuer une image positive et professionnelle de l'équipe des salariés du centre, un effort de pérennisation des emplois, ainsi que de professionnalisation de l'équipe a été réalisé. De même l'ensemble des moyens humains ont été mis au service de la population, et des actions menées en collaboration avec les habitants.

En effet l'organigramme ci-dessous met en évidence une équipe composée de 22 équivalents temps pleins avec 4.2 ETP composé des services généraux (administratif, entretien et direction) et 17.8 ETP qui travaillent au plus proche de la population.

Concernant les niveaux de formation, nous sommes en conformité avec la circulaire, et même au-delà. En effet la directrice possède un diplôme de niveau 1, et les responsables de secteur ont des diplômes de niveau 3 ou 2.

De plus l'ensemble des salariés disposent de diplômes reconnus dans les secteurs de l'animation ou du travail social. A ce jour, l'équipe est composée pour moitié d'animateurs professionnels et pour moitié de travailleurs sociaux.



Depuis 2011, les administrateurs sont particulièrement attentifs à l'organisation de l'équipe du centre, à son professionnalisme, son efficacité, mais également à son bien-être. Chaque année une enquête anonyme concernant les facteurs socio organisationnels de la structure est proposée aux salariés. Celui-ci porte sur leur vision de la situation, sur la santé du centre social, l'organisation du travail, le management, les exigences et contraintes liées à leur poste, la politique sociale de la structure, ainsi que les échanges au sein de l'équipe. En 2017, le taux de satisfaction des salariés, tous items confondus est de 85,24 %. Ce taux montre un bien-être au travail et une motivation de l'équipe non négligeable.

La totalité de l'équipe, salariés comme bénévoles à également à cœur de rester en cohérence avec les changements et la nécessité de s'adapter à de nouveaux contextes des politiques publiques, du territoire et des attentes des habitants. C'est pourquoi chaque année des formations sont engagées par chacun en fonction de ses souhaits ou des besoins de la structure. On peut noter lors du dernier projet social que 15 salariés et 8 administrateurs ont suivis des formations :

Des formations concernant la mise en œuvre et l'animation du projet social.

Améliorer la qualité d'accueil

Les compétences psycho sociales de la théorie à la pratique

Développer des actions collectives à visée émancipatrice

La cartographie d'usage le diagnostic de territoire

Prendre sa place de nouvel administrateur dans un centre social et dans un réseau

Développer la participation des habitants dans son centre social

Des formations en direction de public spécifiques :

Accueil d'un enfant porteur de handicap en centre social

Promouvoir la santé des enfants par le développement des compétences psycho sociales

Vieillesse et développement social local

Accompagner les enfants, jeunes et parents dans l'usage des écrans au quotidien.

Accompagnement et soutien à la fonction parentale

Monter un projet périscolaire avec différents acteurs

Des formations sur des supports pédagogiques :

Utiliser les matériaux de récupération
Mener des actions de prévention en addictologie
Lieux d'accueil enfants parents dans 4 pays
Formation ludothèque autour du jeu
Animer des ateliers numériques dans son centre social

Des formations complétant des qualifications :

Option direction d'un ACM
DEJEPS
PSC1

Des formations management et équipe

Les bases du management
Mieux communiquer pour mieux collaborer
Formation action et soutien à la création de réseau

Des formations administratives

La loi ELKOMRI
CHLOE comptabilité et analytique
NOE gestion des adhérents, inscriptions et statistiques
Gestion du temps
Négocier de façon raisonnée c'est possible

Ses partenaires et son organisation externe

Les partenaires du centre social pourraient être répertoriés en deux grandes catégories, les partenaires financiers, et les partenaires opérationnels. Sachant que le plus souvent les partenaires financiers interviennent aussi au niveau de la mise en œuvre.

Le centre social est maintenant repéré pour ses fonctions d'animation globale, et peut être interpellé par les collectivités comme facilitateur dans la mise en œuvre de nouveaux dispositifs.

L'exemple le plus explicite est très certainement la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, cependant celle-ci a permis pour plusieurs communes d'aller au-delà et de réfléchir à améliorer leurs dispositifs d'accueil des enfants en y associant les familles (garderies déclarées DDCS, café des parents, mise en place d'accueil de loisirs).

Avec la commune de Beaurepaire, nous avons travaillé en lien très étroit pour la mise en œuvre de l'animation de prévention. Ce besoin, clairement repéré sur la

commune, était difficile à mettre en œuvre, notamment faute de moyens humains et financiers. En développant un partenariat fort et en mutualisant plusieurs compétences des différents partenaires intervenants dans le champ de l'éducation spécialisée, nous avons débuté la mise en œuvre de chantiers éducatifs. Par la suite, grâce à une évaluation approfondie, nous avons pu associer d'autres partenaires et développer un poste d'animateur de prévention. Cette action pourra donc être complètement développée et mise à profit sur ce nouveau projet social.

Ces dernières années l'association fut interpellée plusieurs fois pour la mise en place d'actions expérimentales, ce qui montre une relation de confiance, mais également la reconnaissance du professionnalisme et de l'engagement de l'équipe. Ce fut le cas pour des dispositifs comme les promeneurs du net, expérimentés par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère qui permet d'accompagner des jeunes via les réseaux sociaux.

Là encore, l'exemple le plus parlant est celui de l'expérimentation Rhône Alpes sur la promotion des compétences psycho sociales.

Celui-ci est une recherche-action qui se déploie sur 5 sites de la région : Saint Denis les Bourg (01), Crest et Aoust (26), Unieux (42), Annecy Novel/ Les Teppes (74) et Beaurepaire (38). Elle se déroule sur 5 années scolaires : 2013-2014 à 2017-2018 avec un partenariat IREPS RA / ARS / Rectorats de Grenoble et Lyon / ESPE de Lyon.

Cette démarche qui cible en priorité les enfants de 7-12 ans a 3 Objectifs :

- Favoriser la prise de conscience par l'ensemble des acteurs éducatifs de chaque site de l'importance des compétences psycho-sociales dans l'éducation des enfants, sans culpabiliser ni stigmatiser.
- Impulser et pérenniser sur chaque site une dynamique partenariale portée institutionnellement par les acteurs locaux autour d'un projet partagé visant le renforcement des compétences psycho-sociales des enfants, la mise en place d'environnements favorables, et en prenant en compte l'existant.
- Renforcer les compétences de ces mêmes acteurs éducatifs favorisant le développement des CPS chez les enfants.

A ce jour, le centre social l'utilise comme une méthode d'intervention globale. Grâce à la reconnaissance des partenaires et de l'IREPS notamment, l'association porte via le PIJ un point ressources CPS à destination des partenaires. Nous sommes

actuellement en négociation avec l'agence Régionale de Santé, afin de pérenniser ce dispositif sur le territoire. En effet, il a permis une approche plus concertée des acteurs dans, et hors école puis de faciliter la mise en œuvre des partenariats.

Cependant, il est à noter que même si ce sont quelques exemples porteurs de l'action du centre, ils mettent en évidence la confiance accordée par plusieurs partenaires. Le partenariat doit s'entretenir.

En effet, chaque année, et en particulier en période de forte restriction budgétaire, et ce, malgré les conventions pluriannuelles, nos actions évaluées, sont toutes discutées à nouveau et font l'objet de questionnements, de discussions, avec les collectivités sur le bien-fondé du travail de l'association.

1.2 Méthode et organisation du travail

- Développement et mutualisation des compétences :

Comme évoqué ci-dessus, la politique de formation et d'amélioration des connaissances et des compétences est très importante au sein de l'association, à tous les niveaux, administrateurs, bénévoles et salariés.

Depuis deux ans nous développons la transmission de ces compétences et la coopération au sein de l'équipe, afin d'optimiser et de garder une cohérence dans nos interventions. En 2017, nous avons réalisé une formation d'équipe sur la communication et la coopération, qui fut appréciée et qui fut un moteur dans la cohésion d'équipe. Cette formation avait pour objectifs :

- Oser la transparence dans les relations professionnelles afin de la permettre à ses interlocuteurs.
- Écouter au-delà des mots pour échanges fluides et transparents
- S'affirmer pleinement et sereinement dans ses relations pour faire passer ses messages.
- Savoir coordonner étroitement son activité à celle de tous ses collaborateurs et partenaires, y compris les moins communicants.
- Différencier ses comportements préférés des comportements pertinents pour atteindre ses objectifs de communication.

Cette cohésion est nécessaire, car même si nous sommes organisés en secteur d'activités, la transversalité et les passerelles sont également des principes fondateurs de notre intervention.

Deux secteurs clefs agissent avec une importante transversalité, il s'agit de la famille/lien social et de la prévention. Les projets et actions sont donc structurés et organisés par deux équipes qui doivent se coordonner afin d'être au plus proche des attentes et des besoins du public. Chacun doit être en capacité d'utiliser l'expertise de l'autre et de mettre en évidence ses connaissances dans le respect de ses collègues. Pour cela, la complémentarité entre les professionnels de l'animation et du travail social est une réelle force.

- Délocalisation et proximité :

Un autre mode d'intervention, qui nous semble indispensable sur notre territoire, est le travail de proximité et « l'aller vers ».

Si la réforme des rythmes scolaires et la coordination des temps d'accueil périscolaires, nous ont permis de se faire reconnaître dans les communes et de développer une action de proximité, nous veillons à la garder malgré la modification des politiques publiques en la matière.

Aujourd'hui, nous adaptons nos localisations géographiques des accueils de loisirs en fonction des besoins et attentes des habitants. En juillet 2017, nous avons déménagé de la commune de Primarette vers celle de Revel-Tourdan, et en septembre 2018, nous proposons deux sites supplémentaires et ouverts toute la journée du mercredi à Bellegarde Poussieu et à Pisieu.

Souhaitant garder l'important travail partenarial engagé avec les communes, les familles et les enseignants, nous proposons à la rentrée scolaires 2018 des cafés de parents à la sortie de l'école, ainsi que des interventions au sein des classes de primaire.

Les actions de lien social, mais également la ludothèque nous permettent des actions fortes de proximité en lien avec la parentalité. Les actions de lien social sont réparties chaque année en commission enfance jeunesse sur toutes les communes, de manière à ce que chacune ait au moins une action sur l'année.

La ludothèque quant à elle, complètement itinérante, propose une rotation annuelle, à raison d'au moins une intervention délocalisée par semaine, avec des interventions bénévoles des habitants de la commune d'accueil.

Nous nous attachons, à gommer l'image du centre social exclusivement Beaurepairoise, en donnant l'impression systématiquement d'être une animation propre au village. Nombreux sont les habitants qui expriment à ce jour leur surprise en découvrant que le centre social c'est aussi chez eux, dans leur commune.

- *Développer le pouvoir d'agir et l'implication des habitants*

Une autre idée clef, et méthode d'intervention, propre aux centres sociaux en général, est la question de l'implication et de l'émancipation des habitants.

Cette thématique étant complexe, de part la difficulté dans sa mise en œuvre, mais d'autre part, par les craintes qu'elle suscite, nous avons fait le choix de suivre la formation dispensée par l'Union Rhône Alpes des Centres Sociaux « Faire émerger et animer des actions collectives à visée émancipatrice ».

Le pouvoir d'agir est la base du projet de la Fédération des Centres sociaux et Socio culturels de France. Cette formation suivie par l'ensemble des responsables de secteur et la directrice, nous a permis de réfléchir, de théoriser, mais également de mettre en pratique ; comment développer la capacité des habitants à agir collectivement ?

Comment écouter, repérer, mobiliser, accompagner, pour amener des habitants, jeunes ou moins jeunes, à partager une situation « problème » et inventer des solutions collectives pour améliorer leur situation ?

Quelle posture adopter en tant que professionnel ? Comment être sûr de sa légitimité à agir ? Quels outils mobiliser pour faire naître le débat, définir un « problème » commun et avancer vers l'action collective ?

Jusqu'où aller dans l'accompagnement ? Comment gérer les conflits et les négociations ?

Rapidement autour du conflit concernant la modification des rythmes scolaires, engageant la collectivité et les familles, nous avons pu expérimenter et mettre en pratique ces six jours de formations.

De la même manière nous essayons de la mettre en pratique avec le réseau de bénévoles et l'accompagnement de projets à tous les âges. On s'aperçoit qu'une des clefs de la réussite est la compréhension pour chacun des acteurs des enjeux de

l'autre, afin de construire collectivement une réponse qui correspond à des enjeux collectifs et non plus individuels.

Quel que soit l'âge et les situations de l'habitant, la difficulté réside dans l'atténuation des enjeux individuels au profit de la construction d'une réponse collective. C'est pourquoi, il nous semble important de travailler les questions du projet collectif, de la citoyenneté dès le plus jeune âge.

Les journées fédérales autour du développement de l'esprit critique, organisée par la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère, auxquelles ont participé ; administrateurs et salariés, ou encore le développement des compétences psycho sociales semblent être une bonne base de départ pour promouvoir l'action collective à visée émancipatrice.

1.3 La démarche de renouvellement

Les grandes étapes du renouvellement :

Voici, ci-dessous les grandes étapes du travail réalisé pour le renouvellement du projet social de l'association qui ont été validées par les différents partenaires lors du comité de pilotage de décembre 2017.

Cette démarche est ponctuée par *un accompagnement collectif de la fédération des centres sociaux de l'Isère*, suivi par la directrice et la responsable famille/lien social selon la démarche suivante :

Session 1 : Elaborer le diagnostic de territoire

Le diagnostic constitue un moment important dans le processus de développement d'un territoire. Pour cela, nous posons qu'il comporte trois phases articulées entre elles : la collecte des données froides, des données tièdes puis chaudes.

Session 2 : évaluer le projet social en cours et sa structure

Travailler à la construction d'une méthode simple et conviviale qui permette au centre social de comparer la situation actuelle à une situation initiale de référence, faire des recommandations et proposer des recommandations autour du projet, associer les habitants, les professionnels, les partenaires et les financeurs.

Session 3 : Elaborer les priorités, axes, plan d'actions, et évaluation

Il s'agit de confronter les différentes analyses pour dégager les principaux enjeux du territoire. Puis en s'appuyant sur des textes de référence de construire des axes prioritaires pour les quatre prochaines années. Enfin de développer des champs d'action qui tiennent compte des ressources humaines, matérielles et financières.

Session 4 : Formaliser le projet social

Ecriture collective du projet social au regard de l'ensemble des éléments collectés.

L'organisation et les échéances du renouvellement du projet social ont été défini en priorité au regard des attendus et des impératifs de la Caisse d'Allocations Familiales, autorité délivrant l'agrément en conformité avec la circulaire de juillet 2012.

- ***L'évaluation et la réalisation du diagnostic de territoire***

- 1. Évaluation de résultat :***

Synthèse des évaluations de processus réalisées chaque année (2015/2016/2017)

Mise en évidence des perspectives annuelles recensées

- 2. Recensement et analyse des données statistiques***

Données CAF 2016, INSEE, Conseil départemental ...

- 3. Diagnostic participatif***

Utilisation de la cartographie (représentation de l'action du centre social grâce a un dessin/une carte représentant sur un même support la vision de chacun des acteurs).

Nous proposerons la réalisation d'une carte à plusieurs groupe d'habitants représentatifs du territoire ou encore de la population fréquentant le centre social.

En préambule, l'équipe et les administrateurs vont se former et réaliser leur propre carte afin d'être relais de l'animation de groupes d'habitants.

Comité de pilotage : Vendredi 18 mai à 9h30 au centre social

Présents : l'ensemble des financeurs et partenaires du centre social

Ordre du jour : résultats du diagnostic et de l'évaluation

- ***Les orientations du prochain projet***

- Définition des orientations et du choix de la méthodologie d'intervention.
- Proposition des objectifs

- Propositions de révision, d'intégration ou de suppression de fiches action

Comité de pilotage et repas partagé : Mardi 3 juillet à 10h au centre social

Présents : l'ensemble des financeurs et partenaires du centre social

Le repas se prendra avec l'ensemble des financeurs, partenaires, bureau et tous les salariés de l'association

Ordre du jour : Proposition et validation des orientations de travail

Mardi 17 juillet : veillée conviviale, présentation aux habitants du territoire

Présents : tous les habitants du territoire ayant participé au diagnostic ou s'intéressant au projet du centre social. Les financeurs et partenaires souhaitant se joindre à la soirée

Ordre du jour : résultats du diagnostic, présentation des cartes réalisées, mise en évidence des orientations de la structure

- ***La validation du projet final et de ces fiches actions***

- Mise en place de groupe d'habitants porteurs et investis en fonction des orientations choisies

- Orientations présentées par les habitants au COPIL

Comité de pilotage : Mardi 25 septembre 2018 à 18h au centre social

Présents : l'ensemble des financeurs et partenaires du centre social

Ordre du jour : proposition du document final pour validation

- *La méthode d'évaluation et les questions évaluatives*

Le projet social 2015/2018 est organisé selon des fiches actions. Pour chacune d'entre elles des critères d'évaluation ont été défini sous forme de tableau.

Les fiches actions présentent deux outils d'évaluation, le « processus » évalué chaque année et le « résultat », l'évaluation globale qui se déroule à la fin de ce projet social.

L'évaluation du processus permet d'analyser ce qui relève du déroulement de l'action. Elle permet de traduire l'écart entre ce qui était prévu dans l'action et sa réalisation concrète. **C'est un outil de pilotage de l'action.** Ces indicateurs sont demandés chaque année dans le bilan annuel.

Pour chaque secteur, une **commission d'évaluation** s'est réunie. Elles se sont composées d'habitants, d'administrateurs, de partenaires et de salariés. Cette méthodologie a été reconduite chaque année, afin d'avoir une évaluation permanente du projet social, autour de critères spécifiés dans les fiches actions.

Des tableaux supports à l'animation de ces commissions, mais également servant de synthèse ont été remplis en fonction des avis, remarques émis par les habitants et partenaires.

Une synthèse, avec les préconisations pour l'année suivante a été validée ensuite par le comité de pilotage en charge du suivi du centre social.

Composition du Comité de Pilotage :

- Caisse d'Allocations Familiales
- Communauté de communes du Territoire de Beaurepaire
- Communes du territoire du centre social
- Conseil Départemental (Territoire, service insertion, autonomie et Aide Sociale à l'Enfance)
- Agence Régionale de Santé

Chaque année une synthèse et des axes de travail ont été définis. Un tableau de synthèse permettra de dégager des grandes orientations définies par les habitants et les partenaires au regard des fiches actions du précédent contrat.

Dans un second temps il semble pertinent de mettre en évidence, de manière très synthétique l'efficacité de ces actions, c'est-à-dire la correspondance, l'adéquation entre les moyens et les actions mises en place.

Pour cela plusieurs questions peuvent être posées :

Celle concernant la mobilisation des ressources Humaines : salariés et bénévoles. Avec notamment des critères comme, l'implication bénévole, le temps de travail et le niveau de qualification.

Les moyens financiers sont-ils suffisamment diversifiés et pérennes ? Comment prennent-ils en compte de l'animation globale, quelles est la part des ressources stables et des financements exceptionnels.

Et enfin, quelle est la mobilisation partenariale et l'implication des acteurs, existent-ils des réseaux identifiés, quelle est la place des collectivités et le degré d'implication des habitants

Enfin dans un troisième temps une synthèse de l'ensemble mettra en exergue une évaluation globale au regard de deux questions évaluatives qui semblent transversales et prépondérantes dans les objectifs fixés par les salariés et les administrateurs :

- Les actions du centre social ont-elles valorisé la place et les compétences des habitants ?
- L'intervention du centre social a-t-elle été généralisée sur toutes les communes en maintenant une juste perception de ses missions ?

- La démarche de diagnostic participatif

Pour ce faire, nous allons utiliser la méthodologie de la cartographie d'usage ou cartographie subjective. Celle-ci permet d'interroger les frontières spatiales ou symboliques, les espaces de passages, les lieux de rencontres, fédérateurs, institutionnalisés ou non. Cet outil amène à questionner la façon dont les lieux sont nommés et investis, négociés ou partagés.

La cartographie permet d'explorer les perceptions du territoire : un territoire pluridimensionnel, pluri situationnel, en mouvement, fait de spatialités géographiques sensibles et sensorielles et d'interrelations.

Cette réalisation nous servira à mieux comprendre comment les habitants interagissent avec les lieux, mais servira surtout de support à l'échange.

L'animation réalisée en binôme doit permettre la mise en valeur et le recensement de l'ensemble des échanges.

L'animation s'articulera autour de la question centrale : Dessinez-nous votre territoire de vie ?

Elle est complétée par des questions synthétisées sur une fiche guide (annexe)

Quels sont les liens entre voisins ? Entre les habitants et les professionnels ? entre les parents ? Entre les professionnels ?

Des récits de vie : Déménagement, changement de lieu, changement de situation familiale, changement de situation professionnelle, mémoire du territoire

Quelle vision de la population ? Répartition ? Âges ? Catégorie socio-professionnelle ?

Quelles sont les structures du territoire ? la vie associative ? La vie culturelle ? Les espaces de santé ?

Quels sont les lieux d'habitation ? D'activités (loisirs, professions, scolaires, extra scolaires) ? De consommation ? Où peut-on se poser ? Les lieux appréciés ou à éviter ? Les lieux de rencontres ?

Quel est votre rapport au temps ? Temps personnels, emploi du temps ? Quotidien ? Evènements ? Organisation familiale

Nous proposerons la réalisation d'une carte pour chacun des groupes ci-dessous.

Formation et réalisation d'une carte pour être relais de l'animation de groupes d'habitants :

01/02/2018 : Équipe des salariés

Bureau du 10/04/2018 : administrateurs

Groupes d'une dizaine d'habitants qui confectionneront une carte animée par un binôme (animateur et observateur/prise de note)

Groupes identifiés : Séniors, Enfants ALSH mercredi + de 6 ans, Publics en difficultés avec l'écrit (alphabétisation, forum RSA), Publics PIJ et prévention : annexe mercredi après-midi, Public jeunes accompagnements de projet, Familles action Beaurepaire – veillée, Familles actions délocalisées – ludothèque.

Assemblée générale du 27/04/2018 à 18h30 : réalisation de deux cartes par les adhérents et partenaires.

Le principe est également d'organiser une chaîne d'animation de ces temps de cartographie.

2 Diagnostic et évaluation

2.1 Evaluation ancien projet social

- Synthèse évaluation de processus et de résultats

	2015	2016	2017		Synthèse et orientations
Accueils	Fonctionnent dans les deux espaces, mais chacun avec leur spécificité et leur public cible. Organiser de l'information de manière équitable et transversale sur chaque lieu, réfléchir au passage du public de l'un à l'autre.	le recueil des demandes et le travail d'orientation pour plus d'accompagnement est apprécié du public et très efficace sur 2016. Création de nombreux liens partenariaux, notamment avec les associations caritatives. Mise en place d'un accueil plus spécifique famille d'adolescents pendant les vacances. Travailler les accueils sur les centres de loisirs délocalisés. Réflexion sur les après-midi thématiques à l'annexe en fonction des demandes d'habitants	Accueils spécifiques réalisés sur les ALSH délocalisés. Ceux-ci sont appréciés et fonctionnent sur les centres de loisirs enfance. Ils sont plus difficiles à mettre en œuvre sur les accueils 10/14 ans et jeunes. Cependant ils restent essentiels au regard des difficultés rencontrées avec le public. Ils devront être retravaillés par le secteur jeunesse pour être plus adaptés. Les nouvelles actions ont permis une organisation des temps à l'annexe	FAMILLE ET LIEN SOCIAL	<p>ACCENTUER LES ACTIONS AUTOUR DU BIEN VIEILLIR</p> <p>Structuration et continuité des actions autour du Bien vieillir Public présent en nombre et demandeurs Habitants qui deviennent progressivement acteurs de la vie du centre Diversité des actions Soutien et appui des collectivités</p>
Accompagnement à la parentalité	Difficultés à mobiliser des familles qui viennent fréquenter des activités de loisirs. Améliorer le partenariat local sur les dispositifs de soutien à la parentalité.	Forte mobilisation du partenariat. Développement des actions de soutien à la parentalité, notamment autour de l'alimentation et des loisirs. Bon fonctionnement de la question de parents. Nécessité de mobiliser ces outils vers du soutien en direction de familles d'adolescents.	Un ciné/débat sur les questions liens parents/ados va être organisé en début d'année. Une table ronde autour des devoirs à la maison a aussi eu lieu, cependant les familles sont difficiles à mobiliser. Le secteur jeunesse devra se saisir de ces questions car la demande des parents reste présente. Ceux qui expriment notamment la difficulté de trouver leur juste place.		

Animation du réseau de bénévoles	Faire prendre conscience, notamment aux bénévoles d'activité de la globalité du centre. Formaliser et reconnaître l'engagement de chacun.	Fort investissement des bénévoles mais difficultés à créer le réseau à proprement dit. Réfléchir à la formalisation, ainsi que le degré et le parcours d'engagement au sein du centre social.	Le réseau de bénévoles s'amplifie et prend forme, notamment avec l'investissement des habitants dans les actions « retraite sportive ». Une rencontre a été organisée en juillet 2017 et à remporter un franc succès. Celle-ci sera reconduite a plus grande échelle. Des nouvelles actions comme la ludothèque ou les actions seniors favorisent cet engagement.	<p>MOBILISER D'AVANTAGE L'AXE SOUTIEN A LA PARENTALITE</p> <p>Accentuer la transversalité avec les secteurs enfance et jeunesse : veillées et accueil Proposer des veillées délocalisées en mobilisant la ludothèque Utiliser la ludothèque comme réelle dispositif de soutien à la parentalité Délocalisation de l'équipe du LAEP Réflexion autour des sorties familles Pérennisation des conférences parentalité Développer les actions CLAS et café des parents en lien avec la commune de Beaurepaire</p>
le vieillissement,	l'ensemble des actions a démarré très vite, le besoin était donc important, nécessité d'accentuer le réseau et le partenariat avec les associations spécialisées, reconnaissance des partenaires institutionnels.	Élargissement du travail partenarial, réflexion autour de la mutualisation d'action et fort partenariat avec le conseil départemental. Participer à l'élaboration de l'offre de service en direction des seniors.	Le centre social est repéré et communique via la plateforme Isèr@dom. Nous sommes largement soutenus par le conseil départemental et la CARSAT. Les actions sont en très fort développement. Rester vigilant à la structuration et l'organisation de ce développement. Public très demandeur et participatif. Veiller à la mixité et l'intergénérationnel.	
Les dispositifs d'insertion	Souffre de trop de stigmatisation, travailler à la mixité. Difficultés de sensibiliser les partenaires, notamment au forum RSA.	Plus de régularité concernant les forums RSA avec des cycles sur des thématiques et découvertes de dispositifs qui facilitent les liens. Utilisation des outils multimédia de communication en lien avec le dispositif global. Manque de places sur l'AIR	Il n'a pas été possible d'obtenir plus de places pour les bénéficiaires du RSA, cependant pôle emploi réfléchit à l'achat de places supplémentaires pour les bénéficiaires de l'ASS avant qu'ils ne rentrent dans le dispositif du RSA. Le forum RSA est plus mobilisé par les bénéficiaires et mieux reconnu par les partenaires. Facilite le travail partenarial.	

<p>les loisirs en famille et le soutien à la parentalité</p>	<p>On remarque malgré la fréquentation de nombreuses familles que ces dispositifs pourraient être mobilisés plus largement. Nécessité de travailler le partenariat local (associations caritatives, services du conseil départemental.)et les orientations</p>	<p>Dispositifs fortement mobilisés avec l'intégration d'un séjour et d'actions de soutien à la parentalité autour de l'alimentation. On constate une amélioration du partenariat et plus de liens avec les associations caritatives de manière globale et concertée. Développer le soutien à la parentalité en direction de famille d'adolescents</p>	<p>Difficultés à travailler en direction de ces familles pourtant demandeuses lors des temps d'accueil. Nécessité de réfléchir au mode d'intervention le plus adapté. Veiller au renouvellement des familles, et à leur engagement.</p>	<p>VALORISER L'IMPLICATION</p> <p>Continuer la structuration du réseau de bénévoles Mobiliser les référents locaux sur les villages en identifiant des familles relais Promouvoir la formation des bénévoles à différents niveaux d'engagement Favoriser la continuité de l'engagement des familles.</p>
<p>les activités de loisirs</p>	<p>Elles se sont vraiment diversifiées et tiennent compte des demandes et propositions d'habitants. Cependant continuer à travailler la représentation globale du centre, et l'implication des adhérents sur d'autres temps forts.</p>	<p>Activités de plus en plus diversifiées, augmentation importante du nombre d'adhérent. Plus de proximité avec certains adhérents grâce à une meilleure optimisation de l'accueil. Même si l'implication et la vision globale du centre reste un peu faible, elle s'accroît. Nécessité de persévérer sur 2017 en approfondissant le travail réalisé sur l'accueil sur la vision globale du centre</p>	<p>Intégration de plus en plus prégnante des adhérents aux activités, meilleure vision globale, passage dans l'espace d'accueil, échanges. Publics de plus en plus diversifiés en recherche de lien et non de consommation.</p>	
<p>les manifestations de lien social</p>	<p>Les nouvelles orientations autour de la parentalité avec des spectacles itinérants et l'implication des participants est à développer compte tenu du démarrage tout récent de cette thématique.</p>	<p>Difficultés d'impliquer les habitants du territoire sur des questions ayant trait à la parentalité avec comme support une représentation culturelle. Bon investissement des référents locaux sur les communes. Travailler la communication et des cycles de conférences en fonction des questions qui se posent dans les villages.</p>	<p>Réalisation des cycles de conférences en fonction des besoins repérés sur les villages. Participation moyenne, mais échanges riches. Certaines familles ont suivis la totalité du cycle.</p>	

les ALSH	Il est important de réfléchir autrement, suite à la modification de l'organisation familiale en lien avec les nouveaux rythmes scolaires. Continuer à travailler la proximité des accueils en délocalisant le dispositif.	Interrogations sur les stratégies autour de la délocalisation et des communes sur lesquelles les centres de loisirs sont implantés. Demande des familles concernant l'amélioration de la communication (plaquette) et la mise en place d'accueil avec une attention plus personnalisée.	Mise en place d'accueils délocalisés et de proximité. Stabilisation de l'équipe référente ce qui permet plus d'échanges. Envoi et distribution systématique des plaquettes dans les écoles du canton.	L'ENFANCE	<p>DEVELOPPER LES ACTIONS EN LIEN AVEC LA CULTURE</p> <p>Lien étroit avec le service culture de la CCTB afin de faire des liens dès que possible Développement et structuration du centre de loisirs à dominante culturelle Lecture sous l'arbre avec le réseau « lire et faire lire » Spectacle et avant-première avec la compagnie des gens de passage</p>
L'accompagnement éducatif	L'équipe ayant été formée à l'utilisation des compétences psycho sociales, nécessité de les utiliser pour améliorer le contenu de l'accompagnement éducatif à la citoyenneté.	Le travail engagé par l'équipe autour des Compétences Psycho-sociales, va aller au-delà des temps d'accueil périscolaire, avec un travail collaboratif avec l'éducation nationale. Développer un travail collaboratif avec l'éducation nationale sur les classes de Bellegarde Poussieu, St Barthélémy et Beaufort	Mise en place des interventions sur les compétences psycho sociales dans l'école de Bellegarde Poussieu et Beaufort, ainsi que le travail sur la passerelle CM2 et 6e à Beaufort et au collège.		
Le dispositif DEMOS	a pris fin, mais il a permis a des enfants d'accéder à l'école de musique intercommunale. Suite à cette expérience, il nous semble important de proposer un objectif autour de l'accès à la culture, notamment sur les ALSH.	Un ALSH à dominante culturelle a pris forme à l'issue du dispositif DEMOS. En terme d'organisation nous sommes tributaire des collectivités organisatrices, ce qui rend le système complexe pour les familles. continuer à creuser l'axe accès à la culture de manière plus transversale.	Difficile de mobiliser le public sur ces thématiques Mise en place d'un travail collaboratif avec la compagnie des gens de passage. Groupe chant en partenariat avec la communauté de communes dans le cadre de la convention DRAC. Dédramatiser l'accès à la culture dès le plus jeune âge. Diversifier les supports culturels et les modes d'intervention.		

la coordination des temps d'accueil périscolaire	Le dispositif fonctionne bien, mais il faut rester vigilant aux désengagements progressifs des acteurs. Rappeler régulièrement les objectifs du PEDT qui ont tendance à être oubliés.	Année de l'évaluation du PEDT et donc de la concertation avec les différents acteurs. Notre objectif est que les familles gardent leur place dans le dispositif.	Evaluation du PEDT effectuée avec l'ensemble des acteurs sur toutes les communes. Proposition d'un nouveau PEDT en cohérence avec les besoins de territoire. Réfléchir à un mode d'intervention permettant de fidéliser les liens acquis avec les différents acteurs de la communauté éducative.	<p>DEVELOPPER LES ACTIONS AUTOUR DES CPS</p> <p>Maintien de l'appui des communes malgré la disparition des TAP. Rester le référent CPS sur le territoire et mobiliser le réseau d'acteurs. Mise en place d'interventions spécifiques sur toutes les écoles du canton. Continuer la formation des différents acteurs.</p>
l'ALSH 12/17 ans	les jeunes viennent de l'ensemble des communes de la CCTB, mais il faut penser à délocaliser nos actions afin de sensibiliser de nouveaux jeunes.	Les jeunes viennent de l'ensemble des communes de la CCTB, la fréquentation est correcte. Préconisations 2017 : Nous devons travailler autour des notions d'engagement avec le public du futsal (travail partenarial avec la maison des adolescents)	Les questions autour de l'engagement n'ont pas pu être travaillées, le secteur prévention prend le relais en utilisant le futsal comme un dispositif passerelle.	<p>DEVELOPPER LES ACTIONS DE SOUTIEN A LA PARENTALITE</p> <p>Implication des familles sur les accueils 10/14 ans. Mise en place d'accueils spécifiques Proposer des interventions en fonction des problématiques soulevées. Accompagner les parents à trouver leur place en fonction de l'âge de leurs enfants.</p>
l'ALSH des 10/14 ans	Le projet pédagogique prend en compte la place des parents notamment dans la proposition du programme, nécessité de réfléchir à un mode d'implication différent de la réunion.	Le projet pédagogique de l'ALSH des 10/14 ans prend en compte la place des parents notamment dans la proposition du programme. Préconisations 2017 : nécessité de réfléchir à un mode d'implication des familles et autour des questions en lien avec le soutien à la parentalité	Difficultés à mobiliser les familles sur des temps collectifs. Sur la fin d'année s'est mis en place des échanges plus individuels, lors des temps d'accueil afin d'impliquer progressivement les parents	<p>LA JEUNESSE</p>

les Points d'Information	<p>il est important d'organiser une communication permettant d'être mieux repéré. Organiser la mise en place d'une permanence et de plus de collaboration avec la maison des ados.</p>	<p>Travail autour de la mise en place de partenariat étroit avec l'ensemble des établissements scolaires et développement des outils autour des compétences psycho-sociales.</p>	<p>Intervention auprès des classes de 6e. Participation du CFAI au forum prévention addiction réalisé par la prévention. Mise en place par l'IREPS de journée de formation à destination des partenaires.</p>	<p>ACCENTUER ET PERENISER LE TRAVAIL EN PARTENARIAT</p> <p>Systematiser les interventions de la maison des adolescents. Continuer les relais avec le collège. Dans le cadre du PIJ accentuer les liens avec le CFAI, la MFR et la mission locale Mettre en place un partenariat autour des volontaires en service civique.</p>
Accueil volontaire en service civique	<p>Le changement de partenariat autour de l'accueil des volontaires, nous a permis de réfléchir à leur accueil différemment. Réfléchir à un accueil toute l'année en 2016 et à l'implication dans un partenariat associatif local.</p>	<p>semble mieux perçu avec la nouvelle organisation. Projet collectif très intéressant. Préconisations 2017 : recenser les volontaires du territoire afin de proposer un accompagnement PIJ. Accentuer le travail avec les associations locales.</p>	<p>Difficultés à recruter des volontaires. Deux volontaires ont intégré le dispositif en septembre sur les secteurs famille et enfance</p>	

CLSPD	Réfléchir à la pérennisation, notamment sur la commune de Beurepaire, suite aux désengagements de l'état. Montage de dossiers de demandes de financements sur des thématiques précises (radicalisation, coordination ...).	Il constitue une réelle volonté de la commune de Beurepaire, avec le souhait de s'appuyer sur le centre social. 2016 a été consacré à des nouvelles demandes de financements, mais également au travail sur l'évaluation de la stratégie territoriale. proposition d'une nouvelle stratégie et réflexion autour de sa mise en œuvre.	La nouvelle stratégie a été proposée et réfléchi. Concernant le fonctionnement sur 2018, le centre social n'interviendra plus que pour la commune de Beurepaire. Recentrage du territoire.	<p>INTEGRER LE SECTEUR PREVENTION DE MANIERE TRANSVERSALE AU CENTRE SOCIAL</p> <p>Recrutement d'un responsable en charge du secteur prévention et qui coordonnera le CLSPD pour la commune de Beurepaire.</p> <p>Participation à la réunion hebdomadaire de l'équipe des responsables de secteur avec la directrice.</p> <p>Accentuer le lien avec l'accès aux dispositifs de droit commun.</p> <p>Développer l'outil chantier éducatif, autour de thématiques comme les addictions.</p> <p>Développer le lien avec la Maison des adolescents.</p> <p>Développer les liens avec les associations sportives locales.</p>
les animations de prévention	après 3 ans de travail, le dispositif vient de démarrer et s'appuie sur un fort partenariat. Cependant pour le développer, il sera nécessaire de recruter un moniteur éducateur pour effectuer le travail de rue, cela dépend donc des subventions allouées par le conseil départemental et la mairie de Beurepaire.	Développement de nombreuses actions, avec un important travail de partenariat, notamment sur la commune de Beurepaire. Actions : prévention Internet auprès du collège ou du public vulnérable de l'APAJH, gestion du stress et citoyenneté au collège Utilisation de support comme le futsal, des chantiers éducatifs et de l'accompagnement de certains jeunes au PIJ/PIS, accueil de jeunes en mesure de réparation. Rencontres partenariales avec les animateurs de prévention du territoire, partenariat lié aux chantiers.	Développement important des actions de préventions : 1 ETP d'animateur de prévention soutenu par la ville de Beurepaire Présence sociale. Lien avec les dispositifs de droits communs. Intervention dans les établissements scolaires (prévention internet, travail sur les peurs au collège, passerelle CM2/6e) Promeneurs du net. 4 chantiers éducatifs dont le dernier sur la prévention des addictions. Formation autour des violences intrafamiliales et la radicalisation.	

Mesure de l'efficacité du projet, autour de deux questionnements ; l'implication bénévole et la cohérence des actions au regard des moyens financiers.

Ce projet social a vu émerger une mobilisation bénévole importante. Celle-ci est dû en partie à deux indicateurs qui ont été fortement utilisés ; le premier est la définition des différents niveaux d'engagement définis dans la circulaire CNAF et repris comme évaluation chaque année pour toutes les actions du centre social, le deuxième concerne la fiche action « réseau de bénévoles » qui nous a amené à nous poser des questions et à mettre en œuvre des pistes d'amélioration chaque année.

Si l'on reprend l'annexe 6 du précédent projet comme outils d'évaluation nous pouvons avoir une vision globale de l'implication au sein du centre social.

De manière transversale, on constate une progression de l'implication sur le secteur enfance, avec un travail plus important sur les communes et une implication et un investissement plus approfondis des acteurs locaux dans les questions en lien avec les politiques publiques et notamment celles en direction des rythmes scolaires. Concernant les centres de loisirs 3/11 ans l'implication plus forte se situe en terme de partenariat et de participation des parents et des familles aux différents temps proposés, ou encore l'investissement bénévole comme les « lectures sous l'arbre » réalisé par les seniors.

Il est à souligner l'importance de la transversalité du secteur famille et lien social et la mise en évidence de l'animation globale, du soutien à la parentalité pour toutes les questions ayant trait à l'enfance. Des actions d'implication et d'échanges restent à inventer notamment concernant l'implication dans la construction pédagogique des centres de loisirs.

Concernant les actions jeunesse, elles mettent en évidence une plus grande difficulté pour les jeunes de 12/17 ans à s'investir et à s'impliquer au-delà des actions de loisirs et des désirs et projets individuels.

Les questions autour de l'engagement et de la citoyenneté restent donc à développer sur cette tranche d'âge passerelle vers l'âge adulte.

Il serait pertinent de s'appuyer sur la transmission intergénérationnelle, ainsi que le dispositif « service civique » pour renforcer ces thématiques.

Concernant les actions « famille et lien social », on peut mettre en évidence une forte implication des habitants sur les activités socio culturelles, le « bien vieillir » sur le territoire, ainsi que le

réseau de bénévoles. Cette dernière action s'est considérablement développée, durant les 4 années de ce projet social, le nombre de bénévoles engagés est passé de 14 bénévoles décideurs et 7 bénévoles encadrant d'activités à 17 bénévoles encadrant d'activités dont 8 en cours de formation 14 Bénévoles administrateurs et décideurs et 23 bénévoles intervenants au titre de la transmission de l'information et comme soutien sur nos communes d'interventions. Ces bénévoles sont structurés sous forme de convention et une journée des bénévoles est organisée chaque année.

Globalement l'implication, et à minima la transmission de l'information restent à développer concernant les actions de soutien à la parentalité. Cette thématique étant plus difficile à aborder, souvent les familles viennent de manière plus anonyme. Des solutions restent à trouver pour destigmatiser les dispositifs et organiser le relais de l'information et l'échange actif. Des actions comme la ludothèque ou encore les conférences « parentalité » ou « veillée » devrait faciliter cette implication.

Pour ce qui est du secteur prévention, le CLSPD œuvre à l'implication et la prise de décisions des acteurs au travers d'une connaissance des problématiques et d'une mutualisation des moyens.

Les actions de prévention, encore très récentes viseront à minima l'implication de jeunes dans des projets collectifs et également dans le relais de l'information.

Il est également nécessaire, de vérifier la cohérence des actions au regard des moyens financiers de la structure. Les questions en termes de ressources stables, de l'utilisation des financements exceptionnels ou encore de la prise en compte de l'animation globale sont essentielles.

Durant ce dernier projet social, la communication autour des missions d'animation globale, de la place des habitants a été centrale. De la même manière l'accent a été mis sur la signature de conventions partenariales plus précises, que celles utilisées par l'association précédemment. Celles-ci permettant de bien préciser les missions et les attentes de chacun. Elles ont facilité les échanges dans un premier temps, puis dans un second temps ont favorisé une légitimité du centre social et la signature de conventions pluriannuelles avec les principaux financeurs.

A ce jour, l'animation globale est soutenue par trois financeurs principaux, sur des conventions pluriannuelles et conformément au projet social :

La municipalité de Beaurepaire verse une subvention concernant l'animation globale et qui prend en compte trois axes :

Des actions en direction des familles avec comme caractéristique de répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire, développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et

aux relations et solidarités inter familiales, de coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social, de faciliter l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Pour la mise en place et l'aide à la réflexion autour de projet d'animation globale articulé à la vie locale dans une dynamique territoriale. Au travers des actions menées par le directeur du centre social qui ont pour objectifs :

- D'impulser la démarche et réaliser un diagnostic concerté dans une logique participative incluant instances décisionnelles, bénévoles, habitants, partenaires, institutions, élus locaux à partir de l'expression des besoins et des projets des habitants et associations du territoire
- De créer, renforcer et développer les partenariats avec l'ensemble des acteurs de la commune, en organisant notamment la concertation et la coordination avec les professionnels et acteurs impliqués en fonction des problématiques sociales locales.
- De contribuer aux projets et dynamiques locales engagées dans le domaine de l'animation de la vie sociale.

Pour la prise en compte des publics plus en difficultés sur la commune ou rencontrant des freins pour accéder aux dispositifs de droit commun, cet axe se décline au travers des actions suivantes :

- Des ateliers d'alphabétisation accueillant toutes les nationalités qui visent la mixité et l'intégration de ce public dans des actions autour du lien social ou de la parentalité.
- Un accueil réalisé par des professionnels ayant une écoute attentive des difficultés et problématiques rencontrées. L'objectif de cette action est de permettre un accompagnement vers des dispositifs de prise en charge individuel, en lien avec les différents partenaires, ou l'intégration d'actions collectives autour du lien social. Pour créer un accueil de proximité, un espace plus proche du centre-ville est ouvert toute la semaine propose un espace de recueil de la demande et de mixité sociale.

La communauté de communes du territoire de Beaupaire au travers du financement d'actions du contrat enfance jeunesse, mais également d'actions comme le Point Information jeunesse, le cyber centre et le soutien à la parentalité (LAEP, ludothèque, conférence parentalité, accès à la culture). L'ensemble est cadré par une charte réfléchi conjointement avec les structures du territoire et la collectivité sur les questions ayant trait à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.

Celle-ci s'articule autour de sept grandes orientations et valeurs cadres :

Agir et promouvoir la parentalité, pour construire ensemble un territoire solidaire où l'épanouissement et l'émancipation soient une réalité pour chacun, parents et enfants, car il en va de l'égalité, de la justice et de la cohésion des relations sociales.

Valoriser la place de la famille dans l'ensemble des projets, les centres sociaux ont l'obligation de mettre en place une animation collective famille (Circulaire CNAF 2012).

La caractéristique de cette dynamique est de permettre aux habitants de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités et des relations de voisinage, à la prévention et la réduction des exclusions, par une démarche globale adaptée aux problématiques sociales d'un territoire.

Permettre une continuité éducative sur l'ensemble des structures. Pour la famille, le passage d'une étape de vie à une autre, doit s'effectuer le plus facilement possible.

Favoriser l'accessibilité à tous les publics et la mixité. Les projets à destination des enfants et des familles s'adressent à tous les habitants du territoire de Beaurepaire. Afin de permettre à tous d'y accéder une politique tarifaire initiée par la Caisse d'Allocations Familiales est appliquée.

Trouver sa place, en tant qu'habitant, dans la cité et agir pour le mieux vivre ensemble,

Les actions ayant pour objectif « l'aller vers » :

- En faisant connaître ce qui existe, en valorisant les actions collectives, et concrètes,
- En montrant l'intérêt de participer, ce que cela peut apporter,
- En associant les enfants pour fédérer les parents,
- En permettant d'accueillir de nouveaux habitants – travail sur l'acceptation de l'autre,
- En persévérant dans la mise en place de nouveaux projets, de nouvelles actions,
- En favorisant la mixité sociale, culturelle, sexuelle, générationnelle,
- En utilisant les nouvelles technologies afin de communiquer au mieux.

S'inscrire sur un territoire et développer le partenariat, aussi les trois structures certains projets sont communs : actions communes sur la jeunesse, projet passerelle, le Lieu d'Accueil Enfants Parents.

La Caisse d'Allocations Familiales :

En effet, à ce jour le centre social propose un large panel d'actions qui entre dans les propositions de la CAF, et qui visent l'animation de la vie sociale au travers de l'agrément centre social. Celui-ci est enrichi par des actions renouvelées annuellement en fonction des demandes d'habitants du territoire et des besoins observés.

Des actions dans le cadre du Réseau d'Appui et d'Accompagnement à la parentalité

Des actions de citoyenneté et de mise en valeur de l'implication au travers des projets adolescents

Des actions d'accompagnement novatrices et adaptées au public, comme les promeneurs du net

D'autres financeurs soutiennent d'autres actions phares du projet social :

L'Agence Régionale de Santé au travers d'un CPOM, avec les actions de prévention des addictions en direction des jeunes et l'appui et soutien fondamental dans le travail partenarial avec l'IREPS. En effet celui-ci nous permet de créer un point ressource délocalisé de l'institut régional d'Education pour la Santé sur le territoire, lieu de proximité sur un territoire où les problématiques de santé et d'hygiène de vie sont importantes.

Le conseil départemental qui ces trois dernières années s'est beaucoup appuyé sur le centre social pour mettre en place sur le territoire des actions autour du bien vieillir.

L'ensemble des communes de notre territoire qui conventionnent individuellement avec la structure pour des actions en lien avec les familles, leurs rythmes de vie, leur place ou encore du soutien à la parentalité.

L'état, avec des dispositifs comme le FONJEP, qui nous a permis de mettre en place très concrètement l'animation de prévention sur la commune de Beaurepaire dans les deux dernières années du précédent projet social, ou encore par le biais de projets visant l'implication et l'émancipation des jeunes ou encore l'accompagnement des acteurs dans la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

La mobilisation partenariale et l'implication des acteurs, en lien avec les réseaux construits sur plusieurs thématiques identifiés, la place des collectivités et le degré d'implication des habitants.

De manière à être concis je m'attacherais à regrouper les réseaux par grandes thématiques inhérentes au projet social ou en lien direct avec l'animation de vie sociale :

Animation de la vie sociale : La fédération des centres sociaux de l'Isère : Comité Technique des Directeurs, commission familles, commission enfance jeunesse, accueil de volontaire en service civique, administrateurs

Le vieillissement : plateforme iser@dom, réseau Bièvre Valloire, convention URACS/CARSAT, commission thématique FCSI

Le réseau parentalité : café des parents, REAAP

Adolescence : Réseau adolescent du territoire et de l'Isère Rhodanienne, groupe de travail promeneurs du net, Information jeunesse

Enfance et continuité éducative : Coordination du projet éducatif de territoire regroupant les mairies, l'éducation nationale, la CAF, la DDCS

Prévention : Groupe de travail thématique prévention radicalisation, violences intrafamiliales, coordination du CLSPD

RECAPITULATIF DEGRE D'IMPLICATION



ATTENDU / ACTION

X

REALISE / ACTION

	Présences /consommations	Contributions momentanée	Implication dans une instance	prise de responsabilités	Contribution à la décision
1.1 - ALSH enfance	X	X	X		
1.2 – Accompagnement éducatif		X	X	X	
1.3 - DEMOS		X			
1.4 – accompagnement rythme sc			X	X	X
2.1 – ALSH 12/17 ans	X	X			
2.2 – ALSH 10/14 ans	X	X			
2.3 - PIJ	X	X	X		
2.4 - PIS		X	X		
2.5 – service civique volontaire		X	X		
3.1 – l'accueil		X	X		
3.2 - Multimédia	X	X			
3.3 – évènements festifs	X	X		X	
3.4 – activités socio culturelles	X	X	X	X	X
3.5 - LAEP3.6 - PIF	X				
3.7 – questions de parents	X	X			
3.8 – les loisirs en famille	X	X			
3.9 – Accompagnement parental	X				
3.10 – réseau de bénévoles	X	X	X	X	X
3.11 - alphabétisation	X				
3.12 bien vieillir sur le territoire	X	X	X	X	
3.13 - AIR	X				
3.14 – forum RSA		X	X		
4.1 - CLSPD		X	X		X
4.2 – les animations de prévention	X	X			

Réflexion autour de deux questions évaluatives centrales

De manière à synthétiser l'ensemble des données ci-dessus, il est nécessaire de réfléchir autour de deux questions évaluatives centrales :

1 - Est-ce que l'on a valorisé la place et les compétences des habitants à chaque étape de la vie ?

2 - Est-ce que l'on a favorisé l'accès pour tous aux actions du centre social ?

Afin de répondre au mieux à la première question nous avons préconisé dans le projet social la méthode concernant la mobilisation des compétences psycho sociales et concernant la deuxième, les questions autour de l'inclusion sociale et la prise en compte des publics les plus fragiles.

1 - Est-ce que l'on a valorisé la place et les compétences des habitants à chaque étape de la vie ?

Pour mémoire les compétences psychosociales au nombre de 10 sont :

Savoir résoudre les problèmes / savoir prendre des décisions.

Avoir une pensée créative / avoir une pensée critique.

Savoir communiquer efficacement / être habile dans les relations interpersonnelles.

Avoir conscience de soi / avoir de l'empathie pour les autres.

Savoir gérer son stress / savoir gérer ses émotions.

Elles sont « la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement »(définition de l'OMS)

Et peuvent se regrouper autour de trois axes :

Connaissance de soi et rencontre de l'autre, connaître et gérer ses émotions, gestion des conflits et résolutions de problèmes

Il est intéressant pour se faire, de faire le point sur les compétences mobilisées par les habitants dans les actions du centre social, et au regard des âges ...

	CPS visées	Actions menées	Points forts	Points de vigilances
Enfance	<p>Savoir gérer son stress /savoir gérer ses émotions.</p> <p>Savoir communiquer efficacement/être habile dans les relations interpersonnelles.</p>	<p>Intervention dans les classes de Primaire, et en 6^e.</p>	<p>Facilite la passerelle du primaire au collège.</p> <p>Favorise l'affirmation de soi</p> <p>Prévient la délinquance et les conduites déviantes.</p>	<p>Développer sur l'ensemble des communes, travailler en lien avec l'IEN du territoire.</p> <p>Continuer à former des professionnelles relais.</p>
Adolescents	<p>Savoir gérer son stress /savoir gérer ses émotions.</p> <p>Avoir conscience de soi/avoir de l'empathie pour les autres.</p> <p>Avoir une pensée créative/avoir une pensée critique.</p>	<p>Chantier éducatif</p> <p>Prévention des addictions</p> <p>Services civiques</p> <p>Accompagnement de projet</p>	<p>Investissement dans les projets de loisirs.</p> <p>Développe la réflexion et l'esprit critique.</p> <p>Favorise la résistance à la pression des pairs fortes à l'adolescence.</p>	<p>Développer les notions d'empathie et d'actions citoyennes à visée collective et en direction de l'autre.</p> <p>Créer des automatismes et des réflexes de pensée.</p>

Familles	Savoir résoudre les problèmes / savoir prendre des décisions Avoir une pensée créative/avoir une pensée critique	Réseau de bénévoles Soutien à la parentalité et veillée famille Accompagnement de projet de loisirs en famille	Sensibilisation et première approche des CPS	Développer les actions de mise en pratique. Verbaliser les compétences utilisés pour favoriser la valorisation Développer l'implication au-delà des loisirs. Favoriser la mise en pratique des apports en soutien à la parentalité ... expérimentation.
Séniors	Savoir résoudre les problèmes / savoir prendre des décisions	Mise en place d'un réseau de bénévoles Formation des bénévoles	Intégration et place réelle faites aux séniors au sein du centre social.	Savoir communiquer efficacement/être habile dans les relations interpersonnelles A développer de manière à faciliter l'échange avec les autres

2 - Est-ce que l'on a favorisé l'accès pour tous aux actions du centre social ?

Cette question évaluative, se retrouve essentiellement dans l'Orientation 2 du projet social : Renforcer la notion d'accès pour tous. Favoriser la mixité et la prise de parole

Objectifs visés	Actions	Outils mobilisés	A développer
Prise en compte d'un public sénior et actions intergénérationnelles	Conférence santé seniors Atelier séniors de lien social, implication bénévole Ateliers sportifs adaptés Actions intergénérationnelles (lecture sous l'arbre, maison de retraite et ALSH) Développement des partenariats	Conventions partenariales avec des acteurs différents : FFRS, CD38, CARSAT, URACS, maison de retraite, lire et faire lire Intégration de la plateforme iser@dom Formation des professionnels sur le « Bien vieillir » Réseau de bénévole constitué et identifié Sorties culturelles	Mise en place d'actions intergénérationnelles, notamment avec les familles. Difficultés pour les seniors à accepter l'autre, surtout jeunes adultes et adultes. Demande de réflexion autour de la prise en compte des « aidants » et de l'entourage de la personne âgée en perte d'autonomie.
Rendre acteur des bénéficiaires du RSA	Animation des forums RSA Passerelle entre les dispositifs RSA et ceux de droit commun	Présentation par les bénéficiaires du dispositif lors des itinéraires RSA Découverte et relais d'information sur les différents outils d'insertion du territoire. Découverte et intégration d'actions du centre social	Développer la représentativité dans les instances du CD38 Découverte d'outils mobilisables de droit commun autre que le centre social.

<p>Soutenir des familles dans la relation parents / enfants</p>	<p>LAEP, Ludothèque, conférence parentalité, veillées parentalité</p>	<p>Formation des professionnelles, autour des questions de l'autorité parentale Transversalité et accueils délocalisés des professionnelles du secteur famille auprès des actions enfance et jeunesse.</p>	<p>Développer les actions de soutien à la parentalité dans le cadre des actions jeunesse et prévention. Renforcer la juste place des parents dans les actions passerelle (10/14 ans pour les questions d'autonomie et Futsall pour les questions d'autorité parentale et d'accès au droit commun)</p>
<p>Favoriser l'inclusion de public en difficultés dans les actions du centre social</p>	<p>Ateliers d'alphabétisation Activités socio culturelles accessibles à tous Accueil de l'enfant porteur de handicap</p>	<p>Mixité des cultures intéressantes Sensibilisation tout public à la différence soirée conviviale avec intervention théâtre. Activités très diversifiées et pour tous les âges. Langues des Signes Formation de l'équipe des permanents Suivi de la démarche qualité CAF Sensibilisation systématique des animateurs vacataires avant chaque période Stage handisport dans le cadre de l'ALSH. Journée handisport pour tous cinéma plein air pour tous « Wonder » avec débat</p>	<p>Développer les actions pour les primo arrivants Développer les actions d'intégration et de citoyenneté sur le territoire Faciliter l'accès à la démarche de reconnaissance dès le plus jeune âge Mobiliser le dispositif CAF pour avoir un encadrement supplémentaire et individualisé afin de permettre au mieux la compensation. Proposition d'une activité handisport au sein de la structure</p>

SYNTHESE DE L'EVALUATION et THEMATIQUES PRIORITAIRES

ACCENTUER LES ACTIONS AUTOUR DU BIEN VIEILLIR

Les habitants sont nombreux et très en demande d'actions autour du bien vieillir. Cette population devient de plus en plus actrice du centre social et impliquée.

Les actions en direction de ce public sont largement soutenues par les collectivités.

On constate un réel engagement des séniors, mais des difficultés autour des questions de la mixité, des actions intergénérationnelles ou familiales.

L'accent devra être mis sur les relations à l'autre et l'acceptation de l'autre. De la même manière beaucoup d'interrogations autour de la perte d'autonomie, et les aidants.

MOBILISER D'AVANTAGE L'AXE SOUTIEN A LA PARENTALITE

Le soutien à la parentalité est une thématique forte mise en évidence par l'évaluation. La nécessité de proposer des actions délocalisées sur cette thématique en mobilisant des supports moins stigmatisants, pour faciliter l'expression de difficultés.

Continuer à s'appuyer sur les outils du secteur enfance, mais développer le soutien aux parents d'adolescents voire de jeunes adultes.

Nécessité de continuer à communiquer pour dédramatiser cette thématique, besoin des familles d'être dans l'anonymat.

Besoin pour les familles d'expérimenter des choses, de mettre en pratique, mais aussi d'être valorisée dans cette fonction.

Réfléchir sur la juste place des parents à tous les âges de l'enfant, en terme d'autonomie, d'implication, d'apprentissage.

VALORISER L'IMPLICATION ET DEVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR

Structuration et implication des habitants en nette augmentation ces deux dernières années. Représentation de tous les niveaux d'engagement. Nécessité d'approfondir les questions autour de la formation de bénévole. Celle-ci permet une valorisation de l'engagement.

Nécessité de développer la participation et l'engagement sur des actions comme les centres de loisirs.

Continuer les actions autour du développement des compétences psycho sociales, à tous les niveaux, les habitants de tous les âges, les acteurs et professionnels.

Accentuer les actions autour de la citoyenneté, notamment pour les plus jeunes, afin de développer la solidarité et l'engagement pour autrui ou pour des actions visant la mixité et l'intergénérationnel.

ACCESSIBILITE POUR DES PUBLICS DITS PLUS FRAGILES

Prise en compte importante de publics porteurs de handicaps, reconnaissance et identification par les familles. Beaucoup d'actions concernant la sensibilisation à la différence, mais nécessité de développer des outils facilitant la compensation (encadrement supplémentaire ALSH, handisport ...). Faciliter et organiser le passage vers du droit commun pour les jeunes relevant de la prévention.

Nécessité de développer des actions pour d'autres publics spécifiques ; les primo arrivants, les questions autour de la réelle représentativité des publics fragiles, avec une prise en compte réelle de leur parole.

S'appuyer sur des supports différents pour les actions de prévention comme les chantiers éducatifs, en utilisant des actions de prévention en direction des pairs, notamment pour la prévention addictions.

DEVELOPPER LES ACTIONS EN LIEN AVEC LA CULTURE

Fragilité des actions en direction de la culture. Développer et structurer l'activité culturelle du territoire. Besoin de faciliter l'accès pour des publics éloignés de cette thématique. Universaliser les types de cultures et élargir les possibles.

Intérêt pour les actions culturelles plutôt partagées par les seniors, et quelques familles plus aisées ou des petites communes du territoire.

Valoriser et promouvoir les partenariats autour de la culture et des actions de proximité existantes.

ACCENTUER ET PERENISER LE TRAVAIL EN PARTENARIAT

Thématique à développer, notamment sur les questions ayant trait à la jeunesse, à la culture. Rester en veille sur les partenariats autour de l'école, personnels municipaux et enseignants. Très appréciés ils seront à entretenir pour faciliter la continuité éducative, et mettre en évidence la place de la famille.

Continuer à s'appuyer sur les partenariats forts existants sur la prévention, ou encore les actions en direction des familles.

Développer les partenariats avec les associations sportives locales notamment pour les jeunes en marge des dispositifs de droit commun.

Soutien essentiel et structuré des collectivités à pérenniser via la communication et la transparence.

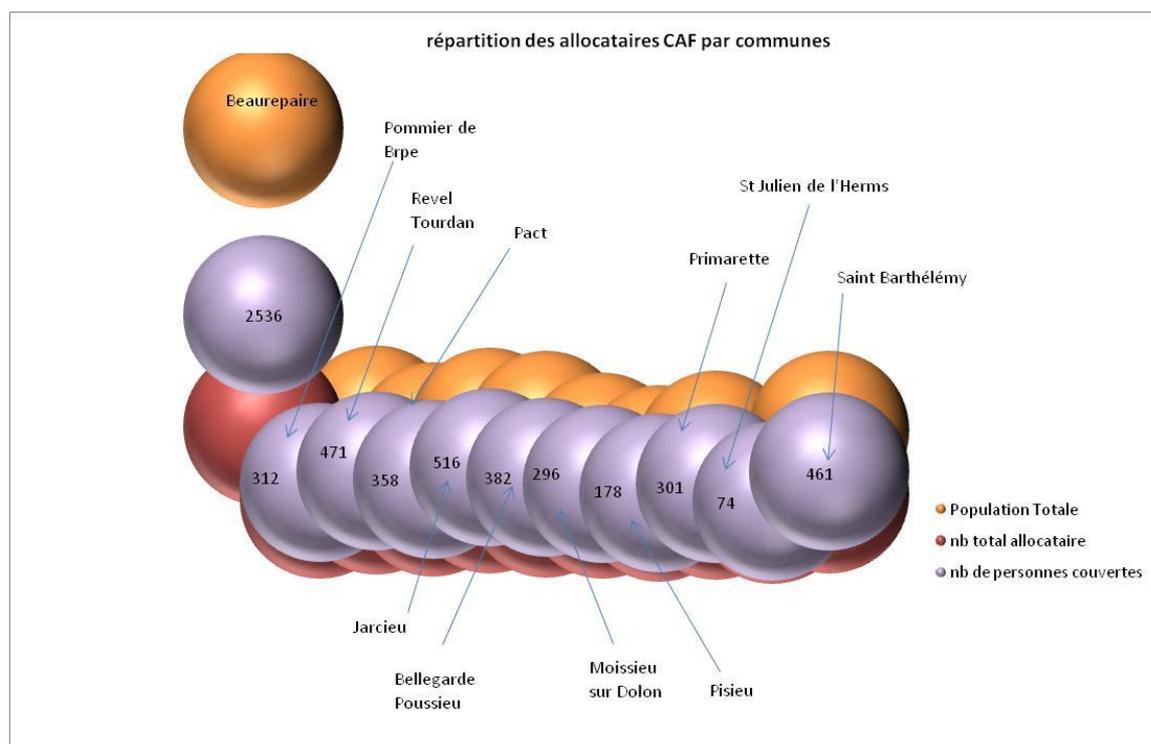
2.2 Analyse des données statistiques

Typologie de la population du territoire ; densité, organisations familiales et précarité

- Les communes de la CCTB

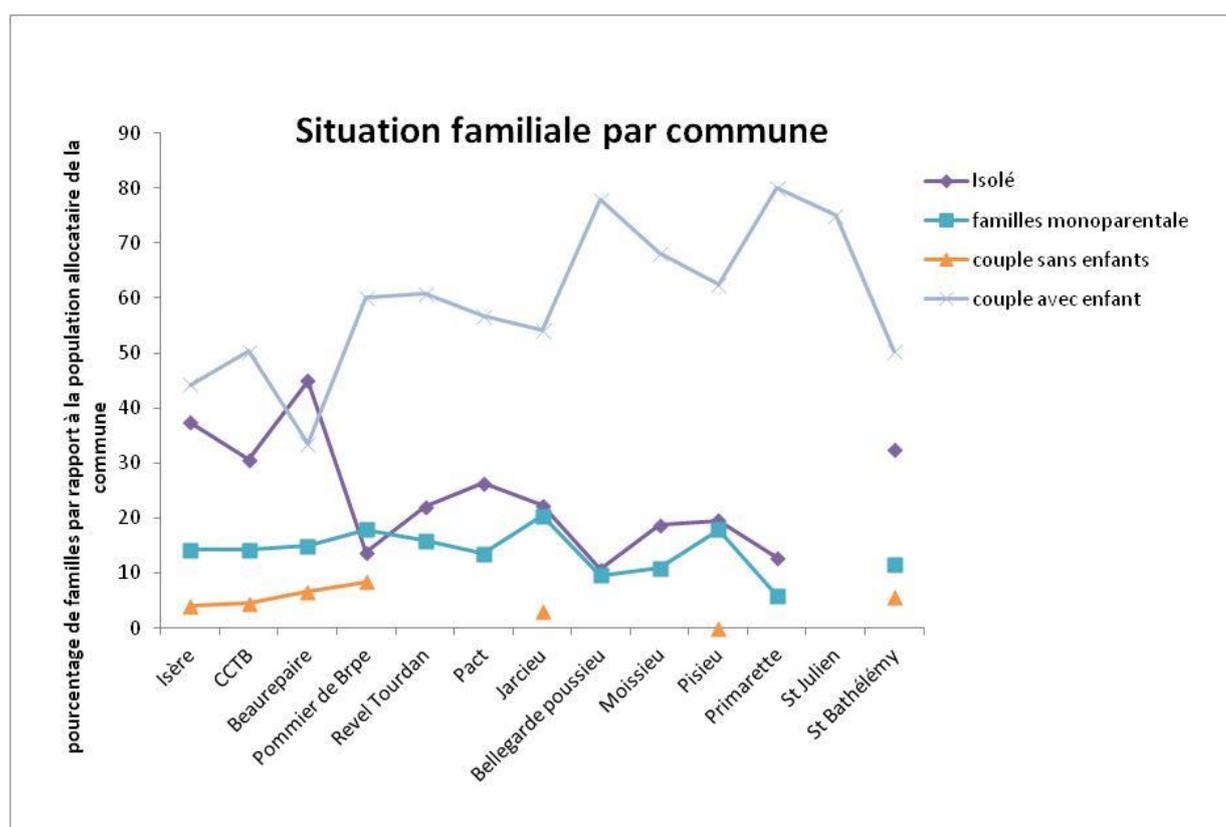
Nom	Superficie (km ²)	Population (dernière pop. légale)	Densité (hab./km ²)
Beaurepaire (siège)	18,46	4 869 (2014)	264
Bellegarde-Poussieu	16,79	975 (2014)	58
Chalon	5,20	170 (2013)	33
Cour-et-Buis	13,73	854 (2014)	62
Jarcieu	6,31	1 029 (2014)	163
Moissieu-sur-Dolon	14,38	699 (2014)	49
Monsteroux-Milieu	8,17	787 (2014)	96
Montseveroux	16,48	946 (2014)	57
Pact	9,74	836 (2014)	86
Pisieu	18,76	542 (2014)	29
Pommier-de-Beaurepaire	19,16	715 (2014)	37
Primarette	21,76	729 (2014)	34
Revel-Tourdan	11,62	1 038 (2014)	89
Saint-Barthélemy	7,98	981 (2014)	123
Saint-Julien-de-l'Herms	9,17	141 (2014)	15

- Typologie de population au regard des données CAF et INSEE (2016)

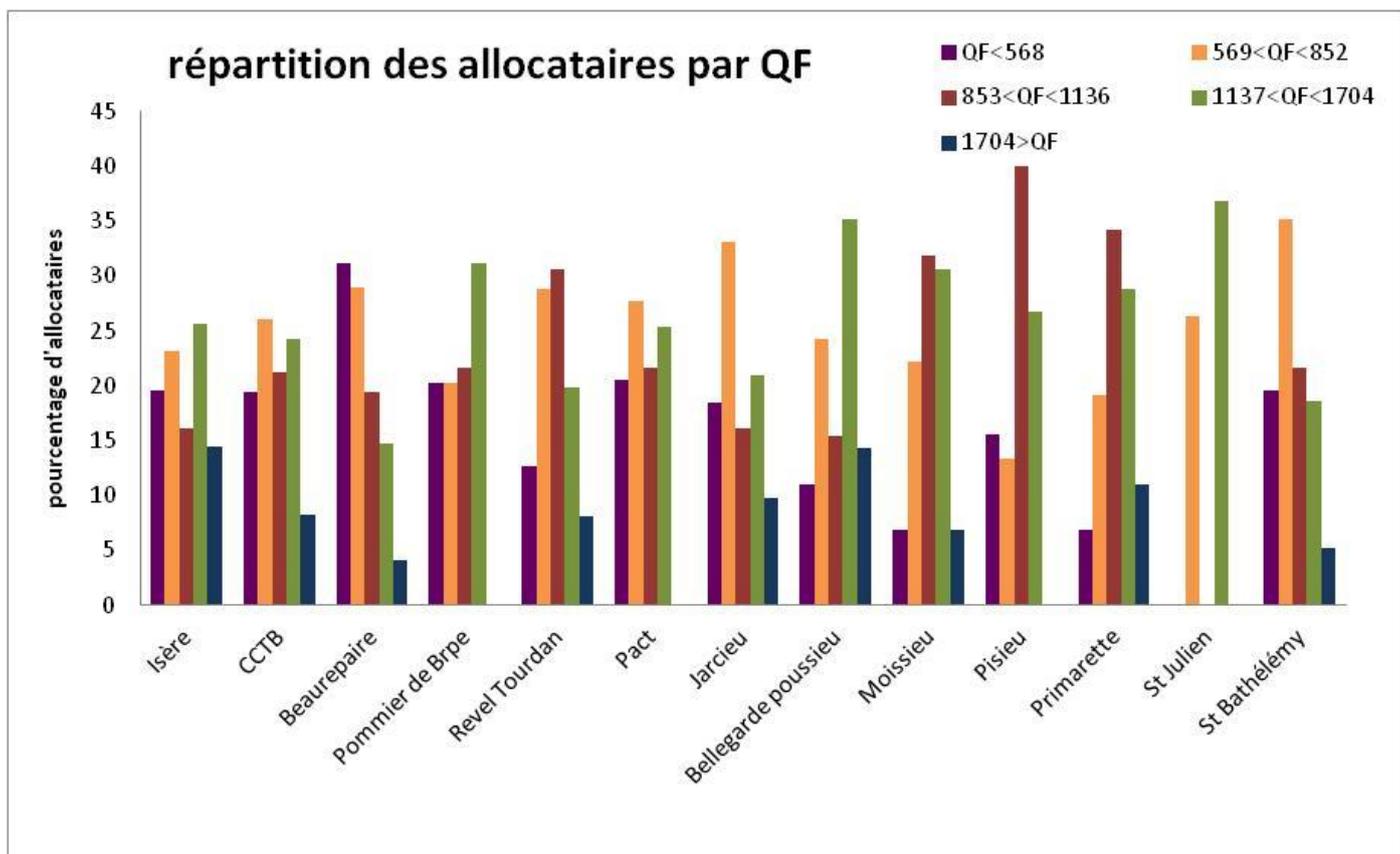


Ce graphique montre la répartition des familles sur le territoire, avec une population plus dense sur la commune de Beaurepaire, mais également sur les communes de Revel Tourdan, Jarcieu, Bellegarde Poussieu et Saint Barthélémy.

On constate également de nombreuses familles allocataires CAF sur les communes de Beaurepaire et Saint Barthélémy, au regard de la population totale de la commune, ainsi qu'un nombre de personnes couvertes plus importantes, ce qui laisse présager une présence de familles nombreuses plus élevée sur ces deux communes.



Globalement, la situation familiale la plus présente sur l'ensemble des communes reste les couples avec enfants. Cependant on constate sur Beaurepaire un pourcentage plus élevé des situations « isolée ». Ceci est un indicateur de précarité important. Ce pourcentage est également très élevé sur la commune de Saint Barthélémy. On constate également une proportion de familles monoparentales plus élevée dans les communes de Jarcieu et Pisieu. Celui-ci est largement supérieur à la moyenne départementale.

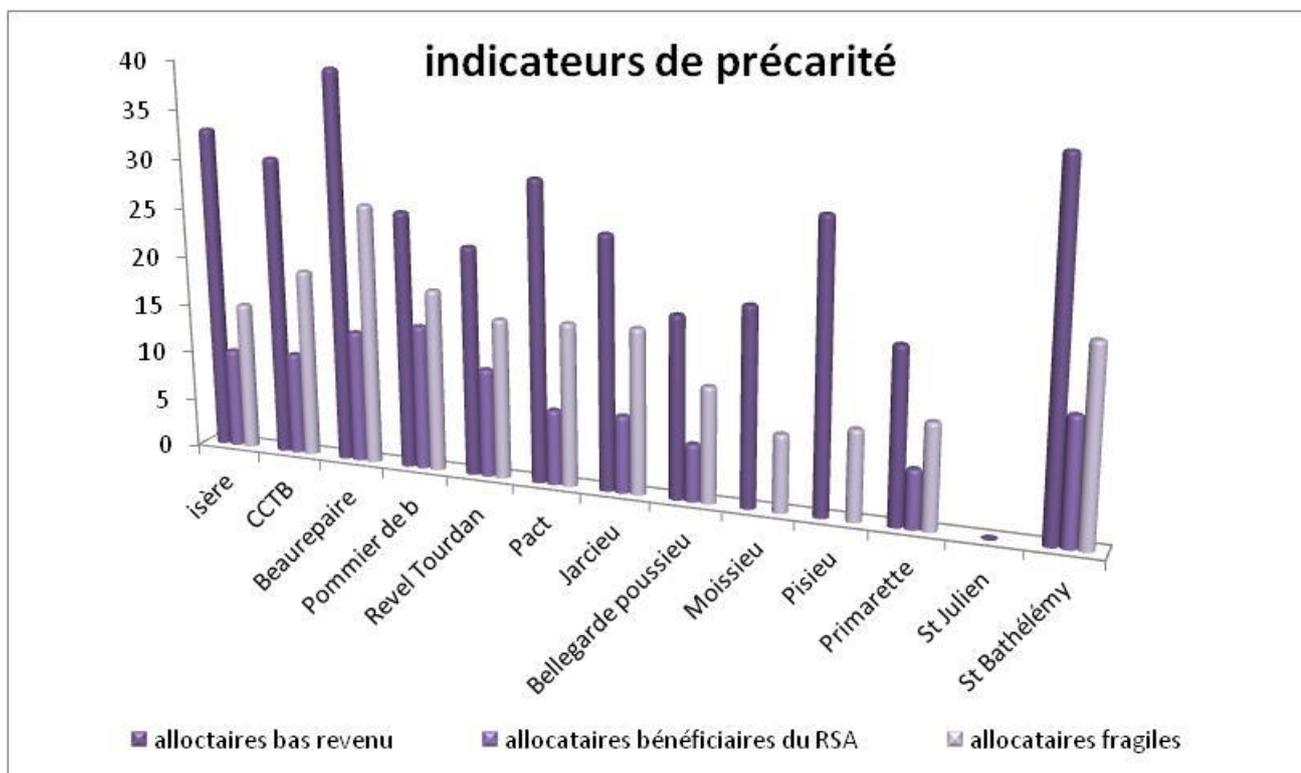


On remarque un net pic des plus bas QF sur la commune de Beaurepaire. Cependant les quotients familiaux inférieurs à 852 restent largement prédominants sur les communes de Saint Barthélemy et Jarcieu. Les familles ayant quotients les plus élevés résident essentiellement sur les communes de Bellegarde Poussieu, Moissieu sur Dolon et Pommier de Beaurepaire.

Les éléments cités précédemment prennent essentiellement en compte les éléments ayant traits à la composition familiale. Le graphique ci-dessous indique les situations les plus précaires en fonction des communes selon deux notions :

Les allocataires à bas revenu : allocataires dont le Revenu mensuel par Unité de Consommation est sous le seuil de bas revenu (1045.00 €). Le RUC est le revenu disponible (revenus + prestations) par rapport au nombre d'unités de consommation (1 pour un allocataire, 0.5 par adulte et enfant de plus de 14 ans, et 0.3 pour les enfants de moins de 14 ans).

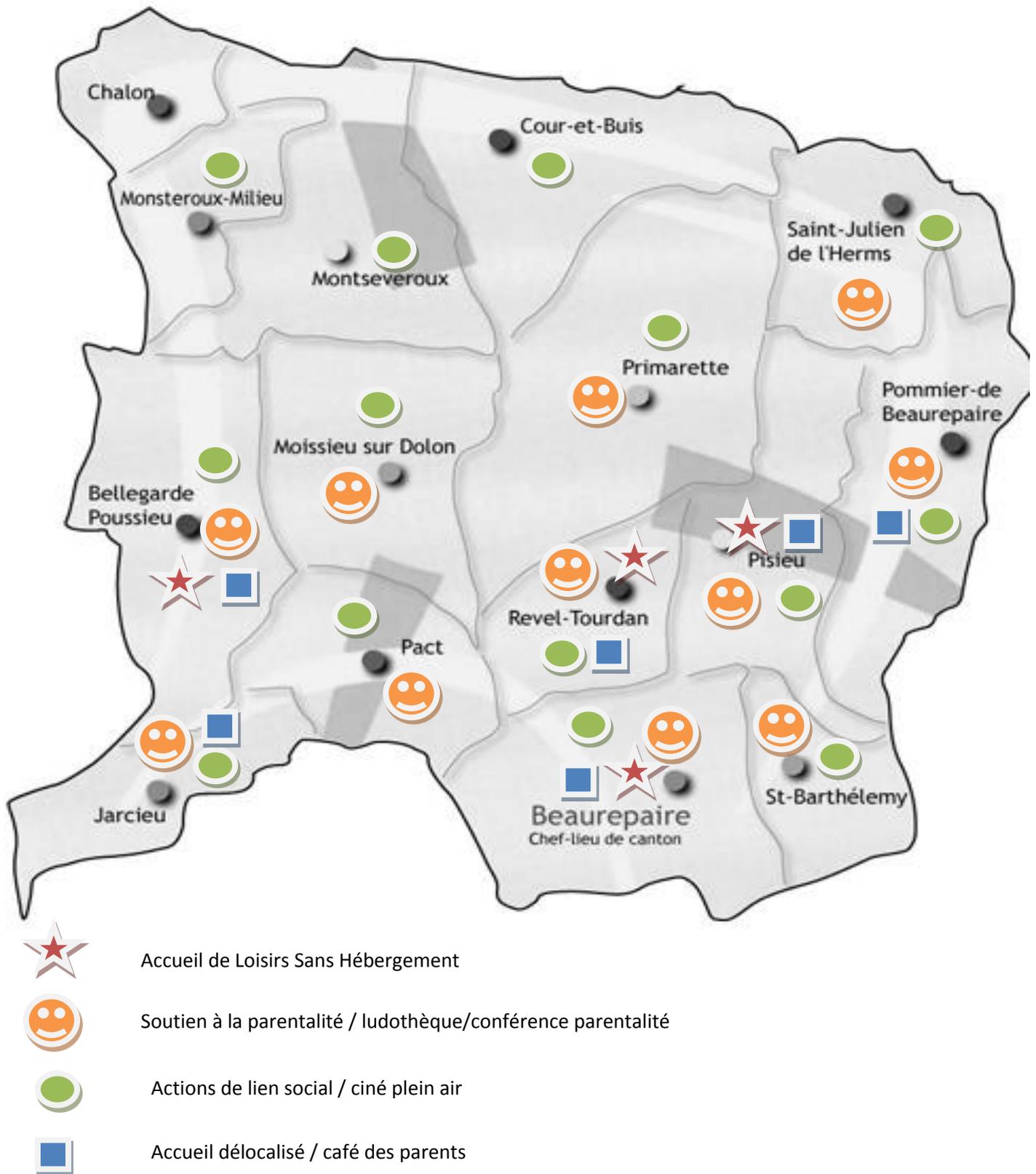
Les allocataires fragiles : Allocataires au-dessus du seuil de bas revenu grâce aux prestations.



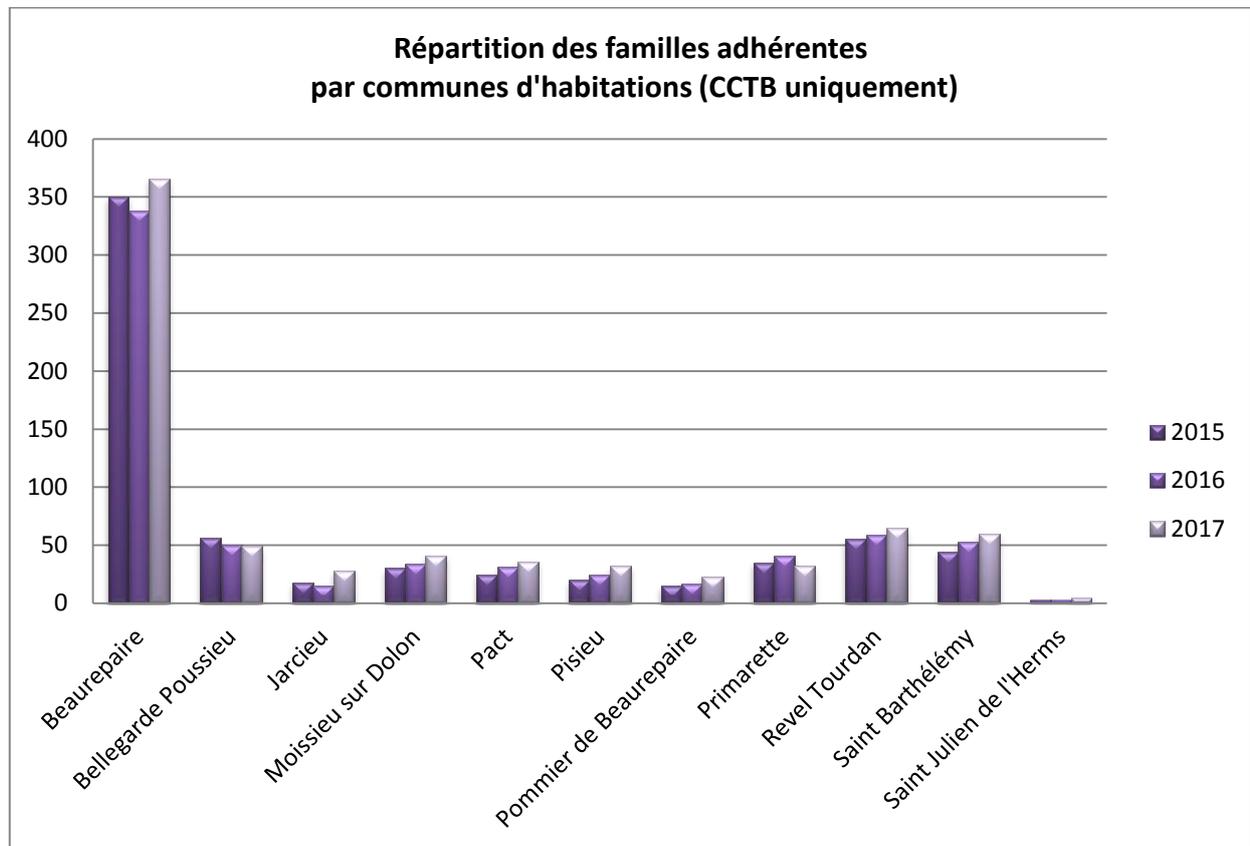
Le graphique ci-dessus met en évidence une précarité des familles plus élevée sur les communes de Beaurepaire et Saint Barthélémy, au-dessus de la moyenne départementale et de l'ensemble de la communauté de communes. Celle-ci est largement supérieure qu'il s'agisse d'allocataires à bas revenu ou en situation de fragilité. Les communes de Pisieu et Pact montrent également un taux de précarité non négligeable.

Les données chiffrées de l'activité du centre social

- Carte des actions délocalisées / nombre d'adhérents par commune



Fréquentation du centre social en fonction du lieu d'habitation des adhérents



Globalement on constate une répartition des adhérents qui est proportionnel au nombre d'habitants sur les communes, avec un taux supérieur sur les communes où sont implantés les centre de loisirs enfance.

Fréquentation des actions du centre social (données des derniers rapports d'activités)

	2015	2016	2017	Evolution
Adhérents	915	939	1009	Le nombre d'adhérent est en constante augmentation, notamment en lien avec les actions autour du bien vieillir qui ont été accentuées.
LAEP	43 enfants	52	41	Le LAEP ouvert le mercredi matin est tributaire des changements de rythme scolaire annuels, cependant il accueille de nouvelles familles très régulièrement.
Sorties familiales	32 familles	50	42	Assez stable dans l'engagement régulier et sur l'implication
Soutien à la parentalité			162 fam	Très demandé et attendus, ces dispositifs sont régulièrement sollicités.
Ludothèque				Nouveau dispositif
Ateliers bien vieillir		235	358	Très forte demande
Projet culturel	28 familles	27	17	Difficultés de mobiliser les familles qui s'autorisent peu l'accès à la culture. Nécessité de dédramatiser pour rendre accessible à tous.
Point Info Famille	23 personnes	26	37	Forte demande sur des questions autour du handicap et du soutien à la parentalité. Forte demande pour l'écriture de courriers.
Actions de lien social			790 pers	
Activités socio culturelles	677 personnes	708	806	Accroissement lié à une adaptation régulière et aux activités séniors.

Réseau de bénévoles	27 bénévoles	35	54	Structuration et valorisation qui entraîne une augmentation du nombre d'habitants fortement relais et impliqués.
Alphabétisation	34 personnes	29	23	Légère diminution, mais plus de mixité et diversité culturelle
Cyber centre	196 personnes	190	120	Les demandes sont différentes et s'orientent plus vers de l'animation d'ateliers thématiques ou de formation.
AIR	12 allocataires	12	12	Dispositif largement mobilisé, nombre de places bloqué
Forum RSA	20 allocataires	14	18	Stabilité, travailler la représentation des bénéficiaires dans les réunions pluridisciplinaires.
Accompagnement éducatif/citoyenneté	1111 enfants	1129	1000	Avec la disparition des temps d'accueil périscolaires, nécessité d'orienter l'activité vers un autre support (CPS)
Réforme des rythmes scolaires	9 communes 1200 enfants	9 communes 1200 enfants	7 communes 1061 enfants	Diminution liée aux changements d'orientation des politiques publiques. Actions réinvesties dans du soutien à la parentalité et de l'accompagnement de proximité.
Centres de loisirs enfance	362 familles 432 enfants	337 familles 504 enfants	377 familles 557 enfants	Forte demande, évolution des objectifs pédagogiques en fonction des besoins repérés sur le territoire (soutien parentalité, les questions liées à la différence, les CPS).
Animations jeunesse	171 jeunes	169	294	Meilleure reconnaissance des actions jeunesse. Fort développement des accompagnements de projets, surtout en 2017.
Volontaires en service civique	4 jeunes	4	3	Complexité à mobiliser des jeunes du territoire, qui souvent cumulent les difficultés et sont peu disponible pour

				l'engagement. Dispositif a élargir aux accueils de stagiaires (beaucoup de demandes)
Point Information Jeunesse	148 personnes	218	212	Repérer, notamment sur les questions en lien avec les CPS et la santé, ainsi que le dispositif BAFA
Partenaires CLSPD	30 partenaires	30	30	Recentrer sur la commune de Beaufort, il sera plus simple pour le centre social de se positionner
Animations de prévention	Non existantes		3 chantiers 39 jeunes	Se développent en permanence, très forte mobilisation des actions par les jeunes et reconnaissance par les partenaires depuis 2017
Salariés vacataires	50	57	59	Stabilité des ETP. Nouveaux postes sur la prévention uniquement. L'accroissement de l'activité devient difficile à assumer avec un nombre d'ETP équivalent. Réflexion autour de nouvelles actions accompagnées par des bénévoles.
Salariés permanents	17	17	19	

Problématiques, besoins et leviers identifiés

Les besoins largement identifiés dans ce tableau se situent :

- Auprès des publics seniors de plus en plus nombreux. Ils sont en demande de loisirs, de sorties culturelles, mais également de temps de prévention et d'accompagnement au maintien de l'autonomie, et, à une meilleure prise en charge de leur santé et bien-être.
- Le soutien à la parentalité : En effet, les parents montrent leurs attentes dans la mise en place de temps favorisant l'échange entre parents, la collaboration et la dédramatisation de périodes difficiles en tant que parents (petite enfance, adolescence, scolarité).
- Mieux organiser les dispositifs d'engagement des jeunes, en développement la citoyenneté. Réajuster l'accueil de volontaires, et l'accueil de stagiaires du territoire.

Les problématiques soulevées :

- Rester vigilant à garder une proximité avec les communes et les différents acteurs qui gravitent autour des familles (éducation nationale, personnel municipal), malgré le changement des rythmes scolaires.
- Les habitants et les familles restent distants quant à la fréquentation d'actions culturelles sur le territoire, ils ne s'autorisent pas cette fréquentation.
- Difficultés à répondre à toutes les demandes avec un nombre de salariés stables

Les points forts relevés :

- Réseau de bénévoles impliqués et disponibles, qui pourraient être mobilisé pour de nouvelles actions très demandées (écrivain public, activités seniors, parrainage stagiaires ou volontaires)
- Une partie des adhérents plutôt en accord avec la nécessité d'être acteur et la valorisation de l'implication (ludothèque, seniors, jeunes). Par contre, l'implication reste très centrée sur la réalisation d'objectif personnel et peu sur le projet tourné vers l'autre ou avec un but social.

SYNTHESE DES DONNEES STATISTIQUES

Les communes ayant une densité de population la plus élevée sont : Beaurepaire, mais également sur les communes de Revel-Tourdan, Jarcieu, Bellegarde Poussieu et Saint Barthélémy.

Beaurepaire et Saint Barthélémy montrent une importante population de familles nombreuses. Beaurepaire présente un taux largement supérieur d'allocataires en situation « isolée ». Les communes de Jarcieu et de Pisieu ont un taux supérieur de familles monoparentales.

Les familles ayant les quotients les plus élevés résident essentiellement sur les communes de Bellegarde Poussieu, Moissieu sur Dolon et Pommier de Beaurepaire.

Les communes de Beaurepaire et Saint Barthélémy présentent un taux de précarité important, mais celui-ci est également important sur les communes de Pact et de Pisieu.

Globalement on constate une répartition des adhérents au centre social qui est proportionnel au nombre d'habitants sur les communes, avec un taux supérieur sur les communes où sont implantés les centres de loisirs enfance.

L'analyse plus fine des actions montrent des besoins auprès des publics seniors, concernant le soutien à la parentalité et les actions de citoyenneté et d'engagement des plus jeunes.

Les problématiques pour les années à venir vont résider dans la vigilance concernant la proximité avec les communes, et l'accès à la culture. L'effectif des salariés est saturé..

Afin de répondre à ces problématiques, les leviers sont un fort réseau d'habitants bénévoles et engagés dans les actions du centre social qui pourraient permettre de répondre aux nombreuses demandes

2.3 Diagnostic participatif : la cartographie

Entre le mois de février et le 27 avril 2018, 12 cartographies ont été réalisées. Celles-ci ont touché un panel représentatif d'habitants en fonction de leurs âges, mais également de leurs lieux d'habitation, de manière à ce que ce diagnostic soit représentatif du territoire d'intervention du centre social.

Même si la présentation de l'outil, et la page blanche de départ ont laissé sceptiques les habitants, après avoir posé le premier coup de crayon, la dynamique et les échanges étaient très constructifs.

L'avantage de cet outil est qu'il s'adapte à tous les âges et à tous les milieux culturels. La plus-value reste dans les échanges autour de la carte et en réside pas uniquement dans le graphisme final.

La fiche guide, ainsi que la grille d'analyse sont des outils indispensables pour retranscrire au mieux des paroles d'habitants et servir de base à ce diagnostic.

Cet outil ne s'auto suffit pas et doit impérativement être nourri par une observation fine des différentes données évaluatives ou statistiques évoquées ci-dessus.

Synthèse des cartographies, typologie de population et attrait du territoire:

- **Représentation de la population du territoire :**

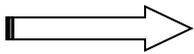
En terme d'âge, la population du territoire est perçue comme plutôt homogène.

La ville de Beaurepaire concentre une population cosmopolite assez précaire financièrement, mais qui le montre peu. Globalement les habitants nés à Beaurepaire constatent que la population de Beaurepaire a beaucoup évolué et s'est étoffé tout en se diversifiant. Ils pensent que ce sont principalement des personnes en difficultés qui sont venus s'installer.

Si l'on s'adresse à cette population qui cumule les difficultés, économiques et familiales, ils évoquent un certain sentiment de honte, ce qui les bloque à aller vers les autres et à s'investir d'avantage dans les relations et les activités. Ces mêmes habitants évoquent une méconnaissance des autres cultures. Ils mettent en évidence des stéréotypes qui se traduisent par un sentiment d'insécurité dans la ville vis-à-vis des personnes d'origine étrangères et des plus jeunes.

Un certain nombre d'idées reçues, catégorisent les habitants en fonction de leurs communes de résidence ; ainsi, Beaurepaire et St Barthélémy sont vues comme des

communes avec une population plus précaire, Revel Tourdan avec une population portée sur l'artistique et le culturel. A Jarcieu, du fait de choix politiques, mais également de sa situation proche de la Drôme, propose des loyers et achats mobiliers avec un coût élevé, ce qui limitent l'accès aux familles nombreuses et aux personnes en situation précaire, Bellegarde-Poussieu avec une population plus aisée, mobile et tournée vers les villes.



*Difficultés de mixité des populations, souvent par méconnaissance de l'autre.
Précarité perçue comme plus importante à proximité de Beaurepaire*

- **L'attrait du territoire et le renouvellement de population**

Les raisons pour lesquelles les personnes viennent vivre sur le territoire sont souvent des raisons économiques car les loyers et l'accès à la propriété sont à des prix attractifs, mais également suite à des séparations ou des divorces, ou pour une volonté de vivre à la campagne « au vert », De plus Beaurepaire est géographiquement bien situé entre les 3 grandes agglomérations : Grenoble, Lyon, Valence.

Dans le cas où les parents sont séparés, c'est la maman qui a la garde des enfants, et le plus souvent, les mères viennent habiter sur la commune suite à une séparation, et souvent en appartement en centre-ville de Beaurepaire. Les raisons évoquées sont le faible coût et la proximité de l'ensemble des services : écoles, associations sportives, centre de loisirs.

Certains évoquent la mobilité de la famille et l'arrivée sur le territoire pour le travail du père au sein des entreprises locales. L'accès à la propriété est plus facile ce qui favorise l'installation de nouvelles familles.

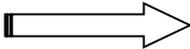
Il y a quelques années, beaucoup de familles venaient habiter sur le territoire grâce à l'attractivité de l'immobilier tout en gardant l'emploi sur les grandes agglomérations. Aujourd'hui avec le coût de la vie qui a augmenté et notamment de l'essence, Il y a nécessité pour les ménages de réorganiser la vie familiale.

Concernant les natifs de Beaurepaire, ils perçoivent de plus en plus Beaurepaire comme une ville dortoir, car les personnes travaillent sur les autres villes.

C'est une zone géographique très vaste qui n'est pas exploitée. Il manque de lieux d'activité/parc de loisirs pour les jeunes : city stade, skate-park...

Ainsi que la venue sur le territoire est facilitée par une accession à la propriété moins chère.

Globalement les enfants des familles ne restent pas sur le territoire et s'installent en milieu urbain pour les études ou pour une consommation plus simple.



*Peu de commerces de proximité, le marché force vive du territoire. Les personnes ayant un emploi et une mobilité urbaine consomment à l'extérieur du territoire contrairement aux personnes rencontrant des difficultés financières ou de mobilité. Manque de liens entre les acteurs.
Mise en évidence du manque d'accès aux médecins et spécialistes.*

Les lieux, les espaces, et les acteurs de liens sociaux :

- ***Les lieux de consommations sur le territoire***

Ce territoire est considéré comme peu actif en terme de commerces notamment en centre-ville de Beaurepaire. En revanche le marché du Mercredi matin est très apprécié et très diversifié. C'est un lieu important de rencontre, où l'ensemble de la population se croise.

Sur les personnes interrogées il y avait une multitude de catégorie socioprofessionnelle qui ne travaille pas obligatoirement sur le territoire de Beaurepaire.

En fonction des métiers et de la mobilité des familles, les lieux de consommation et d'activité sont différents : les personnes travaillant dans les agglomérations alentours ne vont pas hésiter à se déplacer et à consommer à l'extérieur du territoire. La CCTB deviendra pour eux un lieu où il fait bon d'y vivre, et se ressourcer et non de consommation.

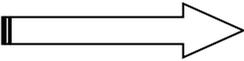
En revanche au vue du manque de transports en commun les personnes n'ayant pas de moyen de mobilité restent uniquement autour de Beaurepaire et les manques se font alors ressentir.

En ce qui concerne les lieux de consommation sur le territoire, les habitants mettent en évidence uniquement la consommation liée à l'alimentation, pour l'achat vestimentaire ou autre demande ils doivent trouver une autre organisation et la démarche devient plus complexe.

Les personnes venant des grandes villes pour habiter sur Beaurepaire ont, pour la plupart, gardé leurs lieux de consommation et de santé dans ces villes-là.

Pour les personnes présentes, bien que Beaurepaire soit une ville de campagne, les liens entre les commerces de proximité et les habitants sont complexes à créer, et beaucoup regrettent les liens avec le facteur et les artisans locaux.

Au niveau de la santé, il y a peu de médecins qui acceptent de nouveau patients sur Beaurepaire. Il y a également une pénurie de spécialistes, il faut donc obligatoirement se déplacer vers d'autres villes. Ce qui pose la question de l'accès aux soins lorsque la famille n'est pas mobile.



Renouvellement de population et arrivée de nouveaux habitants assez importantes.

Les situations familiales les plus précaires s'installent en centre-ville de Beaurepaire. Accès à la propriété facile.

Les familles se rapprochent des services mais regrettent qu'il n'y en ait pas assez et notamment les lieux de rencontres.

- **Tissu associatif, activités extra scolaires et liens sociaux:**

Sur Beaurepaire et les alentours il y a beaucoup d'associations sportives mais peu d'association ou de lieux culturels, les familles souhaiteraient une médiathèque sur Beaurepaire.

Les enfants de Beaurepaire, ont peu de lien avec leurs voisins et leurs amis en dehors de l'école, en revanche beaucoup d'entre eux pratiquent une ou plusieurs activités extra- scolaires sur le territoire de Beaurepaire.

En dehors des activités extrascolaires, les familles font peu d'activités le week-end, on peut alors se poser la question de la mobilité des parents en dehors de leur commune et de leurs finances.

La population de Beaurepaire part très peu en voyage. Nous avons pu constater que la plupart des voyages que les enfants ont pu faire sont avec l'école.

Les enfants vivant dans des maisons ont plus tendance à jouer dans le jardin, alors que ceux vivant en appartement utilisent beaucoup plus les écrans (télé, ordinateur, jeux vidéo, téléphone).

Les personnes en précarité financière se déplacent très peu, elles restent essentiellement sur le territoire. En ce qui concerne leur consommation elle est essentiellement alimentaire. Elles ont peu ou pas connaissance des moyens de transport du territoire. Les manifestations beaurepairoises sont pour beaucoup une des seules activités auxquelles ils ont accès.

Les personnes ont beaucoup insisté sur le manque d'emploi, et de structures pouvant accompagner vers l'emploi. Ils y pensent pour eux, mais aussi pour les générations suivantes.

Pour les plus jeunes, même s'ils sont dans la demande de lieux de consommation et de loisirs, ils ne sont pas pour autant consommateurs des activités existantes sur le territoire.

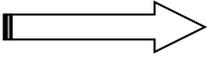
Il n'y a pas de lieux d'activité de consommation sur le territoire, les jeunes doivent trouver des solutions pour aller sur les villes alentours, co voiturage essentiellement ... « Beaurepaire est une ville où on y dort, il n'y a rien à faire pour nous »

Les jeunes qui restent sur le territoire le font pour la famille et quelques amis et souvent par manque de moyens financiers.

La mosquée est un lieu important pour de nombreux jeunes, ils y apprennent les cours coranique le samedi matin.

Le territoire est riche en associations diverses et variées et pourtant il y aurait une désertification culturelle.

Le réseau de bénévoles existe et il est très actif. Ce sont souvent les mêmes personnes. Cependant la majorité des événements annuels connus sont à l'extérieur de la CCTB. Les personnes ayant un niveau de vie plus aisée ou fortement investie bénévolement, même dans des associations du territoire, évoquent une consommation culturelle hors du territoire.



Tissu associatif riche, notamment en termes d'activités sportives, les jeunes enfants pratiquent pour la plupart des activités extra scolaires. Cela devient plus difficile en grandissant.

Les jeunes regrettent le manque d'espace dédié pour eux.

Peu de support culturel sur le territoire et ceux qui existent sont peu utilisés par les familles. Les familles mobiles consomment des activités hors du territoire, les autres ne font aucune activité les week-ends.

- **Espaces de rencontres et liens :**

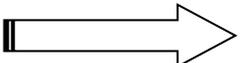
De nombreuses familles regrettent qu'il n'y ait pas de parc. En effet aujourd'hui, le parc pour enfants est très mal entretenu. Elles ne se sentent pas en sécurité car il est occupé par des jeunes désœuvrés. Pour eux, c'est un lieu à éviter. Les familles sont en difficulté pour la cohabitation sur des lieux accessibles à tous dans la ville.

Par contre, pour le trafic qu'il pouvait y avoir aux pieds des immeubles de quartier, ils sont connus des habitants du territoire, mais les dealers cohabitent avec les familles. Les lieux de trafic connus ne sont pas considérés comme « à éviter » car tout le monde se connaît et le respect mutuel s'est instauré.

Concernant les liens entre les personnes, peu de liens sont créés avec les voisins, chacun vis « dans son coin » ce qui favorise la crainte de l'autre sans que cela puisse être réellement expliqué.

La dématérialisation des démarches administratives est un frein au contact et favorisent l'isolement, il y a beaucoup moins de liens avec les professionnels.

Les jeunes évoquent des espaces de rencontres, à Beurepaire dans la rue ou dans la zone commerciale de Saint Barthélémy.



Manque d'espaces de rencontres adaptés et sécurisés. Mise en évidence de la pauvreté, des liens à créer entre les personnes. Aujourd'hui ces liens nécessitent un effort et une organisation (lieu, prétextes ...).

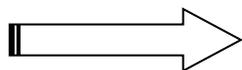
Les spécificités, problématiques et enjeux :

Mobilité et déplacement

Concernant la scolarité, rapidement les jeunes doivent quitter Beaurepaire, pour être scolarisés vers des villes plus importantes. Ceci implique de longs trajets en bus, et crée une fatigabilité qui nuit à la consommation d'activités extra scolaires.

La gare routière propose essentiellement des horaires adaptés au scolaire, il est donc difficile de sortir du territoire pour d'autres motifs.

Cette faible mobilité, a pour conséquence de limiter les accès aux loisirs, mais surtout aux dispositifs de santé. Concernant les jeunes une organisation en réseau, leur permet d'être mobile, essentiellement pour l'accès aux loisirs.



La mobilité reste un frein pour les familles en situation précaire qui restent enclavées sur le territoire.

Pour les jeunes ils se sont organisés de manière autonome.

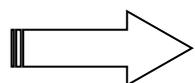
Une des difficultés restent l'accès aux dispositifs de santé spécialisés.

Particularité de certaines communes hors centre bourg :

Les communes limitrophes du département de la Drôme, comme Bellegarde Pousieux, Jarcieu accueillent principalement des « familles traditionnelles ». Peu de personnes âgées y habitent. Il y a beaucoup de liens avec les voisins qui sont souvent des amis de la famille.

Les familles habitent dans des maisons ce qui facilite les activités extérieures. Nous avons remarqué qu'il y a des liens familiaux importants, les familles font beaucoup d'activité ensemble. Mais en dehors de l'école il y a peu de lieux de rencontres.

Les enfants font, pour beaucoup d'entre eux, des activités extra scolaires. Les lieux de consommation et de soins des habitants sont principalement à l'extérieur de la CCTB : Salaise sur Sanne, Anneyron ou Roussillon parce que c'est plus près pour eux et parce que l'offre d'activité est plus importante.



Le sud du territoire voit des familles plutôt originaires du village, mobiles qui font fonctionner les réseaux d'entraide du village. Leurs lieux de consommation sont situés sur la CCPR. Le reste des communes consomment en direction de Vienne et de Beaurepaire. Saint Barthélémy est mis en évidence comme accueillant des familles qui cumulent les difficultés, et avec des problématiques très proches de celles de la commune centre bourg.

Suite à ces différentes étapes, et après la rencontre des partenaires et du comité de pilotage, plusieurs idées phares se détachent de ce premier travail. Il paraît donc nécessaire de proposer un nouveau projet social autour des questions liées à la parentalité, l'accès à la culture, ou encore, et ce de manière récurrente l'accès aux droits et aux dispositifs de santé. Au-delà de ces priorités des questions se posent en direction du mieux vivre ensemble et de l'acceptation de l'autre, que ce soit en terme de culture, d'âges, ou de structuration du ménage. Il apparaît également important de renforcer le pouvoir d'agir en favorisant l'engagement, l'implication, la mise en projet ou encore le bénévolat.

Au regard des orientations et de la configuration du territoire, on constate une forte demande de disposer d'actions de proximité, et la nécessité pour le centre social d'aller à la rencontre des habitants comme prémices pour développer la mobilité et la mise en réseau des acteurs.

Dans la partie suivante, je vais m'attacher à organiser l'ensemble des idées autour de trois grands thèmes ; les orientations, les méthodes de travail, et les deux questions évaluatives qui serviront à mesurer l'efficacité des actions sur le long terme.

3. Préconisations et méthodes de travail

Extrait de la circulaire CNAF : « Chaque structure de l'animation de la vie sociale, quelle que soit leur importance ou les particularités de leur territoire d'implantation, poursuivent trois finalités de façon concomitante :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité. Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. »

3.1 Axes et orientations de travail

La place des familles et le soutien à la parentalité

Orientation 1 : Prendre en compte les demandes des familles et plus particulièrement des parents afin de les rendre acteurs dans leur fonction de parent, en favorisant la mise en dynamique des familles entre elles, ainsi que la recherche de solutions adaptées à chacune.

L'orientation 1 est directement axée vers les familles et répondra aux missions premières d'un centre social en terme de soutien à la parentalité.

Extrait de la circulaire CNAF préconisant la mise en place d'un projet « familles ». « Les centres sociaux, acteurs de l'amélioration de la vie personnelle et sociale des différents membres des familles, sont fortement invités à développer un projet « familles » visant à répondre aux problématiques familiales du territoire, et à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif. Le projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales;

- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
- Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Objectifs principaux :

- Soutenir les parents dans leurs fonctions lors de toutes les étapes clefs de la vie de leurs enfants
- Recueillir les demandes des parents et favoriser les réseaux et l'échange par la mise en place d'actions collectives
- Permettre aux familles de se rencontrer lors de temps de loisirs pour dédramatiser leur fonction de parent et se rassurer en échangeant des pratiques

Objectifs opérationnels :

- Veiller à la juste place des parents à tous les âges de l'enfant, mettre en place des temps de soutien à la parentalité de la petite enfance à l'adolescence.
- Proposer des temps favorisant le recueil de la demande lors des différentes actions du centre social (accueil, veillées, conférences, table ronde ...)
- Mettre en place des temps conviviaux favorisant l'expérimentation en tant que parent.

L'accès à la culture sous toutes ses formes

Orientation 2: Favoriser l'accès à la culture dans toutes ses dimensions en dédramatisant et en élargissant l'accessibilité aux différents dispositifs afin de la promouvoir comme vecteur de lien social

Concernant l'orientation n°2, il semble primordial en préambule de préciser ce que l'on entend par culture, afin de mieux délimiter notre champ d'intervention.

Nous retiendrons donc trois aspects du terme de « culture » :

- Aspect Intellectuel : Processus par lequel l'homme développe ses facultés intellectuelles et s'extrait de l'état où il serait spontanément resté.
- Aspect anthropologique : Ensemble des pratiques, connaissances, traditions et normes propres à un peuple ou à une civilisation, et par extension, l'ensemble des pratiques, connaissances, traditions et normes d'un domaine ou d'une communauté donnée.
- Et enfin l'aspect artistique avec ce qui relève des arts, dans leur dimension esthétique, et de manière la plus large possible.

Objectifs principaux :

- Promouvoir et participer à la mise en place d'évènements culturels de proximité sur le territoire.
- Faciliter la découverte et la mobilité vers d'autres outils culturels plus éloignés et semblant moins accessibles, de par le niveau culturel proposé ou de par l'éloignement géographique.
- Permettre le mélange des différentes cultures et ainsi donner une place à chacune.

Objectifs opérationnels :

- Sensibiliser à la découverte culturelle dans les divers accompagnements de projets des différents secteurs du centre social.
- Permettre les représentations et découvertes culturelles de proximité, par le travail en partenariat.
- Prendre en compte l'aspect culturel lors des sorties ou actions extérieures au territoire en facilitant l'accès dans un premier temps puis en développant des réseaux et des initiatives.

Les habitants acteurs de leur santé et bien-être au quotidien

Orientation 3 : Permettre aux habitants de se préoccuper, de s'interroger et d'être acteurs dans leur santé et bien-être au quotidien.

Concernant l'orientation 3, il sera plutôt fait référence aux questions de bien-être et de santé telle que définit dans la méthodologie du développement des compétences psychosociales au regard de la définition de l'Organisation Mondiale qui parle d' « un état de complet bien-être physique, mental et social ». Cette approche positive et utopique prend en compte la globalité de l'être humain. La Charte d'Ottawa propose une approche dynamique de la santé qui est perçue désormais comme « une ressource de la vie quotidienne et non comme le but de la vie ».

La santé des individus dépend donc de multiples « déterminants » qui relèvent de dimensions collectives (politiques, sociales, économiques, culturelles, environnementales...), et individuelles (biologiques, psychologiques, modes de vie...).

- De facteurs **individuels** (génétique, physiologie, vieillissement)
- De facteurs **associés aux dispositifs de santé** (prévention, accès aux soins)
- De facteurs **liés aux comportements individuels et collectifs** (hygiène de vie, pratique sportive, etc.)
- De facteurs liés à l'**environnement physique et humain** (urbanisme, cadre de vie, habitat, logement, transport)
- De facteurs liés aux **conditions "psycho-socio-économiques"** (niveau de revenus, niveau d'éducation, insertion sociale, etc.).

En tant que centre social, nous pouvons agir sur deux vecteurs de promotion du bien-être et de la santé ; en permettant aux citoyens de participer à l'amélioration de leur cadre de vie en développant le pouvoir d'agir sur leur environnement, et en leur assurant les mécanismes pour **acquérir des aptitudes personnelles permettant d'agir sur la santé.**

Objectifs principaux :

- Faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs de santé.

- Prévenir les addictions et les conduites à risque en mobilisant les compétences psycho sociales.
- Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.

Objectifs opérationnels :

- Créer des partenariats facilitant la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire.
- Développer les points d'information, et d'accès numérique facilitant l'accès aux droits.
- Diversifier les offres de pratiques sportives, de sensibilisation à l'équilibre alimentaire et de prise en compte de son bien-être physique et psychologique.

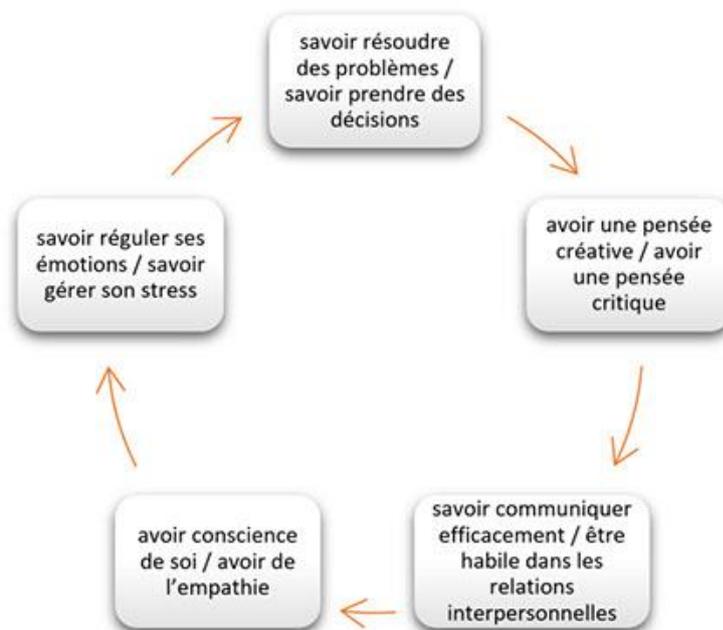
3.2 Méthodes de travail

- Favoriser le développement de l'esprit critique en développant les compétences psychosociales

Définition des compétences psychosociales de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) : « Les compétences psychosociales sont la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. »

Ces 10 compétences psychosociales peuvent se regrouper autour de trois axes plus simples à appréhender :

- **Connaissance de soi et rencontre de l'autre**
- **Connaître et gérer ses émotions**
- **Gestion des conflits et résolutions de problèmes**



Cette méthode si elle est préconisée dans un premier temps dans les actions de promotion de la santé, peut largement s'appliquer à d'autres thématiques et à tous

les âges. Elle symbolise les modes d'intervention des centres sociaux autour du développement de l'esprit critique et du développement du pouvoir d'agir.

- Accentuer les actions de proximité et « l'aller vers » les habitants du territoire.

Compte tenu de la configuration du territoire, il paraît important de privilégier les actions de proximité, mais pas seulement. Nous ferons le choix de proposer trois étapes correspondant à ce que l'on appelle l'aller vers :

- Développer les partenariats pour faciliter l'accès du territoire aux associations spécialisées.
- Mettre en place des actions sur les communes et privilégier les implantations délocalisées.
- Créer de la mobilité vers d'autres centres urbains afin d'élargir la connaissance et ainsi de développer l'esprit critique.

Dans le champ de l'action publique, la proximité qualifie tout à la fois un positionnement individuel, celui d'un professionnel qui « va au-devant » d'un usager et un type de partenariat, une façon pour les professionnels, bénévoles et usagers de travailler ensemble, en réseau.

Dans la méthode de travail de l'équipe du centre social il s'agit bien de développer d'un point de vue géographique la proximité avec les habitants, mais également dans le positionnement professionnel.

Cette posture pourra ainsi faciliter l'écoute et le recueil de la demande sociale. La phase d'écoute des habitants du territoire est une des clefs de voute de l'action des centres sociaux, notamment dans les questions de constructions d'actions collectives à visée émancipatrice et de développement du pouvoir d'agir. Pour cela, il est nécessaire d'aller à la rencontre des habitants, là où ils se trouvent : à la sortie des écoles, dans les cafés, devant les supermarchés ou sur les marchés, à la sortie des activités de loisir et de leur parler, de les écouter, d'échanger, avec une posture de non jugement.

Cette écoute doit se faire dans un climat de confiance et de respect de la parole de l'autre.

3.3 Les questions évaluatives transversales

- Le développement du pouvoir d'agir, l'implication et la citoyenneté à tous les âges

Au regard de la circulaire CNAF de 2012, il semble pertinent de s'appuyer sur les différents degrés d'engagement afin de mesurer la participation des habitants. La circulaire définit la participation des usagers-habitants comme principe méthodologique incontournable et la dynamique participative constitue un principe fondateur et une plus-value de l'animation de la vie sociale.

« La participation concerne à la fois les usagers à titre individuel, les habitants du territoire, les familles, y compris les enfants et les jeunes, ainsi que les bénévoles impliqués dans la vie de la structure. Cette participation des usagers-habitants et des bénévoles contribue directement à la troisième finalité de l'animation de la vie sociale, la prise de responsabilité et le développement de la citoyenneté de proximité. La participation permet le développement des capacités des personnes et leur autonomie. Sur le plan de la conduite de l'action publique, la dynamique participative permet la prise en compte des besoins prioritaires exprimés par le terrain et une adaptation des orientations politiques des financeurs ; cette démarche qui reconnaît l'expertise d'usage de la population, contribue à une meilleure adéquation et efficacité, voire efficience, de l'action publique. »

Les modalités de participation des habitants correspondent à différents niveaux d'engagement, qui nous serviront de critères d'évaluations de résultat :

- **la présence, consommation de services ou d'activités** ; ce premier critère qui peut être un premier contact avec le centre social ne doit pas constituer le seul degré de participation des habitants. Il est important de favoriser le passage vers le degré supérieur, voir les suivants.

- **l'implication dans une instance d'information et de consultation** ; si celui-ci est déjà un premier palier, il reste au regard de la CAF « une participation symbolique. (Référence échelle d'ARNSTEIN, niveau 3)

- **la contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif** ; celle-ci peut être appréciée au regard notamment des actions collectives qui suscitent des initiatives, en particulier celles qui répondent aux besoins des habitants et du territoire, en fonction des demandes et besoins repérés lors des différents dispositifs d'accueil et de recueil de la demande sociale. (Référence échelle d'ARNSTEIN, niveau 4 /5)

- **la collaboration « permanente » et la prise de responsabilité**, qui sera appréciée en fonction de la manière d'associer et de responsabiliser les « parties prenantes » dans la réalisation des actions de l'association, sur du plus long terme, mais également dans des actions répondant à des besoins d'autres acteurs, ou groupe d'habitants (Référence échelle d'ARNSTEIN, niveau 6/7)

- **la contribution au processus de décision** ; que l'on retrouvera essentiellement dans l'association des habitants à la gestion de la structure. Pour cela, des instances doivent être organisées et les moyens doivent être mis en œuvre pour faciliter la prise de décision. (Référence échelle d'ARNSTEIN, niveau 8)

Ces différentes étapes doivent bien sûr être mobilisées comme le précise le circulaire lors d'étapes clefs qui favorisent l'implication et permettent de gravir les différents degrés : le diagnostic, l'élaboration du projet social, des temps de la vie collective (fêtes, périodes de tension sur le territoire, etc.) mais aussi dans les phases de bilan et d'évaluation.

Afin de faciliter la participation et la prise de décision, il est primordial de veiller à mettre en œuvre trois étapes incontournables : l'information, la consultation et la concertation. L'équipe devra être vigilante car celle-ci implique un partage du pouvoir. Nommée dans ce contexte, l'idée de participation induit celle de citoyenneté.

Ci-dessous un outil intégré à toutes les fiches actions qui permettra d'évaluer le degré d'implication des habitants dans chacune d'elles, mais également son évolution au cours de la mise en œuvre de ce projet social. Nous allons utiliser

l'ECHELLE D'ARNSTEIN qui référence les catégories de participation et de « non-participation » selon les niveaux ci-dessous :

Niveaux	Qualification	Définition
1	Manipulation	Ces niveaux supposent un public passif à qui on fournit des informations pouvant être partiales et partielles
2	Education	
3	Information	Le public est informé sur ce qui va se produire, sur ce qui est en train de se produire et sur ce qui s'est déjà produit
4	Consultation	Le public a la parole mais n'a aucun pouvoir dans la prise en compte de leur point de vue
5	Implication	Les opinions du public ont quelques influences mais ce sont encore les détenteurs du pouvoir qui prennent les décisions
6	Partenariat	Le public peut commencer à négocier avec les décideurs, incluant un accord sur les rôles, les responsabilités et les niveaux de contrôle
7	Délégation de pouvoirs	Délégation partielle du pouvoir
8	Contrôle des citoyens	Délégation totale dans la prise de décision et de l'action ;

Les premiers niveaux correspondent à la manipulation et décrivent le niveau de « non-participation », que certains confondent avec la vraie participation.

Les niveaux 3 et 4 permettent à ceux qui n'ont pas le pouvoir d'avoir accès à l'information et de se faire entendre. Mais leurs avis ne seront pris en compte par ceux qui ont le pouvoir.

Le niveau 5 permet aux citoyens de donner leur avis, mais le droit de décider reste entre les mains de ceux qui ont le pouvoir.

Les 3 derniers niveaux correspondant au pouvoir des citoyens. Ils indiquent des degrés d'influence croissante sur la prise de décision. Les citoyens peuvent nouer des partenariats qui leur permettent de négocier et d'engager des échanges avec les détenteurs du pouvoir.



Ce diagramme sera intégré à chaque fiche action. Il sera noté la courbe pour l'année 2018, et les objectifs d'implication attendus pour 2021.

Chaque année lors de commissions évaluatives la progression sera notifiée.

- *Le mieux vivre ensemble et les passerelles vers plus de mixité et de liens intergénérationnels.*

Comme le précise la circulaire CNAF de 2012 : « Certaines évolutions sociales, communes à de nombreux territoires, interrogent et/ou ont un impact sur la notion de « vivre ensemble » :

- l'accentuation des questionnements autour des familles (monoparentalité, responsabilités éducatives, décohabitation, ruptures familiales),
- la place des jeunes dans la société et leurs relations avec les autres classes d'âge,
- le développement de la précarité et le renforcement des enjeux de la relation à l'école et de l'insertion dans le monde professionnel, - le vieillissement de la population,
- l'amplification des préoccupations relatives au développement durable. Le développement des nouvelles technologies modifie également les formes du lien social et réinterroge les notions de proximité et de voisinage. Plus globalement, l'accélération du changement technologique peut fragiliser la société, qui n'a plus le temps de faire de cette innovation technologique un apprentissage social. »

Lors du dernier projet social, nous avons privilégié comme objectif la mise en place d'actions en direction de typologie de public spécifique.

Aujourd'hui nous touchons un large public, que ce soit en termes d'âges, de configuration familiale ou encore de niveau de revenu. Le diagnostic met clairement en évidence la difficulté pour toutes ces catégories de cohabiter et au-delà de mettre en place des actions communes et d'échanges.

Si dans un premier temps, nous serons amenés à favoriser la meilleure connaissance de l'autre, nous viserons à terme la co-construction d'actions et la mixité lors de temps forts.

Afin d'évaluer et de mesurer ces échanges, lors de chaque évaluation annuelle, nous utiliserons le tableau suivant, ce modèle reprend tous les critères possibles, ils seront triés en fonction de l'action et du publics cibles :

Critères	Au démarrage de l'action	Evaluation annuelle			Effets attendus
		2019	2020	2021	
VIVRE ENSEMBLE et MIXITE					
Diversité des publics en termes de sexes					
Diversité des publics en termes d'âge					
Diversité des publics en termes de niveau social					
Diversité des publics en termes de composante familiale					
Diversité des publics // territoire d'habitations					
Capacités à participer ensemble à une action					
Capacités à construire conjointement une action					
Capacités à créer des solidarités.					
		2019	2020	2021	
LES PASSERELLES					
Passage des jeunes de la prévention vers les dispositifs de droit commun jeunesse					
Passage des accueils enfance vers la jeunesse					
L'INTERGENERATIONNEL					
Mixité et actions séniors/famille					
Mixité et actions séniors/jeunesse					
Mixité et actions séniors/enfance					
Mixité et actions séniors/prévention					
Mixité et actions famille/seniors/enfance et jeunesse					

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL
DE L'ILE DU BATTOIR

Le secteur famille et lien social en transversalité

L'accueil

L'accompagnement aux multimédia

Les loisirs en famille

Les temps d'échanges et d'informations

Les activités socio culturelles

Le lieu d'accueil Enfants Parents

La ludothèque

Le réseau des bénévoles

Le bien vieillir sur le territoire

Le point d'Information Famille

L'accompagnement parental

Les ateliers Socio Linguistiques

L'accompagnement Individuel Renforcé

L'animation des forums RSA

410 chemin du 5 aout 1943 BP23 38270 BEAUREPAIRE

www.centresocial-territoiredebeaurepaire.fr

L'ACCUEIL

Orientation 1 : Prendre en compte les demandes des familles et plus particulièrement des parents afin de les rendre acteurs dans leur fonction de parent, en favorisant la mise en dynamique des familles entre elles, ainsi que la recherche de solutions adaptées à chacune.

Recueillir les demandes des parents et favoriser les réseaux et l'échange par la mise en place d'actions collectives.

↳ Proposer des temps favorisant le recueil de la demande lors des différentes actions du centre social.

L'accueil au sein du Centre Social et accueils délocalisés :

Comme le précise la circulaire CAF de juin 2012 les différents accueils réalisés par les centres sociaux permettent de ***recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs.***

*Il est assuré par une animatrice formée et rattachée au secteur famille et lien social. Elle fait le lien avec l'équipe, ce qui permet qu'il soit **porté collectivement** par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social. **Il est une action à part entière.***

Afin d'assurer au mieux ces temps d'accueil, des supports différents facilitant l'échange sont utilisés : café, documentations, inscription activités en accès libre ...)

Au-delà de temps forts organisés sur Beurepaire, nous allons aussi à la rencontre des parents sur les communes environnantes sur le lieu des centres de loisirs délocalisés. Dans l'objectif de faciliter les inscriptions aux différents centres de loisirs, d'échanger avec les familles sur les activités proposées, de permettre la reconnaissance des professionnels du centre. Ces rencontres privilégiées car uniquement accès sur ses objectifs, se rendre disponible pour le public et le fait « d'aller vers eux ». Proposer un temps de rencontre convivial avec des boissons chaudes, gâteaux... Permettre de rassurer les parents sur ces temps, d'avoir des échanges plus posés, plus constructifs que lors d'une inscription au centre social où différents publics se côtoient rendant l'accueil moins disponibles.

Café des parents :

Nous sommes régulièrement interpellées par certains parents habitants Beaurepaire qui s'interrogent sur leur rôle de parents. En effet, ils expriment le besoin de se retrouver entre parents afin d'échanger sur des préoccupations communes relatives à la vie de famille.

Les parents expriment des appréhensions face à l'école et n'arrivent pas à trouver leur place dans cette relation.

Un espace dédié aux familles au sein de l'école permettra le partage d'expériences de la relation éducative à travers l'expression du quotidien de la vie de chacun. Le café des parents favorisera aussi la collaboration famille /école en incitant les parents à participer à des actions collectives d'information, de prévention au sein des établissements scolaires.

Evaluation annuelle

CRITERES	INDICATEURS	RESULTATS
Quantitatifs et territoire		
Nombre d'adhérents au centre social Nombre d'accueil délocalisé mis en place Nombre de parents présents Nombre de rencontres dans l'année Nombres de projets initiés par les participants		
Nombre d'écoles primaires de Beaurepaire impliquées		
Au regard des objectifs visés		
Proposer des temps favorisant le recueil de la demande lors des différentes actions du centre social.		
Recenser les interrogations des familles	Thèmes abordés	
Encourager l'expression des parents, la prise de confiance en eux	Qualité des échanges entre parents Ambiance Assiduité des participants	

L'ACCOMPAGNEMENT AU MULTIMEDIA

Orientation 1: Prendre en compte les demandes des familles et plus particulièrement des parents afin de les rendre acteurs dans leur fonction de parent, en favorisant la mise en dynamique des familles entres elles, ainsi que la recherche de solutions adaptées à chacune.

Soutenir les parents dans leurs fonctions lors de toutes les étapes clefs de la vie de leurs enfants

↳ Veiller à la juste place des parents à tous les âges de l'enfant, mettre en place des temps de soutien à la parentalité de la petite enfance à l'adolescence.

Orientation 3: Permettre aux habitants de se préoccuper, de s'interroger et d'être acteurs dans leur santé et bien-être au quotidien.

Faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs de santé

Prévenir les addictions et les conduites à risque en mobilisant les compétences psycho sociales

↳ Développer les points d'information, et d'accès numérique facilitant l'accès aux droits

Descriptif de l'action :

Accès libre à un ordinateur et à Internet

Labellisé Espace Public Numérique, il permet d'accéder aux nouvelles technologies d'information et de communication. Les usagers peuvent utiliser un poste informatique. Ils naviguent librement sur les sites autorisés et font appel à l'animateur si besoin.

Les parents peuvent venir chercher des conseils sur l'utilisation des réseaux sociaux ou sur le paramétrage des smartphones et/ou tablettes ...

L'animateur multimédia a aussi pour rôle d'accompagner les usagers à l'utilisation des services en ligne tout en respectant leurs données personnelles et confidentielles : CAF, pôle emploi, impôts, préfecture, sécurité sociale, retraite ...

Ateliers informatiques

Des cours collectifs à l'année qui sont réalisés par niveaux et qui visent une autonomie progressive adaptée au niveau de l'habitant. Les participants sont incités à s'entraider et à collaborer

L'animateur multimédia veillera à valoriser les acquis de chacun et ainsi d'améliorer leur estime de soi. Un suivi individuel permettra de suivre l'avancé des stagiaires.

Des ateliers ponctuels sont organisés en fonction des demandes autour de la photo, remplir sa feuille d'impôt sur internet, sur l'utilisation des smartphones, de la clé USB, des réseaux sociaux ...

Une foire aux questions informatiques animée par un bénévole ou un stagiaire des cours informatique organise une permanence pour répondre aux questions. Chacun peut venir poser sa problématique et/ou écouter les questions des autres participants. L'animateur multi media intervient comme facilitateur.

A terme, cette foire aux questions pourrait être en autonomie avec des bénévoles et avec un forum des questions/réponses en ligne.

Prévention multi media

L'animateur multimédia en binôme avec un animateur enfance ou jeunesse interviendra dans les classes de primaire et collège pour sensibiliser à la bonne utilisation d'internet et des réseaux sociaux. Le temps d'intervention dans les classes sera réalisé par les professionnels du centre social et éventuellement en partenariat avec des intervenants extérieurs. Les salariés du centre social, formés aux outils liés aux compétences psycho sociales, adapteront l'animation de ces ateliers en conséquence.

Des ateliers thématiques pourront être mis en place pour les parents qui souhaitent plus de renseignements ou être accompagnés sur les outils numériques actuels.

Les ludi'net

En collaboration avec le Point Information Famille, l'animateur multimédia proposera des ateliers « ludi'net » pendant des temps adaptés aux familles (soirée, samedi matin ...)

L'objectif de ces ateliers est de partager un moment convivial autour d'une thématique liée au questionnement des parents sur l'utilisation d'internet : réseaux sociaux, vie privée / vie publique, les fake news...

Une attention particulière sera portée sur les addictions : écrans, réseaux sociaux, jeux vidéo ... Des intervenants extérieurs seront mobilisés pour ces ateliers.

Stage thématique pendant les vacances

Pendant les vacances scolaires, l'animateur multimédia proposera des mini-stages avec les enfants de 7 à 15 ans. Selon les connaissances des enfants et leurs souhaits, les thématiques seront variées : robotique, initiation à la programmation informatique, photos numériques ... Ces stages permettront de s'initier au respect de soi et de l'autre. Les outils numériques seront ici utilisés comme un support idéal à l'échange : création et paramétrage d'une page facebook, d'un compte Snap Ils favorisent ainsi l'apprentissage des bonnes pratiques sur l'utilisation du numérique.

Evaluation annuelle :

CRITERES	INDICATEURS	RESULTATS
Quantitatifs		
Nombre de personnes accueillies en accès libre Nombre de personnes en formation informatique Nombre d'ateliers ponctuels sur une thématique Nombre de bénévoles/participants sur la foire aux questions Nombre d'interventions dans les classes Nombre d'ateliers Ludi'net mis en place Nombre de participants aux ateliers Ludi'net Nombre de stage thématiques Nombre de jeunes présents aux stages thématiques		
Au regard des objectifs visés		
Veiller à la juste place des parents à tous les âges de l'enfant, mettre en place des temps de soutien à la parentalité de la petite enfance à l'adolescence.		
Mettre en place des temps conviviaux autour d'une thématique liée au questionnement des parents sur l'utilisation d'internet	Nombre d'ateliers ludi'net mis en place Thématiques des ateliers liées à la parentalité et à l'utilisation du numérique au sein de la famille	

Créer des partenariats facilitant la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire		
Mettre en place des ateliers animés par des professionnels extérieurs à destination des familles sur la prévention des addictions liées au numérique	Nombre de partenariats mis en place avec des institutions adaptées à la thématique « addiction et numérique » Nombre d'ateliers sur la prévention des addictions liées au numérique	
Développer les points d'information, et d'accès numérique facilitant l'accès aux droits		
Mettre à disposition du matériel informatique en accès libre	Créneau d'ouverture du cybercentre Nombre d'ordinateurs avec accès internet mis à disposition des usagers en accès libre	
Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.		
Favoriser l'engagement bénévole au sein de l'action « foire aux questions » afin d'améliorer leur estime de soi	Nombre de bénévoles présents	

LES LOISIRS EN FAMILLE

Orientation 1 : Prendre en compte les demandes des familles et plus particulièrement des parents afin de les rendre acteurs dans leur fonction de parent, en favorisant la mise en dynamique des familles entre elles, ainsi que la recherche de solutions adaptées à chacune.

Permettre aux familles de se rencontrer lors de temps de loisirs pour dédramatiser leur fonction de parent et se rassurer en échangeant des pratiques.

↳ Mettre en place des temps conviviaux favorisant l'expérimentation en tant que parent.

Orientation 2 : Favoriser l'accès à la culture dans toutes ses dimensions en dédramatisant et en élargissant l'accessibilité aux différents dispositifs afin de la promouvoir comme vecteur de lien social.

Faciliter la découverte et la mobilité vers d'autres outils culturels plus éloignés et semblant moins accessibles, de par le niveau culturel proposé ou de par l'éloignement géographique.

Permettre le mélange des différentes cultures et ainsi donner une place à chacune

↳ Sensibiliser à la découverte culturelle dans les divers accompagnements de projets des différents secteurs du centre social

↳ Sensibiliser à la découverte culturelle dans les divers accompagnements de projets des différents secteurs du centre social

↳ Prendre en compte l'aspect culturel lors des sorties ou actions extérieures au territoire en facilitant l'accès dans un premier temps puis en développant des réseaux et des initiatives.

Descriptif de l'action :

Les Sorties en Famille :

Dans un contexte économique souvent précaire, les dépenses liées aux sorties ou aux loisirs ne sont pas prioritaires dans les budgets des familles.

A travers des sorties à la journée, il s'agit de faire découvrir aux familles du secteur des lieux ou espaces qui peuvent devenir des destinations de temps libre en famille. Dans un premier temps nous travaillons à mobiliser les familles, à les accompagner, en proposant un soutien pédagogique, logistique et budgétaire. Dans un deuxième temps, lors de réunions d'échanges autour des sorties proposées, les familles sont invitées à créer un groupe, à être force de propositions et à s'investir dans les autofinancements mais aussi à amorcer de nouvelles actions. Elles iront jusqu'à réfléchir et proposer le dossier VSC. Les salariés gardent une posture de facilitateur et sont garants du cadre posé avec les familles.

Ces différents temps favorisent la mixité, les liens et la solidarité, mais également doivent garder une visée émancipatrice. Il y a une sortie par trimestre financée pour au moins un tiers par des actions collectives d'autofinancement. Chaque famille signe un contrat d'engagement dans lequel elle s'engage à participer activement

Le ciné plein air :

L'objectif de cette action est de proposer des séances de ciné plein air sur tout le territoire d'action du centre social (CCTB) et de réunir toutes les générations. Le choix du film (en lien avec le cinéma de l'Oron) doit être guidé par la volonté de favoriser les rencontres intergénérationnelles ou intercommunautaires.

Pour cela, une animatrice du secteur famille/lien social gère l'organisation des séances, la communication, le fonctionnement, la programmation et la gestion sur place de l'installation en lien avec le projectionniste. Les communes et les associations locales doivent être partie prenante des choix et de l'organisation.

Les veillées

Ces soirées parents/enfants favorisent le lien entre familles et de permettent à celle-ci dans la convivialité d'échanger sur des préoccupations inhérentes à la relation parents/enfants. Elles s'appuient sur les actions du secteur enfance et jeunesse. Les thématiques seront pensées en fonction des besoins repérés et/ou exprimés par les parents. Une inscription à l'accueil du centre social se fera en amont et un repas partagé équilibré viendra clôturer la soirée. Le référent famille interviendra en appui des intervenants en apportant des compétences particulières qu'elles soient techniques ou d'orientation.

Evaluation annuelle :

CRITERES	INDICATEURS	RESULTATS
Quantitatifs et territoire		
Nombre de sorties famille mise en place Nombre de participants aux sorties familles Nombre de réunions préparatoires avec les familles Nombre d'autofinancement mis en place Nombre de participants aux cinés plein air Nombre de veillée mise en place Nombre de participants aux veillées		
Nombre d'associations locales/communes impliquées Nombre de veillées délocalisées		
Au regard des objectifs visés		
Mettre en place des temps conviviaux favorisant l'expérimentation en tant que parent.		
Privilégier un accueil personnalisé et adapté au public afin de l'accompagner vers des loisirs collectifs	Prendre le temps avec chaque famille Orientation Travail sur le budget « sorties et loisirs » avec les familles	
Favoriser la rencontre entre familles en aménageant des temps collectifs	Mise en place de temps collectifs pendant la sortie Actions d'autofinancement Veillées Ciné plein air	
Sensibiliser à la découverte culturelle dans les divers accompagnements de projets des différents secteurs du centre social		
Echanger avec les familles sur les lieux à connotation culturelles sur le territoire et accessibles aux familles	Création d'une cartographie des lieux culturels et ludiques du territoire avec les familles	

Prendre en compte l'aspect culturel lors des sorties ou actions extérieures au territoire en facilitant l'accès dans un premier temps puis en développant des réseaux et des initiatives.		
Mettre en place des temps de rencontre avec les familles afin de préparer avec elles un programme de sorties à l'année	Nombre de « commission des sorties familles » mise en place Engagement des familles lors de la programmation	
Mobiliser et accompagner les familles lors d'actions d'autofinancements	Participation de chaque famille à au moins une action d'autofinancement	
Veiller à prendre en compte l'aspect culturel lors des choix des films des cinés plein air	Proposer un maximum de films culturels favorisant les rencontres intergénérationnelles ou intercommunautaires.	

LES TEMPS D'ÉCHANGES ET D'INFORMATIONS

Orientation 1: Prendre en compte les demandes des familles et plus particulièrement des parents afin de les rendre acteurs dans leur fonction de parent, en favorisant la mise en dynamique des familles entre elles, ainsi que la recherche de solutions adaptées à chacune.

Soutenir les parents dans leurs fonctions lors de toutes les étapes clefs de la vie de leurs enfants.

Permettre aux familles de se rencontrer lors de temps de loisirs pour dédramatiser leur fonction de parent et se rassurer en échangeant des pratiques.

Recueillir les demandes des parents et favoriser les réseaux et l'échange par la mise en place d'actions collectives

- ↳ Veiller à la juste place des parents à tous les âges de l'enfant, mettre en place des temps de soutien à la parentalité de la petite enfance à l'adolescence.
- ↳ Proposer des temps favorisant le recueil de la demande lors des différentes actions du centre social (accueil, veillées, conférences, table ronde ...)

Orientation 3: Permettre aux habitants de se préoccuper, de s'interroger et d'être acteurs dans leur santé et bien-être au quotidien.

Faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs de santé

Sensibiliser les habitants à une bonne hygiène de vie favorisant le bien-être et la prévention des maladies liées au manque d'activité physique et à une mauvaise alimentation.

Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.

- ↳ Créer des partenariats facilitant la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire
- ↳ Développer les points d'information, et d'accès numérique facilitant l'accès aux droits

Descriptif de l'action :

Soirées-débat :

L'objectif de ces soirées est de pouvoir apporter sur chaque commune du territoire une action spécifique et ludique permettant les échanges et la création de lien entre les habitants et les associations locales.

Ces soirées seront gratuites, ouvertes à tous et animées par des professionnels en lien avec le centre social et une association locale.

Le but de l'action est de favoriser l'échange en prenant en compte les représentations des participants sur la thématique mais aussi de pouvoir apporter des outils concrets en fonction de leurs habitudes.

Tables rondes :

Les tables rondes seront principalement proposées aux parents d'adolescents avec des thématiques bien spécifiques aux jeunes. L'objectif est de pouvoir apporter aux parents des conseils et des outils concrets qui leur serviront au quotidien. Mieux comprendre leurs enfants et les changements dans lesquels ils se trouvent à l'adolescence permettra aux parents de mieux accompagner le jeune.

Evaluation annuelle :

CRITERES	INDICATEURS	RESULTATS
Quantitatifs et territoire		
Nombre de participants présents lors des soirées débats Nombre de soirées-débats mise en place Nombre de participants présents lors des tables rondes Nombre de tables rondes mise en place		
Nombre de soirées débats mis en place sur la CCTB		
Au regard des objectifs visés		
Veiller à la juste place des parents à tous les âges de l'enfant, mettre en place des temps de soutien à la parentalité de la petite enfance à l'adolescence.		
Soutenir les capacités d'attention et de réflexion des parents auprès de leurs enfants	Mise en place de temps de rencontre entre parents en dehors des horaires de bureau afin d'échanger sur	

	l'éducation de leurs enfants. Création avec les parents d'outils permettant de faciliter les échanges entre parents et enfants.	
Proposer des temps favorisant le recueil de la demande lors des différentes actions du centre social (accueil, veillées, conférences, table ronde ...)		
Effectuer un travail de mobilisation, de sensibilisation favorisant les échanges entre parents, l'entraide et la solidarité.	Mise en place des tables-rondes Mise en place des soirées-débats Ecoute active lors de ces temps collectifs.	
Créer des partenariats facilitant la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire		
Intensifier les partenariats (famille/école), les rencontres entre parents et les acteurs du soutien à la parentalité	Mise en place de temps collectifs entre parents (tables-rondes, soirées-débats).	
Développer les points d'information, et d'accès numérique facilitant l'accès aux droits		
Etre un espace relais d'information entre les différents dispositifs et les parents.	Mise à disposition des parents d'outils, de flyers d'institutions spécifiques selon la thématique abordée.	
Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.		
Permettre l'acquisition de savoirs-faire, savoirs-être, de savoirs aux parents en s'appuyant sur leurs compétences et les mutualiser entre eux.	Interventions de professionnels lors des rencontres collectives. Animation par les professionnels de ces temps collectifs.	

LES ACTIVITES SOCIOCULTURELLES

Orientation 2 : Favoriser l'accès à la culture dans toutes ses dimensions en dédramatisant et en élargissant l'accessibilité aux différents dispositifs afin de la promouvoir comme vecteur de lien social.

Promouvoir et participer à la mise en place d'évènements culturels de proximité sur le territoire.

↳ Sensibiliser à la découverte culturelle dans les divers accompagnements de projets des différents secteurs du centre social.

Orientation 3 : Permettre aux habitants de se préoccuper, de s'interroger et d'être acteurs dans leur santé et bien-être au quotidien.

Sensibiliser les habitants à une bonne hygiène de vie favorisant le bien-être et la prévention des maladies liées au manque d'activité physique et à une mauvaise alimentation.

↳ Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.

Descriptif de l'action :

Chaque année nous proposons donc des activités socio-culturelles en prenant en compte les demandes des habitants mais aussi en veillant à mettre en place des activités qui n'existent pas sur le territoire. Nous veillons également à proposer une offre adaptée à tous les âges et à toutes les conditions physiques et favorisant l'accès pour tous.

La programmation privilégiera l'engagement bénévole et prendra en compte :

- les activités en lien avec la découverte culturelle
- les actions de prévention autour de l'alimentation, l'obésité, l'isolement en passant par le sport et la collectivité
- Proposer des activités en lien avec le public (enfants, seniors, handicapés, jeunes parents...) et leurs disponibilités.
- Favoriser l'implication des parents afin de placer l'enfant dans une dynamique essentielle au bon déroulement de l'activité.

Evaluation annuelle :

CRITERES	INDICATEURS	RESULTATS
Quantitatifs		
Nombre d'adhérents des différentes activités Nombre d'enfants sur les activités Nombre d'adultes sur les activités Nombre de séniors sur les activités Nombre de personnes porteuses de handicap sur les activités Nombre d'activités socioculturelles proposées		
Au regard des objectifs visés		
Sensibiliser à la découverte culturelle dans les divers accompagnements de projets des différents secteurs du centre social.		
Favoriser et développer les activités socioculturelles en lien avec la découverte culturelle.	Mise en place des activités (théâtre, danse, langue des signes...)	
Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.		
Favoriser la mise en place d'activités socioculturelles permettant de travailler l'activité physique, la concentration et l'équilibre alimentaire afin de développer le bien-être des adhérents.	Mise en place des activités (ateliers cuisine, yoga, marche, karaté, Scrabble...)	

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS « LUDI'BULLES »

***Orientation 1 :** Prendre en compte les demandes des familles et plus particulièrement des parents afin de les rendre acteur dans leur fonction de parent, en favorisant la mise en dynamique des familles entre elles, ainsi que la recherche de solutions adaptées à chacune.*

Soutenir les parents dans leurs fonctions lors de toutes les étapes clefs de la vie de leurs enfants.

↳ *Veiller à la juste place des parents à tous les âges de l'enfant, mettre en place des temps de soutien à la parentalité de la petite enfance à l'adolescence.*

Descriptif de l'action :

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) est un espace de socialisation libre d'accès sans inscription au préalable, qui accueille des jeunes enfants (moins de 6 ans) accompagnés d'un adulte ayant un lien de parenté avec l'enfant. Ce lieu est un espace d'accueil, de rencontres, de paroles, de jeux. On n'impose pas de modèle éducatif mais on peut partager des valeurs, une tolérance, une bienveillance et une bienveillance.

Ce lieu est gratuit et sans inscription. Chacun peut venir à son rythme. La participation est basée sur le volontariat, la confidentialité et l'anonymat.

Lors de chaque séance, il y a deux accueillants présents et disponibles. L'un des deux assure deux séances de suite afin de veiller à une continuité. Les binômes ont été reprogrammés pour que l'ensemble des professionnels arrive à se rencontrer.

Le fait que la mixité soit présente sur le Lieu d'accueil est un atout pour toucher l'ensemble des parents mais aussi dans le croisement des regards et les échanges.

Des rencontres régulières entre les accueillants, un temps de supervision commun assuré par une psychologue clinicienne pour accompagner les accueillants et des temps de formations communs pour la cohésion du groupe.

Evaluation annuelle :

CRITERES	INDICATEURS	RESULTATS
Quantitatifs et territoire		
<p>Nombre de familles accueillies</p> <p>Nombre d'enfants et d'adultes accueillis</p> <p>Temps de présence des familles</p> <p>Nombre de familles d'origine différente</p> <p>Nombre de générations (grands-parents, parents, enfants..)</p>		
Au regard des objectifs visés		
<i>Veiller à la juste place des parents à tous les âges de l'enfant, mettre en place des temps de soutien à la parentalité de la petite enfance à l'adolescence</i>		
<p>Proposer des temps de rencontre aux parents d'enfants de 0 à 6 ans afin d'échanger sur l'éducation</p>	<p>Amplitude d'ouverture et jour correspondant aux familles.</p>	
<p>Apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle et prévenir les situations conflictuelles.</p>	<p>Faciliter les échanges entre parents et enfants.</p> <p>Permettre de s'interroger sur sa façon de faire grâce aux expériences d'autres parents.</p> <p>Un espace information libre d'accès</p>	
<p>Conforter les liens existants entre les membres d'une même famille ; Valoriser et rassurer sur les compétences de chacun.</p>	<p>Verbalisation et bienveillance.</p> <p>Travail autour du respect, de l'anonymat, de la confidentialité pour favoriser l'échange.</p>	

LA LUDOTHEQUE : LUDI'JEUX

Orientation 1: Prendre en compte les demandes des familles et plus particulièrement des parents afin de les rendre acteur dans leur fonction de parent, en favorisant la mise en dynamique des familles entres elles, ainsi que la recherche de solutions adaptées à chacune.

Permettre aux familles de se rencontrer lors de temps de loisirs pour dédramatiser leur fonction de parent et se rassurer en échangeant des pratiques

↳ Veiller à la juste place des parents à tous les âges de l'enfant, mettre en place des temps de soutien à la parentalité de la petite enfance à l'adolescence

↳ Mettre en place des temps conviviaux favorisant l'expérimentation en tant que parent.

Descriptif de l'action :

La ludothèque basée dans l'annexe du centre social qui se veut un lieu de proximité en centre-ville de Beaurepaire. La ludothèque est ouverte au tout public et de manière très large avec deux demi-journées par semaine et sur RDV en cas de demande de prêt pour des structures.

Une demi-journée sera réservée à l'animation dans des structures spécialisées pour lesquelles le jeu est inscrit dans le projet pédagogique comme vecteur d'épanouissement et d'accès à la culture, de lien social, d'intergénérationnel ou de soutien à la parentalité (pôle petite enfance, ALSH, maison de retraite ...).

Une autre demi-journée sera dédiée à la délocalisation sur les communes, avec un planning établi à l'avance afin de proposer un temps régulier sur les 11 communes de notre territoire.

Une fois par mois, la ludothèque proposera une ouverture en soirée pour des veillées thématiques, soit en lien avec la parentalité, soit avec un public spécifique (jeu et handicap, le jeu chez l'enfant de moins de trois ans, les jeux symboliques ...).

Evaluation annuelle :

CRITERES	INDICATEURS	RESULTATS
Quantitatifs et territoire		
Nombre de participants Nombre d'heures d'ouverture Nombre de bénévoles et de conventions signées Nombre de prêts réalisés Nombre d'interventions dans d'autres structures Nombres de veillées réalisées		
Rotation sur les 11 communes Lieu d'habitation du public accueilli		
Au regard des objectifs visés		
Veiller à la juste place des parents à tous les âges de l'enfant, mettre en place des temps de soutien à la parentalité de la petite enfance à l'adolescence		
Favoriser le lien social en proposant une ouverture permettant l'accès à tous	Tous les âges Petite enfance, enfance, jeunesse, adulte, seniors	
Favoriser l'accès et la proximité par une action itinérante	Participation et implication des communes Itinérance du public	
Mettre en place des temps conviviaux favorisant l'expérimentation comme parent.		
Soutenir la parentalité par l'animation autour de temps parents/enfants et par le prêt	Temps spécifiques parents/enfants Points éducatifs abordés	
Favorisant le lien intergénérationnel en proposant des temps facilitant les échanges entre les générations	Temps intergénérationnels spécifiques organisés Qualité et aisance de la mixité	
Promouvoir l'accès à la culture ludique pour tous	Variation des jeux, évolution dans les supports de jeux utilisés par les participants : jeux traditionnels, découvertes	

LE RESEAU BENEVOLES

Orientation 3 : Permettre aux habitants de se préoccuper, de s'interroger et d'être acteurs dans leur santé et bien-être au quotidien.

Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.

↳ Créer des partenariats facilitant la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire

Un centre social est implanté sur un territoire POUR ses habitants, il conçoit des projets et actions AVEC eux. C'est une structure permettant la participation de chacun au cœur de nos actions.

« Un bénévole en centre social est une personne s'engageant dans une démarche volontaire de partage et d'échange. Il participe à la vie du centre en s'impliquant dans le projet social et concourt aux différentes actions en association avec l'équipe de la structure. Le bénévole n'est pas salarié, il s'engage dans un contrat moral. »

Suite au constat de l'investissement de nombreux bénévoles dans l'association, il semble pertinent d'organiser des rencontres et de favoriser les échanges entre eux. Ceci leur permettrait de mieux appréhender la fonction de bénévoles et d'identifier pour chacun d'eux quel bénévole il souhaite être et le degré d'implication qu'il propose. Il pourra ainsi être ; ***Bénévole d'animation, ou animateur d'activité, Bénévole penseur, Bénévole occasionnel ou encore Bénévole décideur.***

Aussi chaque année le centre fera un appel aux bénévoles souhaitant s'investir. Une charte du bénévolat au centre social sera à prendre connaissance et à signer pour les nouveaux bénévoles.

Un registre de bénévoles sera aussi mis en place afin de mieux gérer notre réseau de bénévolat qui ne cesse de croître.

Evaluation annuelle :

CRITERES	INDICATEURS	RESULTATS
Quantitatifs et territoire		
Nombre de bénévoles Nombre de nouveaux bénévoles Nombre de formations à destination des bénévoles		
Nombre de bénévoles de Beaurepaire Nombre de bénévoles de la CCTB		
Au regard des objectifs visés		
Créer des partenariats facilitant la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire		
Favoriser la mise en place de partenariats avec des structures permettant d'améliorer la reconnaissance du statut et des compétences des bénévoles	Partenariat avec des Fédérations Française locales ou nationales	
Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.		
Permettre à chacun de transmettre ses connaissances et compétences au profit de l'action collective	Diversité des activités animées par des bénévoles Mixité des animateurs bénévoles	
Favoriser l'acquisition de compétences nouvelles pour les bénévoles	Proposition de formations	

LE BIEN VIEILLIR SUR LE TERRITOIRE

Orientation 2 : Favoriser l'accès à la culture dans toutes ses dimensions en dédramatisant et en élargissant l'accessibilité aux différents dispositifs afin de la promouvoir comme vecteur de lien social.

Promouvoir et participer à la mise en place d'évènements culturels de proximité sur le territoire

Faciliter la découverte et la mobilité vers d'autres outils culturels plus éloignés et semblant moins accessibles, de par le niveau culturel proposé ou de par l'éloignement géographique.

Permettre le mélange des différentes cultures et ainsi donner une place à chacune

- ↪ Permettre les représentations et découvertes culturelles de proximité, par le travail en partenariat
- ↪ Prendre en compte l'aspect culturel lors des sorties ou actions extérieures au territoire en facilitant l'accès dans un premier temps puis en développant des réseaux et des initiatives.

Orientation 3 : Permettre aux habitants de se préoccuper, de s'interroger et d'être acteurs dans leur santé et bien-être au quotidien.

Faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs de santé

Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.

- ↪ Créer des partenariats facilitant la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire
- ↪ Développer les points d'information, et d'accès numérique facilitant l'accès aux droits

Descriptif de l'action :

Sorties culturelles seniors

Dans un premier temps, et pour s'assurer de proposer des actions au plus près des besoins des habitants, un questionnaire sera distribué à l'ensemble des seniors afin de connaître leurs souhaits en terme de types de sorties, d'organisation, de coût...

L'objectif étant de proposer des sorties à la journée ou à la demi-journée pour aller voir des spectacles, cabarets, expositions, festivals...

Ces actions serviront aussi à lutter contre l'isolement et les freins liés au vieillissement (veuvage, manque de mobilité, appréhension, petit budget...).

Atelier Carnet de vie :

Nous souhaitons aussi mettre en place une action intitulée « Carnet de vie » permettant de recueillir des souvenirs, des histoires de vie et de les partager sous la forme qui conviendra au mieux aux participants (écriture, dessin, photographie, vidéo... Ce recueil nous permettra d'échanger individuellement et collectivement sur les espoirs, regrets et émotions de leurs vies. Nous pourrons ainsi plus aisément travailler le lien social c'est-à-dire de discuter sur le deuil, les joies, les peines, les illusions, les représentations... et de les exprimer sous forme artistique.

Ce recueil sera ensuite, avec l'accord des participants exposé lors de manifestations (ex : lors du carnet de voyage sur Beaurepaire).

Espace de partage :

Sur le territoire, nous constatons que peu d'activités de loisirs et de lien social sont proposées aux personnes âgées en situation de perte d'autonomie vivant à leur domicile. Or, face aux changements liés à l'âge, la personne âgée se retrouve très souvent isolée chez elle. Selon son degré d'autonomie (calculé grâce à la grille AGGIR), celle-ci peut bénéficier d'une aide à domicile pour l'accompagner au quotidien (tâches ménagères, accompagnement aux courses, aide au repas...). L'objectif de l'espace partagé sera de proposer à la personne âgée vivant à domicile et à son aide à domicile de se retrouver hors du domicile de la personne.

Le fait que celle-ci soit accompagnée par un individu qu'elle connaît sécurisera la personne aidée lors du trajet et permettra ainsi sa mobilité et la motiver à se rendre à l'espace partagé.

L'espace de partage se déroulera au sein du centre social et culturel de Beaurepaire proposant divers supports d'activités. La personne aidée pourra bénéficier d'un temps de socialisation et de bien-être avec d'autres pairs et les aides à domicile souvent confrontées à l'isolement dans leur travail pourront rencontrer elles aussi leurs collègues et échanger sur leurs pratiques professionnelles.

Café des aidants :

Face au manque de soutien, d'information et de formation des aidés, un « café des aidants » sera proposé au sein du CIB. Le café des aidants est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges et sera animé par un travailleur social et un psychologue ayant une maîtrise sur la question des aidants. Il sera ouvert à tous les aidants, quels que soit l'âge et la pathologie de la personne accompagnée. L'objectif sera de permettre aux aidants d'échanger et de partager avec des pairs sur la relation d'aide en général et sur ce qui se joue au quotidien avec un proche en difficulté de vie.

Il permettra une triple approche : un soutien psychologique, un volet orientation vers les dispositifs existants et une occasion de sortir de son quotidien et de son isolement en rencontrant des pairs et des professionnels qui proposeront des clés pour vivre au mieux son rôle d'aidant. Ces rencontres auront lieu une fois par mois pendant 1h30.

Cycle de conférences Santé - Bien être :

Nous constatons aussi une problématique liée à l'absence de médecins spécialistes sur le territoire. De ce fait, les seniors n'ont pas toujours accès aux dispositifs et aux conseils de ces professionnels (ergonomie, dépendance, maladies liées au vieillissement...). Un cycle de conférences sur le thème de la santé et du bien-être chez les plus de 60 ans sera proposé chaque année afin d'informer et de prévenir des risques liés au vieillissement (prévention des chutes, maladies dégénératives, accès aux droits, code de la route...). Nous ferons appel à des intervenants

extérieurs et à des spécialistes qui se déplaceront sur le territoire afin de transmettre conseils et informations.

Activités stimulation mémoire et activités physique adaptées.

Nous veillerons aussi à continuer de proposer et développer des activités de stimulation cognitive : ateliers mémoire sur support papier et informatique, scrabble mais aussi des activités physique adaptées aux seniors : marche, marche nordique, yoga, tennis de table, tir à l'arc, gym ASTA, Gym Do.... Des activités de loisirs continuerons de perdurer : ateliers cuisine, couture, loisirs créatifs...

Ces ateliers permettant ainsi de favoriser le maintien en bonne santé physique et psychique des usagers et garantir une mixité inter-seniors et intergénérationnelles.

Ces activités seront assurées soit par des professionnels extérieurs, soit des membres du centre social mais aussi et surtout par des bénévoles.

Evaluation annuelle :

CRITERES	INDICATEURS	RESULTATS
Quantitatifs		
	Nombre d'adhérents entre 50 et 60ans Nombre d'adhérents de plus de 60ans Nombre de sorties culturelles séniors mis en place Nombre de participants à l'atelier carnet de vie Nombre séances espaces partagés mis en place Nombre de café des aidants mis en place Nombre de conférences mises en place Nombre d'atelier stimulation mémoire mis en place Nombre d'adhérents à chaque action	
Au regard des objectifs visés		
	Permettre les représentations et découvertes culturelles de proximité, par le travail en partenariat.	
	Prendre en compte l'aspect culturel lors des sorties ou actions extérieures au territoire en facilitant l'accès dans un premier temps puis en développant des réseaux et des initiatives.	
	Créer des partenariats facilitant la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire	
	Développer les points d'information, et d'accès numérique facilitant l'accès aux droits	
	Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.	

POINT INFORMATION FAMILLE

Orientation 1 : Prendre en compte les demandes des familles et plus particulièrement des parents afin de les rendre acteur dans leur fonction de parent, en favorisant la mise en dynamique des familles entres elles, ainsi que la recherche de solutions adaptées à chacune.

Soutenir les parents dans leurs fonctions lors de toutes les étapes clefs de la vie de leurs enfants

- ↳ Veiller à la juste place des parents à tous les âges de l'enfant, mettre en place des temps de soutien à la parentalité de la petite enfance à l'adolescence.
- ↳ Proposer des temps favorisant le recueil de la demande lors des différentes actions du centre social (accueil, veillées, conférences, table- rondes...)

Descriptif de l'action :

L'accueil se fait sur rendez-vous mais parfois aussi de façon spontanée. Ainsi, la famille ou l'un de ses membres est reçue en entretien individuel dans un espace aménagé et confidentiel. Ce qui est bénéfique et essentiel pour instaurer un climat de confiance.

Ce lieu n'est pas à visée thérapeutique, mais se veut réservé à l'information et à l'orientation vers les structures spécialisées.

Les domaines couverts sont : Protection maternelle infantile, Modes d'accueil du jeune enfant, Prestations légales et sociales, Protection de l'enfance, Adolescence, Accompagnement à la scolarité et activités périscolaires, Conseil conjugal et familial, Médiation familiale, Parentalité, Handicap et perte d'autonomie, Ascendants

Evaluation annuelle :

CRITERES	INDICATEURS	RESULTATS
Quantitatifs et territoire		
Nombre de familles accueillies Nombre de familles orientées par les partenaires Nombre de familles orientées en interne Nombre de familles ayant intégré l'action		
Nombre de famille du territoire (CCTB)		
Veiller à la juste place des parents à tous les âges de l'enfant, mettre en place des temps de soutien à la parentalité de la petite enfance à l'adolescence.		
Renforcer la fonction parentale	Diversité des demandes ayant trait à la fonction parentale. Typologie des orientations effectuées	
Proposer des temps favorisant le recueil de la demande lors des différentes actions du centre social (accueil, veillées, conférences, tables rondes...).		
Permettre d'échanger sur les difficultés rencontrées en tant que parents	Espace favorisant l'échange, l'écoute et la confidentialité. Professionnel formé.	

L'ACCOMPAGNEMENT PARENTAL

Orientation 1 : Prendre en compte les demandes des familles et plus particulièrement des parents afin de les rendre acteur dans leur fonction de parent, en favorisant la mise en dynamique des familles entres elles, ainsi que la recherche de solutions adaptées à chacune.

Soutenir les parents dans leurs fonctions lors de toutes les étapes clefs de la vie de leurs enfants.

↳ Veiller à la juste place des parents à tous les âges de l'enfant, mettre en place des temps de soutien à la parentalité de la petite enfance à l'adolescence.

Descriptif de l'action :

Cet accompagnement a pour objectif de s'inscrire en amont de toute mesure éducative. Il concerne donc les familles en difficultés dans le suivi de leurs enfants, mais qui ne relèvent pas de l'Aide Sociale à l'Enfance (A.S.E).

Le travailleur social en charge de cet accompagnement doit veiller à ne pas se substituer à d'autres services, et rester vigilant à réorienter la famille si nécessaire.

L'orientation des familles est effectué par le Conseil pour les Droits et Devoirs des Familles de la mairie de Beaurepaire (C.D.D.F : instance de proximité, d'aide à la parentalité et de prévention de la délinquance) et concerne les familles rencontrant des difficultés dans l'exercice de leur fonction parentale. La famille, ainsi que le jeune signent un contrat d'engagement et d'objectifs pour 6 mois.

Cette action vise donc à accompagner les parents dans leur fonction parentale, en leur donnant un droit de regard et un investissement dans les actions et la vie de leur enfant. Concernant les adolescents, cet accompagnement peut leur permettre de trouver une juste place entre la vie intime et personnelle du jeune ainsi que dans leur responsabilité de parents.

Evaluation annuelle :

CRITERES	INDICATEURS	RESULTATS
Quantitatifs et territoire		
Nombre de familles accompagnées Nombre de participations à l'instance du CDDF Nombre d'accompagnements ayant trouvé une issue positive		
Au regard des objectifs visés		
Veiller à la juste place des parents à tous les âges de l'enfant, mettre en place des temps de soutien à la parentalité de la petite enfance à l'adolescence.		
Permettre aux parents de se remobiliser dans le suivi de leurs enfants	Signature du contrat d'engagement Présence aux RDV	
Intégrer la famille dans des dispositifs de droit commun et de soutien à la parentalité	Mobilisation de dispositifs de loisirs ou d'accompagnements personnel ou collectif	

LES ATELIERS-SOCIO-LINGUISTIQUES (A.S.L)

Orientation 3 : Permettre aux habitants de se préoccuper, de s'interroger et d'être acteurs dans leur santé et bien-être au quotidien.

Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.

- ↳ Développer les points d'information, et d'accès numérique facilitant l'accès aux droits
- ↳ Créer des partenariats facilitant la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire
- ↳ Faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs de santé.

Orientation 2 : Favoriser l'accès à la culture dans toutes ses dimensions en dédramatisant et en élargissant l'accessibilité aux différents dispositifs afin de la promouvoir comme vecteur de lien social

Permettre le mélange des différentes cultures et ainsi donner une place à chacune

- ↳ Permettre les représentations et découvertes culturelles de proximité, par le travail en partenariat

Descriptif de l'action :

Ces ateliers s'adressent à des adultes ayant des difficultés avec la langue française. Le public est composé de migrants ne maîtrisant pas ou peu le français : femmes au foyer, salariés, retraités, public en recherche de lien social, demandeurs d'emploi, demandeurs d'asile en situation d'illettrisme...

L'amélioration des compétences en communication est un vecteur essentiel de l'intégration sociale, les ateliers linguistiques visent à permettre à un public d'origine étrangère et non-francophone de pouvoir au travers de l'apprentissage du français, participer pleinement à la société française et d'acquérir davantage d'autonomie sociale et linguistique pour pouvoir s'orienter dans la vie professionnelle et personnelle.

Cette action recherchera l'autonomie et l'usage social des savoirs.

Ces ateliers collectifs basés sur la vie quotidienne favoriseront le partenariat avec les associations du territoire et les institutions. Une attention sera portée à proposer un accompagnement global en lien avec toutes les actions du centre.

Evaluation annuelle :

CRITERES	INDICATEURS	RESULTATS
Quantitatifs et territoire		
Nombre de personnes accueillies Nombre de primo-arrivants (arrivés depuis – de 5ans) Nombre de femmes/ hommes primo-arrivant(e)s Nombre de primo-arrivants de – de 25ans Nombre de primo-arrivants entre 25 et 45 ans Nombre de primo-arrivants entre 45 et 60ans Nombre de primo-arrivants de plus de 60ans Nombre d’ateliers réalisés Nombre de bénévoles sur les ateliers		
Nombre d’usagers habitants Beaufort		
Au regard des objectifs visés		
Développer les points d’information, et d’accès numérique facilitant l’accès aux droits		
Favoriser l’appropriation des valeurs de la République et de la société Française via l’apprentissage du français		
Favoriser l’accès au droit via l’apprentissage du français		
Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d’améliorer leur bien-être et conditions de vie.		
Favoriser l’apprentissage de la langue française afin de permettre plus d’autonomie dans la vie quotidienne	Echanges oraux Ateliers écriture mise en pratique et sorties sur le territoire Améliorer son niveau	
Développer des compétences sociales	Présence régulière aux ateliers (disponibilité) Echanges entre apprenants	

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL RENFORCÉ

Orientation 3 : Permettre aux habitants de se préoccuper, de s'interroger et d'être acteurs dans leur santé et bien-être au quotidien.

Faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs de santé

Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.

- ↳ Développer les points d'information, et d'accès numérique facilitant l'accès aux droits
- ↳ Créer des partenariats facilitant la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire

Descriptif de l'action :

Cet Accompagnement Individuel Renforcé (A.I.R) se met en place à la réception d'une prescription. Le prescripteur est une institution comme pôle emploi, le conseil départemental, la mission locale. Cet accompagnement s'adresse uniquement aux allocataires du RSA. La prescription est remplie conjointement entre le prescripteur et l'allocataire.

Si la personne accepte l'A.I.R, un contrat d'engagement ainsi qu'un contrat d'objectifs est alors signé avec le référent de l'accompagnement. En cas de refus, le prescripteur est prévenu sans délai.

Le suivi est individuel, il dure 6 mois à raison de 3 entretiens par mois. Lors de chaque RDV, des actions concrètes sont proposées.

Cet accompagnement a pour but de permettre à l'allocataire de lever ses freins d'accès à l'emploi dans tous les domaines de la vie courante, ou en matière de santé et de mobilité.

Evaluation annuelle :

CRITERES	INDICATEURS	RESULTATS
Quantitatifs et territoire		
Nombre de personnes orientées par les prescripteurs Nombre d'accompagnements sur Beaurepaire Nombre d'accompagnements sur la Côte Saint André Nombre d'accompagnements réalisés selon les modalités prévues initialement		
Au regard des objectifs visés		
Développer les points d'information, et d'accès numérique facilitant l'accès aux droits		
Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.		
Remobiliser l'utilisateur pour viser une insertion sociale et professionnelle	Participation active au dispositif	
Travailler avec l'utilisateur les obstacles périphériques et enclencher une dynamique positive	Réalisation du diagnostic de départ. Identification des freins d'accès à l'emploi	

L'ANIMATION DES FORUMS RSA

Orientation 3 : Permettre aux habitants de se préoccuper, de s'interroger et d'être acteurs dans leur santé et bien-être au quotidien.

Faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs de santé

Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.

- ↳ Développer les points d'information, et d'accès numérique facilitant l'accès aux droits
- ↳ Créer des partenariats facilitant la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire

Descriptif de l'action :

Un forum est un espace convivial servant à échanger, discuter et faire partager ses idées sous forme de groupe de parole. C'est un lieu pour faire remonter les difficultés rencontrées en vue d'améliorer les dispositifs d'insertion.

Ils sont délocalisés dans des structures du territoire de Bièvre Valloire, qui peuvent être des lieux ressources pour les bénéficiaires. Ils sont souvent l'occasion de repas partagé (ex : espace social ADELYS à St Simeon de Bressieux, les jardins du PRADO à Thodure, La Ressourcerie à St Pierre de Bressieux ou encore le garage solidaire à La Frette). Ces temps ont été aussi l'occasion de faire intervenir d'autres structures comme le Pop's (point précarité santé de l'Isère) pour aborder l'accès aux droits, soins, santé globale

Les forums, sont présentés lors des Itinéraires RSA qui se déroulent une fois par mois, qui regroupent tous les nouveaux allocataires et les partenaires. Ils sont l'occasion de valoriser également les participants qui présentent les forums avec l'animatrice.

Evaluation annuelle :

CRITERES	INDICATEURS	RESULTATS
Quantitatifs et territoire		
Nombre de bénéficiaires du RSA accueillis Nombre de forums mis en place Nombre de bénéficiaires en moyenne par forum Nombre de participations de l'animatrice aux réunions partenariales du territoire		
Nombre de bénéficiaires par site (Beaurepaire et la Côte-Saint-André)		
Au regard des objectifs visés		
Développer les points d'information, et d'accès numérique facilitant l'accès aux droits		
Délocaliser les forums	Au moins deux lieux exploités avec la mise en place d'un partenariat spécifique.	
Permettre l'accès aux bénéficiaires des différents dispositifs existants ou lieux ressources sur le territoire	Information et orientation des bénéficiaires. Visites collectives de lieux ressources (association le Prado, la ressourcerie...)	
Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.		
Remobiliser les bénéficiaires du RSA dans une dynamique positive	Aide à la création d'une dynamique de groupe Valoriser les compétences	
Permettre aux représentants des allocataires de porter une parole collective et constructive	Participation aux différentes instances. Recueil des demandes	

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL
DE L'ILE DU BATTOIR

*Le secteur enfance et les
différents temps d'accueils
de 3 à 12 ans*

Le renforcement des compétences psychosociales
chez l'enfant

L'accueil de loisirs de Beaurepaire

Les accueils de loisirs délocalisés

Les communes et la prise en compte de la
continuité éducative

410 chemin du 5 août 1943 BP23 38270 BEAUREPAIRE

www.centresocial-territoiredebeaurepaire.fr

LE RENFORCEMENT DES CPS CHEZ L'ENFANT

Orientation 3 : Permettre aux habitants de se préoccuper, de s'interroger et d'être acteurs dans leur santé et bien-être au quotidien.

Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie

↳ Créer des partenariats facilitant la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire

Orientation 1 : Prendre en compte les demandes des familles et plus particulièrement des parents afin de les rendre acteur dans leur fonction de parent, en favorisant la mise en dynamique des familles entres elles, ainsi que la recherche de solutions adaptées à chacune.

Soutenir les parents dans leurs fonctions lors de toutes les étapes clefs de la vie de leurs enfants

Recueillir les demandes des parents et favoriser les réseaux et l'échange par la mise en place d'actions collectives

Permettre aux familles de se rencontrer lors de temps de loisirs pour dédramatiser leur fonction de parent et se rassurer en échangeant des pratiques

- ↳ Veiller à la juste place des parents à tous les âges de l'enfant, mettre en place des temps de soutien à la parentalité de la petite enfance à l'adolescence.
- ↳ Proposer des temps favorisant le recueil de la demande lors des différentes actions du centre social
- ↳ Mettre en place des temps conviviaux favorisant l'expérimentation en tant que parent.

Descriptif de l'action :

Initialement intitulé accompagnement éducatif, cette action s'est étoffée et adaptée.

Intervention dans les établissements scolaires de la CCTB pour animer conjointement avec les enseignants et la conseillère pédagogique des temps dans l'école (Primaire 10 interventions à raison de 5 jours par classe de CE1 à CM2, collège 10 jours d'intervention répartie en priorité sur les classes de 6^e/ 5^e)

Mise en place de temps collectifs de sensibilisation pour les familles afin de favoriser la continuité éducative (Deux veillées en famille par an et 3 temps d'accueil centres de loisirs sur 3 communes différentes)

Préparation et création d'outils pour la co animation des temps en direction des enfants 1 enseignant/1 animateur centre social et 1 parent/1 animateur centre social
 Animer un réseau avec l'ensemble des acteurs afin d'évaluer et de faire évoluer les actions en fonction des besoins repérés

2 réunions annuelles (évaluation, perspectives)

Etayer les différents acteurs en ressources mobilisables pour animer des temps autour de la mobilisation des compétences psycho sociales

Fonctionnement du point ressources et 6 présentations d'outils en collaboration avec l'IREPS

Evaluation annuelle :

CRITERES	INDICATEURS	RESULTATS
Quantitatifs et territoire		
Age des enfants Nombre d'interventions dans les classes Nombre de formations réalisées Nombre de participants aux formations Nombre de présentations d'outils et d'empreints d'outils au point ressources		
Nombre de partenaires impliqués dans l'action		
Au regard des objectifs visés		
<i>Créer des partenariats facilitant la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire</i>		
Développer le partenariat sur le territoire avec les différents acteurs	Nombre de partenariats développés Diversités des acteurs	
Accentuer les actions CPS sur le territoire	Temps d'interventions Ecoles touchées Nombre d'enfants touchés	
Accentuer les interventions auprès des familles	Nombre d'interventions, veillées Nombre de familles	

L'ACCUEIL DE LOISIRS DE BEAUREPAIRE

Orientation 1: Prendre en compte les demandes des familles et plus particulièrement des parents afin de les rendre acteur dans leur fonction de parent, en favorisant la mise en dynamique des familles entre elles, ainsi que la recherche de solutions adaptées à chacune

Soutenir les parents dans leurs fonctions lors de toutes les étapes clefs de la vie de leurs enfants

Recueillir les demandes des parents et favoriser les réseaux et l'échange par la mise en place d'actions collectives

- ↳ Veiller à la juste place des parents à tous les âges de l'enfant, mettre en place des temps de soutien à la parentalité de la petite enfance à l'adolescence
- ↳ Proposer des temps favorisant le recueil de la demande lors de l'accueil

Orientation 3: Permettre aux habitants de se préoccuper, de s'interroger et d'être acteurs dans leur santé et bien-être au quotidien.

Prévenir les addictions et les conduites à risque en mobilisant les compétences psycho sociales

Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.

- ↳ Diversifier les offres de pratiques sportives, de sensibilisation à l'équilibre alimentaire et de prise en compte de bien-être physique et psychologique de l'enfant.
- ↳ Créer des partenariats favorisant la mise en place de dispositifs d'accompagnements spécifiques

Descriptif de l'action :

Accueil les mercredis et sur toutes les périodes de vacances scolaires. Un animateur enfant permanent est toujours référent du site pour assurer la continuité éducative et le lien avec les familles.

Les activités sont organisées par tranches d'âges. Des réunions d'équipes sont organisées afin de sensibiliser les animateurs vacataires aux orientations et objectifs du projet pédagogique. Les animateurs peuvent être amenés à travailler sur l'ensemble des sites (canton Bellegarde Poussieu et Revel Tourdan). Pour se faire

des réunions de préparation collective sont organisées avant chaque période de vacances.

Compte tenu des spécificités de la population de Beaurepaire et St Barthélémy, une attention particulière est portée aux familles en difficultés d'ordre du financier ou avec des enfants porteurs de handicaps. Lors du premier accueil, la famille peut être orientée vers le responsable enfance ou la direction de l'ALSH, afin de proposer un accueil adapté. De la même manière, les familles en difficultés d'ordre financier, organisationnelles ... font preuve d'une attention particulière et sont orientées vers le référent famille afin de mettre en place des outils facilitant l'accès à l'accueil de loisirs.

Lors de chaque ouverture, un accueil spécifique est mis en place le matin et le soir en binôme avec une personne du secteur famille et lien social afin de recueillir les demandes, échanges sur des questions ayant trait à la parentalité.

De la même manière lors de l'inscription, l'équipe est vigilante à orienter la famille lors l'accueil le plus adapté, en fonction de l'âge de l'enfant, de son autonomie, des choix pédagogiques voulus par les parents, de la nécessité de séquencer et préparer l'accueil

Des animations parents/enfants sont mises en place autour de veillées, ou d'animations spécifiques en lien avec le secteur famille.

Evaluation annuelles

CRITERES	INDICATEURS	RESULTATS
Quantitatifs et territoire		
Nombre d'enfants accueilli par âges Nombre d'heures CAF réalisées Nombre de prises en charge particulières Lieux d'habitation des enfants / familles		
Nombre de partenaires impliqués dans l'action		
Au regard des objectifs visés		
<i>Diversifier les offres de pratiques sportives, de sensibilisation à l'équilibre alimentaire et de prise en compte de son bien-être physique et psychologique</i>		
Favoriser l'acceptation des	Temps d'animations spécifiques	

toutes les différences par la découverte	Projets individualisés	
Accentuer les interventions spécifiques en utilisant les compétences psychosociales	Nombre d'interventions Nombre d'enfants et Groupes d'âges	
<i>Créer des partenariats facilitant la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire</i>		
Développer le partenariat avec les associations du territoire et de proximité	Temps d'interventions Groupes d'âges Nombre de partenariats avec les associations	
<i>Proposer des temps favorisant le recueil de la demande lors de l'accueil</i>		
Mise en place d'accueil spécifique	Actions collectives émanant du recueil de la demande Nombre d'accueil thématique mis en place en lien avec le secteur famille Organisation de l'accueil	
<i>Veiller à la juste place des parents à tous les âges de l'enfant, mettre en place des temps de soutien à la parentalité de la petite enfance à l'adolescence</i>		
Développer l'accompagnement des familles du centre de loisirs	Nombre rencontres/accompagnements Projets individualisés	
Orientation sur l'accueil adapté	Mise en place de méthodes de présentation Accueil individuel/situation particulière	
Mise en place d'animations parents et enfants	Binôme secteurs enfance et famille Nombre d'animations spécifiques Nombre de veillées	

LES ACCUEILS DE LOISIRS DELOCALISES

Orientation 2: Favoriser l'accès à la culture dans toutes ses dimensions en dédramatisant et en élargissant l'accessibilité aux différents dispositifs afin de la promouvoir comme vecteur de lien social

Faciliter la découverte et la mobilité vers d'autres outils culturels plus éloignés et semblant moins accessibles, de par le niveau culturel proposé ou de par l'éloignement géographique

↳ Prendre en compte l'aspect culturel lors des sorties ou actions extérieures au territoire en facilitant l'accès dans un premier temps puis en développant des réseaux et des initiatives.

Promouvoir et participer à la mise en place d'évènements culturels de proximité sur le territoire

↳ Sensibiliser à la découverte culturelle dans les divers accompagnements de projets des différents secteurs du centre social

↳ Permettre les représentations et découvertes culturelles de proximité, par le travail en partenariat

Descriptif de l'action :

Les accueils de loisirs sont délocalisés, selon les besoins de la population et des attentes des communes. Ils peuvent l'être les mercredis comme pour les vacances scolaires. Ils sont toujours issus d'une concertation entre les différents acteurs et d'une volonté commune.

Un salarié permanent de l'équipe enfance s'assure de la cohérence et des orientations pédagogiques conformément aux attendus du projet social.

Nous nous attachons à créer une véritable cohérence et esprit d'équipe entre les animateurs puisque ils peuvent être amenés à travailler sur l'ensemble des sites (canton Bellegarde Poussieu et Revel Tourdan). Pour se faire, des réunions de préparation collective sont organisées avant chaque période de vacances. Un attrait particulier est donné sur l'ouverture à la Culture sur ces sites, les enfants pourront découvrir plusieurs aspects et dimensions afin de les enrichir. (culture urbaine, Graf', théâtre, Land Art, cinéma...). Un travail important est fait avec le service Culture de la Communauté de Communes pour faciliter cet accès, des intervenants et actions sont mises en place grâce à leur soutien. (Projet rencontre du cinéma, Graf sur les poubelles,

Evaluation annuelle :

CRITERES	INDICATEURS	RESULTATS
Quantitatifs et territoire		
Age des enfants Nombre d'enfants accueillis Nombre d'heures de présence Nombre de prises en charge particulière Lieux d'habitation des enfants / familles		
Nombre de partenaires impliqués dans l'action		
Au regard des objectifs visés		
<i>Prendre en compte l'aspect culturel lors des sorties ou actions extérieures au territoire en facilitant l'accès dans un premier temps puis en développant des réseaux et des initiatives</i>		
Faciliter la découverte culturelle à travers d'interventions spécifiques ou sorties culturelles	Temps d'interventions ou de sorties Groupes d'âges	
Développer le partenariat avec les associations Culturelles du territoire et de proximité	Temps d'interventions Groupes d'âges Nombre de partenariats avec les associations	
<i>Sensibiliser à la découverte culturelle dans les divers accompagnements de projet dans les différents secteurs du centre social</i>		
Faciliter la découverte culturelle au travers d'interventions spécifiques ou sorties culturelles	Temps d'interventions ou de sorties Groupes d'âges	
Développer des temps en partenariat avec les associations où les enfants sont acteurs de la mise en place de temps Culturels	Temps Culturels en collaboration Projets collectifs	
<i>Permettre les représentations et découvertes culturelles de proximité, grâce au partenariat</i>		
Développer le partenariat avec les associations du territoire et de proximité	Temps d'interventions Groupes d'âges Nombre de partenariats avec les associations	

LES COMMUNES ET LA PRISE EN COMPTE DE LA CONTINUITÉ EDUCATIVE

Orientation 1 : Prendre en compte les demandes des familles et plus particulièrement des parents afin de les rendre acteur dans leur fonction de parent, en favorisant la mise en dynamique des familles entre elles, ainsi que la recherche de solutions adaptées à chacune.

Soutenir les parents dans leurs fonctions lors de toutes les étapes clefs de la vie de leurs enfants

- ↳ Veiller à la juste place des parents à tous les âges de l'enfant, mettre en place des temps de soutien à la parentalité de la petite enfance à l'adolescence.

Orientation 3 : Permettre aux habitants de se préoccuper, de s'interroger et d'être acteurs dans leur santé et bien-être au quotidien.

Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.

- ↳ Créer des partenariats facilitant la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire

Descriptif de l'action :

Cette action est dans la continuité du Projet Educatif de Territoire, permet d'accompagner les communes, en fonction des attentes des habitants dans une prise en compte des aspects pédagogiques lors des temps d'accueil organisés pour l'enfant et sa famille.

Le centre social sera support technique pour préciser quelles sont les obligations légales liées à ces temps, et quelles sont les responsabilités qui incombent aux mairies.

Il réfléchira également avec les communes à proposer des temps adaptés aux besoins de l'enfant, mais également aux familles en fonction de la typologie des familles de la commune ou du territoire concerné.

Le centre social veillera à renforcer le lien avec les familles, il proposera des temps en collaboration avec le secteur famille pour aller à la rencontre de celles-ci et être à leur écoute pour récolter leur demande. Il sera également un vecteur de valeur éducative et d'accompagnement des équipes municipales intervenants auprès des enfants selon les demandes et les besoins identifiés par les acteurs.

Evaluation annuelle :

CRITERES	INDICATEURS	RESULTATS
Quantitatifs et territoire		
Nombre d'intervention dans les communes		
Nombre de formations pour les employés communaux		
Nombre de participants aux formations		
Nombre de COPIL ou réunions		
Nombre de partenaires impliqués dans l'action		
Au regard des objectifs visés		
<i>Faciliter la concertation entre les différents acteurs en plaçant l'enfant et sa famille au cœur du dispositif</i>		
Mettre en place des réunions de concertation avec les habitants	Nombre de réunions Nombre de participants Diversités des acteurs	
Elaborer des interventions visant l'implication des acteurs et les familles	Temps d'interventions Nombre d'acteurs et familles Nombre d'enfants touchés	
<i>Permettre aux communes de faire des choix conformément à la réglementation</i>		
Mettre en place des réunions de concertation entre les habitants et acteurs	Nombre de réunions Nombre de participants Diversités des acteurs Le PEDT	
<i>Accompagner les acteurs à proposer et à respecter un Projet Educatif De Territoire</i>		
Mutualiser le PEDT sur l'ensemble du territoire	Temps de concertation avec les acteurs Le PEDT	
Développer l'écriture de fiches d'animation en lien avec le PEDT	Nombre de fiches Outils de mutualisation de fiches	
<i>Faciliter la mutualisation de compétences entre les communes</i>		
Favoriser le lien et les échanges	Temps de formations Temps convivial, réunions	

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL
DE L'ILE DU BATTOIR

Le secteur jeunesse et l'acquisition de l'autonomie de 12 à 17 ans

L'accueil des jeunes de 12 à 17 ans pendant les
vacances scolaires

L'accueil passerelle des jeunes de 10 à 14 ans

Le point information jeunesse et santé

L'accueil des jeunes de 12 à 17 ans les mercredis
après midi et l'accompagnement de projet

Le point ressource

410 chemin du 5 août 1943 BP23 38270 BEAUREPAIRE
www.centresocial-territoiredebeaurepaire.fr

L'ACCUEIL DES JEUNES DE 12 A 17 ANS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Orientation 1 : prendre en compte les demandes des familles et plus particulièrement des parents afin de les rendre acteurs dans leur fonctionnement de parent, en favorisant la mise en dynamique des familles entre elles, ainsi que la recherche de solutions adaptées à chacune.

Soutenir les parents dans leurs fonctions lors de toutes les étapes clefs de la vie de leurs enfants

- ↳ Proposer des temps favorisant le recueil de la demande lors des différentes actions du centre social

Orientation 2 : Favoriser l'accès à la culture dans toutes ses dimensions en dédramatisant et en élargissant l'accessibilité aux différents dispositifs afin de la promouvoir comme vecteur de lien social

Promouvoir et participer à la mise en place d'évènements culturels de proximité sur le territoire

Faciliter la découverte et la mobilité vers d'autres outils culturels plus éloignés et semblant moins accessibles, de par le niveau culturel proposé ou de par l'éloignement géographique.

- ↳ Permettre les représentations et découvertes culturelles de proximité, par le travail en partenariat
- ↳ Prendre en compte l'aspect culturel lors des sorties ou actions extérieures au territoire en facilitant l'accès dans un premier temps puis en développant des réseaux et des initiatives.

Orientation 3 : Permettre aux habitants de se préoccuper, de s'interroger et d'être acteurs dans leur santé et bien-être au quotidien.

Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.

- ↳ Diversifier les offres de pratiques sportives, de sensibilisation à l'équilibre alimentaire et de prise en compte de son bien-être physique et psychologique

Descriptif de l'action :

Pendant les vacances scolaires, plusieurs activités, sorties et mini-stages sont proposés aux jeunes de 12 à 17 ans. Un mini-camp (séjour) sera également organisé chaque année. Elles seront l'occasion de : Permettre la découverte d'un patrimoine culturel et naturel, Permettre la découverte de pratiques sportives, Limiter les activités dites « de consommation », Développer l'autonomie et la prise d'initiative des jeunes, Valoriser et développer leurs compétences, et être à l'écoute des demandes et besoins des parents.

Les inscriptions aux activités et sorties se font sur une demi-journée ou journée pour les jeunes qui ont du mal à s'investir dans la durée.

Les mini-stages durent plusieurs demi-journées ou journées, de 3 jours à 5 jours en continuité sur la semaine. Une présentation aux parents du travail effectué peut être prévue le vendredi.

Les horaires varient en fonction de l'activité, la sortie ou le stage proposé.

Les mini-camps se déroulent sur 5 jours et 4 nuits avec une thématique ou une activité spécifique. Le premier jour du camp les jeunes organisent eux-mêmes, avec la vigilance des animateurs, le déroulement du camp : les règles de vie, les activités supplémentaires (culturelles et sportives), la vie quotidienne telle que le planning des repas, les horaires de lever et coucher, la répartition des tâches quotidiennes... Cela permet de développer l'autonomie, la prise d'initiative

La carte d'adhésion est obligatoire et les tarifs varient en fonction du Quotient Familial.

Les activités sportives et les stages d'initiation sont encadrés par des éducateurs sportifs diplômés ou des professionnels.

Les activités, sorties et mini-camps sont encadrés par l'animateur permanent du secteur jeunesse et un ou plusieurs vacataires en fonction du nombre de jeunes inscrits.

Le responsable jeunesse coordonne les différentes actions du secteur, organise avec les animateurs le programme des vacances et peut être sollicité par les animateurs en cas de besoin (difficulté avec un jeune, conflit dans le groupe...)

Evaluation annuelle :

CRITERES	INDICATEURS	RESULTATS
Quantitatifs et territoire		
Nombre de jours d'ouverture Nombre d'heures réalisées Nombre de jeunes présents aux sorties Nombre de jeunes présents aux mini-stages Nombre de jeunes présents au séjour		
Lieux d'habitation des jeunes accueillis Activités réalisées sur plusieurs communes		
Au regard des objectifs visés		
Favoriser l'accès à la culture dans toutes ses dimensions en dédramatisant et en élargissant l'accessibilité aux différents dispositifs afin de la promouvoir comme vecteur de lien social		
Permettre la découverte d'un patrimoine culturel et naturel	Type d'activité proposée Nombre de sorties culturelles et stages d'initiation à une pratique culturelle	
Permettre la découverte de pratiques sportives	Type d'activité proposée Nombre de sorties sportives et stages d'initiation à un sport	
Limiter les activités dites « de consommation »	Nombre d'activités dites de consommation	
Permettre aux habitants de se préoccuper, de s'interroger et d'être acteurs dans leur santé et bien-être au quotidien		
Développer l'autonomie et la prise d'initiative des jeunes	Participation active au temps d'organisation du mini-camp Nombre de demandes d'activités ou mini-stage des jeunes Argumentation, négociation et prise de décision dans le groupe	
Valoriser et développer les compétences de chacun	Degré d'implication de chaque jeune Le jeune est acteur de ses vacances Entraide et solidarité dans le groupe favorisant le bien-vivre ensemble	

Prendre en compte les demandes des familles et plus particulièrement des parents afin de les rendre acteurs dans leur fonctionnement de parent, en favorisant la mise en dynamique des familles entre elles, ainsi que la recherche de solutions adaptées à chacune.		
Être à l'écoute des demandes et besoins des parents	Réunion avec les parents avant le mini-camp pour répondre à leur question et les rassurer Accueil matin et soir des parents lors des activités et mini-stages Proposition de temps individuel avec le responsable et /ou un animateur	

L'ACCUEIL PASSERELLE DES JEUNES DE 10/14 ANS

Orientation 3 : Permettre aux habitants de se préoccuper, de s'interroger et d'être acteurs dans leur santé et bien-être au quotidien.

Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.

- ↳ Diversifier les offres de pratiques sportives, de sensibilisation à l'équilibre alimentaire et de prise en compte de son bien-être physique et psychologique

Orientation 2 : Favoriser l'accès à la culture dans toutes ses dimensions en dédramatisant et en élargissant l'accessibilité aux différents dispositifs afin de la promouvoir comme vecteur de lien social

Faciliter la découverte et la mobilité vers d'autres outils culturels plus éloignés et semblant moins accessibles, de par le niveau culturel proposé ou de par l'éloignement géographique.

- ↳ Prendre en compte l'aspect culturel lors des sorties ou actions extérieures au territoire en facilitant l'accès dans un premier temps puis en développant des réseaux et des initiatives.

Orientation 1 : prendre en compte les demandes des familles et plus particulièrement des parents afin de les rendre acteurs dans leur fonctionnement de parent, en favorisant la mise en dynamique des familles entre elles, ainsi que la recherche de solutions adaptées à chacune.

Soutenir les parents dans leurs fonctions lors de toutes les étapes clefs de la vie de leurs enfants

Recueillir les demandes des parents et favoriser les réseaux et l'échange par la mise en place d'actions collectives

Permettre aux familles de se rencontrer lors de temps de loisirs pour dédramatiser leur fonction de parent et se rassurer en échangeant des pratiques

- ↳ Veiller à la juste place des parents à tous les âges de l'enfant, mettre en place des temps de soutien à la parentalité de la petite enfance à l'adolescence.

Descriptif de l'action :

Le lieu d'accueil varie en fonction des vacances scolaires : les petites vacances, les 10/14 sont accueillis dans la salle à côté de l'ancienne école de Tourdan (prêté par la Mairie de Revel-Tourdan) et les vacances d'été au Centre Social de Beaurepaire.

Les jeunes sont vraiment acteurs de leurs vacances et le lundi est réservé à l'organisation de la semaine. Les jeunes établissent leurs règles de vie ainsi que le planning d'activités pour toute la semaine en fonction de leurs envies. L'après-midi, ils font le planning de repas de la semaine en fonction des activités avec l'aide de fiches techniques afin que les repas soient équilibrés. Pour cela un budget leur est alloué (une partie pour l'alimentation et une autre pour les activités), les jeunes ne doivent pas dépasser ce budget. Ils ont la possibilité de réaliser des autofinancements (un par semaine maximum). Cela permet de faire prendre conscience aux jeunes de la valeur de l'argent, du coût des repas et des activités et ainsi d'acquérir des compétences en matière de gestion de budget. Pour les activités, ce sont les jeunes eux-mêmes qui contactent les différents centres sportifs et/ou culturels pour demander les prix. Cela leur permet d'être de plus en plus à l'aise en matière de communication.

Pour les tâches quotidiennes, les jeunes s'inscrivent sur un planning comprenant les courses, l'élaboration des repas, la mise de la table, le débarrassage, la vaisselle et le rangement.

Lors de l'organisation de la semaine, les animateurs accompagnent les jeunes pour l'élaboration des règles de vie et des plannings, ils veillent à ce que chacun puisse s'exprimer, s'assurent que les décisions soient prises en groupe et que le budget soit respecté. Pour les tâches quotidiennes, ils vérifient la répartition équitable sur la semaine.

Le lundi soir, lors du temps de départ, les jeunes présentent l'organisation de la semaine à leurs parents afin qu'ils puissent poser leurs questions et valider les plannings. Il est donc très important de mobiliser les parents afin qu'ils soient présents le lundi soir et qu'ils s'impliquent

Ce temps d'accueil est une passerelle entre le secteur enfance et le secteur jeunesse. Ainsi, le jeune entre 10 et 12 ans et ses parents peuvent choisir une

inscription soit sur le centre de loisirs 6/12 ans plus rassurant et plus sécurisé, soit sur cette passerelle qui propose un accueil plus autonome avec plus de souplesse. Les jeunes entre 12 et 14 ans et leurs parents peuvent donc également choisir entre une inscription sur la passerelle (accueil à la journée sur toute la semaine) ou sur les sorties jeunesse 12/17 à la demi-journée ou plus rarement en journée en fonction du programme. Les 12 ans peuvent donc s'inscrire sur les 3 actions du Centre Social (ALSH 6/12 ans, accueil 10/14 ans et ALSH 12/17 ans).

Le choix des parents et du jeune détermine l'inscription. Mais il est très important que le responsable jeunesse ou l'animateur permanent questionne le jeune et ses parents (notamment quant au mode de garde du jeune, reste-t-il seul chez lui ? l'utilisation du téléphone portable, le langage, l'autonomie...) Afin que le jeune soit positionné sur l'action la mieux adaptée pour lui.

Evaluation annuelle:

CRITERES	INDICATEURS	RESULTATS
Quantitatifs et territoire		
Nombre de jours d'ouverture Nombre d'heures réalisées Nombre de jeunes présents par semaine		
Lieu d'habitation des jeunes accueillis Activités réalisées sur plusieurs communes		
Au regard des objectifs visés		
Permettre aux habitants de se préoccuper, de s'interroger et d'être acteurs dans leur santé et bien-être au quotidien		
Développer l'autonomie et la prise d'initiative des jeunes	Participation active au temps d'organisation du lundi Argumentation, négociation et prise de décision dans le groupe Gestion des repas, de la vie quotidienne et des activités	
Valoriser et développer les compétences de chacun	Implication de chaque jeune à l'organisation de la semaine et aux autofinancements Gestion du budget Capacité à communiquer Entraide et solidarité dans le groupe	
Travailler l'équilibre alimentaire	Elaboration d'un planning de repas équilibrés sur la semaine Intervention de l'animateur PIJ/PIS	

Favoriser l'accès à la culture dans toutes ses dimensions en dédramatisant et en élargissant l'accessibilité aux différents dispositifs afin de la promouvoir comme vecteur de lien social		
Permettre la découverte d'un patrimoine culturel et naturel	Types d'activités proposées par les jeunes Nombre de sorties culturelles et stages d'initiation à une pratique culturelle	
Limiter les activités dites « de consommation »	Nombre d'activités dites « de consommation »	
Prendre en compte les demandes des familles et plus particulièrement des parents afin de les rendre acteurs dans leur fonctionnement de parent, en favorisant la mise en dynamique des familles entre elles, ainsi que la recherche de solutions adaptées à chacune.		
Être à l'écoute des demandes et besoins des parents et les impliquer	Accueil matin et soir des parents Proposition de temps individuel avec le responsable et /ou un animateur Présence des parents le lundi pour valider les plannings	

Orientation 3 : Permettre aux habitants de se préoccuper, de s'interroger et d'être acteurs dans leur santé et bien-être au quotidien.

Faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs de santé

Prévenir les addictions et les conduites à risque en mobilisant les compétences psycho sociales

Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.

- ↳ Créer des partenariats facilitant la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire
- ↳ Développer les points d'information, et d'accès numérique facilitant l'accès aux droits

Descriptif de l'action :

L'action repose sur ; la mise à disposition d'une documentation exhaustive thématique, l'écoute des jeunes, le conseil et l'accompagnement dans leurs projets individuels et collectifs, le développement des actions collectives favorisant l'insertion sociale et professionnelle, en matière de santé et bien-être en particulier sur la prévention des addictions, mais également l'écoute et la prise en compte des demandes et besoins des parents

Le Point Information Jeunesse et Santé (PIJ et PIS) est installé dans un bureau qui lui est propre. Il est ouvert tous les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30 et le vendredi de 13h30 à 18h30.

Les jeunes et leurs parents peuvent venir avec ou sans rendez-vous. C'est un lieu d'accueil gratuit, anonyme et confidentiel. Tous les thèmes de la vie d'un jeune peuvent être abordés : Santé (addictions, sexualité, prévention des risques...), Scolarité, orientation, études supérieures, - Apprentissage et alternance, - Emplois et jobs d'été, Vie quotidienne (différentes aides et démarches administratives), Logement, Sport et loisirs, Mobilité européenne et internationale, Initiative de projet. Le PIJ/PIS dispose d'une documentation thématique en libre accès mise à jour régulièrement.

Des actions collectives sont mises en place selon les besoins identifiés sur le territoire et les différentes périodes de l'année (exemple : Forum de l'emploi et des jobs d'été, Formation générale BAFA...). Des actions santé sur la Prévention des conduites addictives sont également organisées à destination des jeunes et de leurs parents (Forum de Prévention des addictions, table ronde...)

Il est très important d'aller vers les jeunes et de créer du lien avec eux afin que le PIJ soit identifié comme lieu ressource pour eux.

Des interventions dans des classes sur différentes thématiques au Collège de Beaurepaire et à la MFR de St Barthélémy sont donc mises en place. Nous souhaitons également développer les interventions au CFAI de Beaurepaire.

Le dispositif des Promeneurs du Net permet à l'animateur PIJ/PIS d'être présent sur les réseaux sociaux pour entrer en contact avec des jeunes qui ne fréquentent ni le PIJ, ni le Centre Social afin d'ensuite leur proposer un rendez-vous en face à face. Ce dispositif permet également aux jeunes qui connaissent le PIJ de poser des questions ou d'aborder des sujets qu'ils n'oseraient pas aborder en face à face (notamment sur les addictions et la sexualité).

Des temps de réflexion et débat avec des groupes de jeunes sur des thèmes définis est envisagés (exemple : pizza-débat, repas partagé...)

Evaluation annuelle :

CRITERES	INDICATEURS	RESULTATS
Quantitatifs et territoire		
Nombre de jours d'ouverture Nombre de jeunes venus au PIJ/PIS Nombre de parents venus au PIJ/PIS Nombre de jeunes accompagnés par le PIJ/PIS Nombre d'interventions extérieures Nombre d'actions santé		
Lieu d'habitation des jeunes accueillis Actions réalisées sur plusieurs communes		
Au regard des objectifs visés		
Permettre aux habitants de se préoccuper, de s'interroger et d'être acteurs dans leur santé et bien-être au quotidien.		
Mettre à disposition une documentation exhaustive thématique	Libre-service de la documentation Mise à jour régulière Documentation sur tous les thèmes concernant les jeunes	
Être à l'écoute des jeunes, les informer, les conseiller et les accompagner dans leurs projets individuels et collectifs	Retour des jeunes par des questionnaires de satisfaction Aboutissement de leurs projets Bilan du PIJ/PIS	
Développer des actions collectives favorisant l'insertion sociale et professionnelle	Nombre de participants (feuille d'émargement) Bilan des actions	
Développer des actions collectives en matière de santé et bien-être en particulier sur la prévention des addictions	Nombre de participants (feuille d'émargement) Bilan des actions	

L'ACCUEIL DES JEUNES DE 12/17 ANS LES MERCREDIS ET L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJET

Orientation 1 : prendre en compte les demandes des familles et plus particulièrement des parents afin de les rendre acteurs dans leur fonctionnement de parent, en favorisant la mise en dynamique des familles entre elles, ainsi que la recherche de solutions adaptées à chacune.

Soutenir les parents dans leurs fonctions lors de toutes les étapes clefs de la vie de leurs enfants

Recueillir les demandes des parents et favoriser les réseaux et l'échange par la mise en place d'actions collectives

- ↳ Veiller à la juste place des parents à tous les âges de l'enfant, mettre en place des temps de soutien à la parentalité de la petite enfance à l'adolescence.

Orientation 2 : Favoriser l'accès à la culture dans toutes ses dimensions en dédramatisant et en élargissant l'accessibilité aux différents dispositifs afin de la promouvoir comme vecteur de lien social

Promouvoir et participer à la mise en place d'évènements culturels de proximité sur le territoire

Faciliter la découverte et la mobilité vers d'autres outils culturels plus éloignés et semblant moins accessibles, de par le niveau culturel proposé ou de par l'éloignement géographique.

Permettre le mélange des différentes cultures et ainsi donner une place à chacune

- ↳ Sensibiliser à la découverte culturelle dans les divers accompagnements de projets des différents secteurs du centre social

Orientation 3 : Permettre aux habitants de se préoccuper, de s'interroger et d'être acteurs dans leur santé et bien-être au quotidien.

Prévenir les addictions et les conduites à risque en mobilisant les compétences psycho sociales

Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.

- ↳ Diversifier les offres de pratiques sportives, de sensibilisation à l'équilibre alimentaire et de prise en compte de son bien-être physique et psychologique

Descriptif de l'action :

L'accompagnement de projet veillera à : Inciter les jeunes à entrer dans une dynamique de projet,

Développer l'autonomie et la prise d'initiative des jeunes, Valoriser et développer les compétences de chacun, Permettre la découverte d'un patrimoine culturel, Impliquer les parents des jeunes de l'accompagnement de projet.

Il s'appuie au démarrage sur 2 activités sportives qui plaisent aux jeunes. Ces activités servent de support pour promouvoir l'accompagnement de projet.

Les mercredis après-midi sont donc divisés en deux : le temps d'activité (1h30 de kick-boxing ou 2h de hip-hop) et 2h d'accompagnement de projet commun aux deux groupes.

L'accompagnement de projet (de 16h à 18h) débute par un moment convivial autour d'un goûter équilibré. C'est l'occasion de tisser du lien entre les jeunes et de discuter d'autres sujets qui les concernent. Ce temps-là peut également, au cours de l'année, permettre des interventions santé auprès des jeunes (notamment autour de la prévention des addictions et de l'équilibre alimentaire).

Les premiers mercredis de l'année scolaire, des jeux de connaissance sont proposés afin de créer une cohésion dans le groupe. Ensuite, du temps est consacré aux recherches (en petit groupe) afin qu'ils puissent présenter aux autres le projet qu'ils souhaitent mettre en place. Il est important que les jeunes soient informés au préalable de la méthodologie de projet et des questions à se poser (Quel projet ? Quels objectifs ? Où ? Quand ? Combien ça coute ?).

Ensuite, un débat sera organisé afin que les jeunes expliquent leurs projets et tentent de convaincre les autres jeunes. Enfin, un vote permettra de délibérer et déterminer les projets en fonctions des différentes envies de chacun et de la faisabilité des projets.

Le reste de l'année sera consacré à l'élaboration et la mise en place du projet choisi. La question centrale sera : comment financer le projet ? Différents autofinancements proposés par les jeunes seront donc organisés. Il est très important que les parents des jeunes n'aient pas à financer une somme importante pour finaliser le projet. Les

jeunes devront donc tous s'investir sur les actions d'autofinancement (un document concernant les présences et implication des différents membres du groupe sera tenu).

Il est essentiel que le projet ait du sens pour eux d'où l'importance qu'ils choisissent afin qu'ils aient envie de s'impliquer au maximum. Les animateurs et le responsable jeunesse veilleront à ce que le projet comporte des objectifs précis permettant une découverte et un enrichissement culturel et social.

La réalisation d'un projet collectif est un excellent facteur de construction personnelle, cela permet aux jeunes de mettre en avant leurs compétences et d'en développer de nouvelles : l'autonomie, la prise d'initiative mais également la négociation, la prise de décision. Les autofinancements leur permettent également de prendre conscience de la valeur de l'argent car la plupart n'ont encore jamais travaillé et n'ont pas conscience du budget alloué aux loisirs par leurs parents.

Evaluation annuelle :

CRITERES	INDICATEURS	RESULTATS
Quantitatifs et territoire		
Nombre de jours d'ouverture Nombre d'heures réalisées Nombre de jeunes présents au hip-hop Nombre de jeunes présents au Kick-Boxing Nombre de jeunes à l'accompagnement de projet Nombre d'autofinancements dans l'année Montant récolté Nombre de jeunes participants aux autofinancements Réalisation du projet Nombre de jeunes participants au projet final		
Lieu d'habitation des jeunes accueillis Autofinancements réalisés sur plusieurs communes		

Au regard des objectifs visés		
Permettre aux habitants de se préoccuper, de s'interroger et d'être acteurs dans leur santé et bien-être au quotidien		
Inciter les jeunes à entrer dans une dynamique de projet	Degré d'investissement des jeunes Construction et réalisation d'un projet	
Développer l'autonomie et la prise d'initiative des jeunes	Participation active au temps d'accompagnement de projet Argumentation, négociation et prise de décision dans le groupe	
Valoriser et développer les compétences de chacun	Implication de chaque jeune aux autofinancements et au projet final Entraide et solidarité dans le groupe	
Favoriser l'accès à la culture dans toutes ses dimensions en dédramatisant et en élargissant l'accessibilité aux différents dispositifs afin de la promouvoir comme vecteur de lien social		
Permettre la découverte d'un patrimoine culturel	Projet final à vocation culturelle	
Prendre en compte les demandes des familles et plus particulièrement des parents afin de les rendre acteurs dans leur fonctionnement de parent, en favorisant la mise en dynamique des familles entre elles, ainsi que la recherche de solutions adaptées à chacune.		
Impliquer les parents des jeunes de l'accompagnement de projet	Réunir les parents (présentation des objectifs de l'accompagnement de projet, présentation intermédiaire du projet par les jeunes, présentation final du projet par les jeunes	

LE POINT RESSOURCE

Orientation 3 : Permettre aux habitants de se préoccuper, de s'interroger et d'être acteurs dans leur santé et bien-être au quotidien.

Faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs de santé

Prévenir les addictions et les conduites à risque en mobilisant les compétences psycho sociales

Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.

↳ Créer des partenariats facilitant la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire

Descriptif de l'action :

A destination des professionnels qui travaillent auprès des enfants et des jeunes pourront venir au Point Ressource emprunter des outils CPS : animateurs, instituteurs, professeurs, ATSEM, travailleurs sociaux, infirmiers et psychologues scolaires...

Le point ressource doit :

Mettre à disposition des professionnels des supports et outils pédagogiques pour mettre en œuvre des activités de développement des compétences psychosociales (CPS) auprès de leur public

Accompagner les professionnels dans la mise en place de leurs projets afin de leur permettre d'adapter au mieux les outils proposés au public et aux objectifs visés

Recenser tous les volontaires en service civiques et centraliser les offres de volontariat de la Communauté de Commune du Territoire de Beaurepaire

Soutenir les associations et structures locales accueillant des volontaires en service civique en proposant des temps d'échange et réunion entre tuteurs, des formations PSC1 et en les guidant pour le choix des formations civiques et citoyennes

Il comporte 2 axes différents et complémentaires :

1. L'accompagnement des professionnels pour la mise en place de projet CPS

Tous les professionnels du territoire intervenant auprès d'enfants, d'adolescents ou jeunes adultes pourront bénéficier d'une aide à la mise en place de leur projet pour développer les CPS auprès de leur public.

Ils seront accueillis avec ou sans rendez-vous sur les horaires du PIJ tous les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30 et le vendredi de 13h30 à 18h30. Des rendez-vous peuvent être fixés en dehors de ces horaires en fonction des disponibilités de l'animateur.

En fonction de la demande, l'animateur proposera un ou plusieurs outils adaptés au projet mais également d'aborder la posture particulière du ou des animateurs dans le cadre d'activités CPS afin de l'accompagner au mieux dans la réalisation du projet.

Les professionnels peuvent emprunter un ou plusieurs outils pour une durée d'un mois (renouvelable un mois à la demande).

Des demi-journées de présentation d'outils sur un thème spécifique seront organisées chaque année. Il sera également proposé aux établissements scolaires une présentation d'outils par thème au sein même de leur établissement pour faciliter l'accès aux personnels enseignants.

2. Le soutien des tuteurs de volontaire en service civique

Ce nouvel axe permettra chaque année de recenser le nombre de structures et associations accueillant des volontaires en service civique afin de centraliser les offres pour faciliter l'accès aux jeunes et leur permettre de choisir la structure la plus adaptée à leur envie et projets.

Le Point Ressource service civique sera également présenté aux tuteurs qui pourront bénéficier d'un soutien dans leur mission d'accompagnement d'un volontaire en service civique.

En cas de besoin ou difficultés, les tuteurs pourront prendre rendez-vous avec l'animateur du Point Ressource pour en discuter et chercher des solutions adaptées.

Des réunions entre tuteurs seront organisées afin que chacun puisse échanger sur ses pratiques, les points forts et les difficultés d'accueillir un volontaire.

Une formation PSC1 pour les volontaires sera proposée aux structures et associations. L'animateur informera les tuteurs des différentes formations PSC1 mais aussi civiques et citoyennes existantes afin de faciliter l'inscription de leurs volontaires.

Les jeunes volontaires au même titre que tous les jeunes du territoire pourront bénéficier de l'accompagnement du Point Information Jeunesse et Santé pour leur projet individuel et les perspectives après leur service civique.

Evaluation annuelle :

CRITERES	INDICATEURS	RESULTATS
Quantitatifs et territoire		
<p>Nombre d'outils emprunté</p> <p>Nombre de professionnels accompagnés dans la mise en place de leur projet</p> <p>Nombre de structures accueillant des volontaires en service civique</p> <p>Nombre de tuteurs présents aux réunions</p> <p>Nombre de tuteurs accompagnés</p>		
<p>Lieu de travail des professionnels</p> <p>Présentations d'outils réalisées sur plusieurs communes</p>		
Au regard des objectifs visés		
<p>Permettre aux habitants de se préoccuper, de s'interroger et d'être acteurs dans leur santé et bien-être au quotidien.</p>		
<p>Mettre à disposition des professionnels des supports et outils pédagogiques pour mettre en œuvre des activités de développement des CPS auprès de leur public</p>	<p>Nombre de projets mis en place avec les outils</p> <p>Les outils étaient-ils adaptés ?</p> <p>Questionnaire de satisfaction</p>	
<p>Accompagner les professionnels dans la mise en place de leurs projets afin de leur permettre d'adapter au mieux les outils proposés au public et aux objectifs visés</p>	<p>Retour des professionnels</p> <p>Questionnaire de satisfaction</p> <p>Les professionnels reviennent-ils plusieurs fois ?</p>	
<p>Recenser tous les volontaires en service civiques et centraliser les offres de volontariat de la Communauté de Commune du Territoire de Beaurepaire</p>	<p>Nombre de structures accueillant des volontaires en service civique proposant une offre</p> <p>Quel outil mis en place pour centraliser les offres ?</p>	
<p>Soutenir les associations et structures locales accueillant des volontaires en service civique en proposant des formations PSC1 et en les guidant pour le choix des formations civiques et citoyennes</p>	<p>Temps d'échange entre tuteurs</p> <p>Questionnaire/tuteurs</p> <p>Nombre de services civiques inscrits au PSC1 organisés par le Centre Social</p> <p>Nombre de structures ayant inscrit leur volontaire à une formation civique et citoyenne proposé</p>	

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL
DE L'ILE DU BATTOIR

Le secteur prévention, les conduites à risques et le mieux vivre ensemble

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la
Délinquance

L'accompagnement scolaire intergénérationnel

L'accompagnement individuel

Les chantiers éducatifs

L'accompagnement de projet participatif

La présence sociale et la médiation

L'initiation sportive

410 chemin du 5 août 1943 BP23 38270 BEAUREPAIRE

www.centresocial-territoiredebeaurepaire.fr

CONSEIL LOCAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Orientation 1 : Prendre en compte les demandes des familles et plus particulièrement des parents afin de les rendre acteur dans leur fonction de parent, en favorisant la mise en dynamique des familles entres elles, ainsi que la recherche de solutions adaptées à chacune.

Soutenir les parents dans leurs fonctions lors de toutes les étapes clefs de la vie de leurs enfants

Recueillir les demandes des parents et favoriser les réseaux et l'échange par la mise en place d'actions collectives

- ↳ Veiller à la juste place des parents à tous les âges de l'enfant, mettre en place des temps de soutien à la parentalité de la petite enfance à l'adolescence.

Orientation 3 : Permettre aux habitants de se préoccuper, de s'interroger et d'être acteurs dans leur santé et bien-être au quotidien.

Faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs de santé

Prévenir les addictions et les conduites à risque en mobilisant les compétences psycho sociales

- ↳ Créer des partenariats facilitant la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire

Descriptif de l'action :

Afin de prévenir la délinquance sur le territoire de Beaurepaire, en lien avec la commune de Beaurepaire, il est proposé des outils de prévention de la délinquance à la population en matière de prévention de la délinquance juvénile, de renforcement de la tranquillité publique, de lutte contre les violences faites aux femmes, de prévention de la radicalisation

De manière générale le CLSPD accompagne l'orchestration de solutions adaptées et partenariales aux situations individuelles et collectives relatives à la prévention de la délinquance. Le public visé est celui des enfants, adolescents et jeunes adultes, scolarisés ou évoluant sur la commune de Beaurepaire.

Pour se faire, le maire dispose de plusieurs outils :

Le rappel à l'ordre :

Le rappel à l'ordre permet la réception en mairie, sur convocation du Maire et avec l'aval du parquet du procureur, du jeune mineur ayant commis un délit « mineur » relatif aux prérogatives du Maire en matière de prévention de la délinquance (tag, incivilité, etc.). Le mineur doit être accompagné de sa famille. Il est un dispositif alternatif au dépôt de plainte. S'il y a dépôt de plainte le dispositif ne peut pas être enclenché. Un jeune ne peut « bénéficier » d'un rappel à l'ordre qu'une seule fois.

Le Conseil des droits et devoirs des familles :

Inscrit dans les outils de "prévention de proximité" du Maire, le CDDF est essentiellement un dispositif d'aide et de soutien à la parentalité. Il est applicable dans des situations où les parents semblent en difficulté éducative pour comprendre et accompagner au mieux leur enfant. Pour invoquer un CDDF la famille et/ou l'enfant doivent s'inscrire dans des actes déviants relatifs aux compétences du maire en matière de prévention de la délinquance (incivilités répétées, absentéisme scolaire, comportements violents récurrents, difficultés à entrer en contact avec les familles, situations d'évitement, etc.).

L'Animation de réseau :

-Le réseau prévention de la radicalisation :

3 thématiques sont réfléchies, les actions collectives de prévention de la radicalisation en lien avec les « bonnes pratiques » issues des questions d'interculturalité et de vivre ensemble, ainsi que la réflexion sur la prise en charge des situations individuelles

-Le réseau prévention violences intrafamiliales:

Animation d'un réseau de professionnels concernés ou susceptibles d'apporter réponse dans le cadre de violences intrafamiliales.

L'objectif est ici de favoriser l'interconnaissance entre les acteurs concernés, capables d'alerter ou d'apporter une réponse à une situation, afin de rendre plus opérationnel le dispositif de prise en charge.

Evaluation annuelle :

CRITERES	INDICATEURS	RESULTATS
Quantitatifs et territoire		
<p>Nombre de situations individuelles et collectives</p> <p>Nombre de CDDF et d'accompagnement à l'issue</p> <p>Nombre de rappels à l'ordre et d'accompagnement à l'issue</p> <p>Nombre rencontres partenariales réseau VIF/partenaires</p> <p>Nombre de situations de violence intrafamiliale abordées</p> <p>Nombre de rencontres partenariales réseau radicalisation</p> <p>Nombre de projets ou actions radicalisation</p> <p>Nombre de partenaires réseau radicalisation</p>		
Au regard des objectifs visés		
<p>Soutenir les parents dans leurs fonctions lors de toutes les étapes clefs de la vie de leurs enfants</p> <p>Recueillir les demandes des parents et favoriser les réseaux et l'échange par la mise en place d'actions collectives</p>		
<p>Veiller à la juste place des parents à tous les âges de l'enfant, mettre en place des temps de soutien à la parentalité de la petite enfance à l'adolescence.</p>	<p>Impliquer les parents lors de toute interpellation sur des situations individuelles ou collectives, lorsque cela est possible, et obligatoirement lors de toutes utilisations des outils du maire relatifs à la prévention de la délinquance (CDDF, rappel à l'ordre)</p>	
<p>Proposer des temps favorisant le recueil de la demande lors des différentes actions du centre social (accueil, veillées, conférences, table ronde ...)</p>	<p>Favoriser l'écoute et la prise en compte des demandes des parents dans tous les temps d'accompagnement mis en place post-alerte du CLSPD</p>	

Faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs de santé		
Prévenir les addictions et les conduites à risque en mobilisant les compétences psycho sociales		
Créer des partenariats facilitant la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire	Compléter les actions d'accompagnement mises en place par le CLSPD et le CIB, par celle des partenaires et dès que nécessaire, dans le respect des compétences de chacun	
Développer les points d'information, et d'accès numérique facilitant l'accès aux droits	Informers les jeunes et les familles rencontrées dans le cadre des actions du CLSPD sur les différents dispositifs existant en fonction des besoins identifiés et faciliter leur usage	
Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.	Privilégier la parole du parent et son rôle de premier éducateur dans toutes actions d'accompagnement mise en place	

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE INTERGENERATIONNEL

Orientation 1 : Prendre en compte les demandes des familles et plus particulièrement des parents afin de les rendre acteur dans leur fonction de parent, en favorisant la mise en dynamique des familles entres elles, ainsi que la recherche de solutions adaptées à chacune

Soutenir les parents dans leurs fonctions lors de toutes les étapes clefs de la vie de leurs enfants

Recueillir les demandes des parents et favoriser les réseaux et l'échange par la mise en place d'actions collectives

Veiller à la juste place des parents à tous les âges de l'enfant, mettre en place des temps de soutien à la parentalité de la petite enfance à l'adolescence.

Orientation 3 : Permettre aux habitants de se préoccuper, de s'interroger et d'être acteurs dans leur santé et bien-être au quotidien.

Prévenir les addictions et les conduites à risque en mobilisant les compétences psycho sociales

Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.

- ↳ Créer des partenariats facilitant la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire
- ↳ Diversifier les offres de pratiques sportives, de sensibilisation à l'équilibre alimentaire et de prise en compte de son bien-être physique et psychologique

Descriptif de l'action :

Ce temps d'accompagnement fonctionne dans le cadre de la gratuité et de la libre adhésion propre aux actions de prévention et aux actions CLAS.

Les jeunes en difficulté scolaire, sont ciblés par l'établissement scolaire et par l'animateur de prévention. Une information par le centre social auprès des familles sera mise en place.

Suite à une proposition d'objectifs et de suivis proposés au jeune, à l'établissement scolaire et à la famille, un lien est fait avec les bénévoles recensés dans le réseau du centre social.

Un système de parrainage et de binôme est alors mis en place.

Le binôme peut alors venir sur les sessions proposées, auxquelles sont présents l'animateur de prévention et un animateur du secteur famille si besoin.

Deux types de session sont organisées : en période scolaire : tous les vendredis de 17 à 18h30 et en période de vacances scolaire en matinée (2 à 3 matinées par vacances, de 10h30 à 12h)

Des bilans réguliers sont réalisés avec le binôme, l'établissement scolaire, mais également les parents, l'objectif étant de redynamiser le jeune dans sa scolarité, mais également de donner une place aux parents, avec l'aide du bénévole parfois plus à l'aise avec la question du travail scolaire ou des relations à l'école.

Evaluation annuelle :

CRITERES	INDICATEURS	RESULTATS
Quantitatifs et territoire		
Nombre de jeunes ayant profité de l'action d'accompagnement scolaire Nombre de rencontres avec les parents Nombre d'accompagnements extérieurs avec l'animateur Nombre de seniors bénévoles Nombre de Territoires touchés (par provenance des jeunes) Nombre de partenaires		
Au regard des objectifs visés		
Soutenir les parents dans leurs fonctions lors de toutes les étapes clefs de la vie de leurs enfants Recueillir les demandes des parents et favoriser les réseaux et l'échange par la mise en place d'actions collectives		
Veiller à la juste place des parents à tous les âges de l'enfant, mettre en place des temps de soutien à la parentalité de la petite enfance à l'adolescence.	Etre attentif à la qualité et au nombre d'échanges bénévole-parent et professionnel -parents	
Prévenir les addictions et les conduites à risque en mobilisant les compétences psycho sociales		
Créer des partenariats facilitant la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire	-En fonction des besoins repérés et des demandes favoriser la mise en lien avec les partenaires	
Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.	Former les accompagnateurs a la question du développement des CPS et favoriser les temps de développement des CPS entre jeunes et bénévoles via les outils dédiés	

L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Orientation 1 : Prendre en compte les demandes des familles et plus particulièrement des parents afin de les rendre acteur dans leur fonction de parent, en favorisant la mise en dynamique des familles entre elles, ainsi que la recherche de solutions adaptées à chacune

Soutenir les parents dans leurs fonctions lors de toutes les étapes clefs de la vie de leurs enfants

Recueillir les demandes des parents et favoriser les réseaux et l'échange par la mise en place d'actions collective

- ↳ Veiller à la juste place des parents à tous les âges de l'enfant, mettre en place des temps de soutien à la parentalité de la petite enfance à l'adolescence.
- ↳ Mettre en place des temps conviviaux favorisant l'expérimentation en tant que parent.

Orientation 3 : Permettre aux habitants de se préoccuper, de s'interroger et d'être acteurs dans leur santé et bien-être au quotidien.

Faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs de santé

Prévenir les addictions et les conduites à risque en mobilisant les compétences psycho sociales

- ↳ Créer des partenariats facilitant la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire
- ↳ Développer les points d'information, et d'accès numérique facilitant l'accès aux droits

Descriptif de l'action :

La finalité est essentiellement d'apporter un accompagnement individuel global, soutenu et concret aux jeunes âgés de 11 à 21 ans repérés en difficulté sur le territoire de Beaurepaire afin de favoriser ou soutenir leur insertion scolaire, sociale et professionnelle.

Un accompagnement individuel est proposé aux jeunes repérés en difficulté sur le territoire. Cet accompagnement repose sur le principe de libre adhésion du jeune.

Il consiste à soutenir et aider le jeune dans ses projets individuels d'insertion, à le guider si nécessaire. Il peut également être un temps de réflexion partagé avec le jeune autour des difficultés rencontrées ou des actes délinquants mineurs qu'il aurait commis.

Les parents et/ou les partenaires interpellent le secteur de prévention du centre social au sujet de difficultés rencontrées ou supposées rencontrées par un jeune de leur connaissance. Le jeune peut lui-même faire la demande d'un accompagnement individuel. Les jeunes ont entre 11 et 21 ans (jusqu'à 25 ans).

Cet accompagnement peut prendre différentes formes et s'adapte aux besoins identifiés du jeune. Il peut avoir lieu au sein des établissements scolaires, dans le cadre d'une prescription par un établissement, ou en dehors dans le cas d'un autre type de prescription ou du repérage, par l'animateur, d'un jeune en difficulté.

Les parents des jeunes ou détenteurs de l'autorité parentale, sont impliqués dans la démarche d'accompagnement.

Evaluation annuelle :

CRITERES	INDICATEURS	RESULTATS
Quantitatifs et territoire		
Nombre de prescriptions Nombre de jeunes accompagnés Nombre d'heures d'accompagnement par jeune / au total Nombre de contacts avec les parents Nombre d'accompagnements ayant évolué positivement Nombre de partenaires prescripteurs / complémentaires		
Au regard des objectifs visés		
Faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs de santé		
Prévenir les addictions et les conduites à risque en mobilisant les compétences psycho sociales		
Créer des partenariats facilitant la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire	En fonction des besoins repérés et des demandes favoriser la mise en lien avec les partenaires du secteur prévention	
Développer les points d'information, et d'accès numérique facilitant l'accès aux droits	Permettre la maîtrise de l'outil pour faciliter l'autonomie dans les démarches	
Soutenir les parents dans leurs fonctions lors de toutes les étapes clefs de la vie de leurs enfants		
Recueillir les demandes des parents et favoriser les réseaux et l'échange par l'action collective		
Veiller à la juste place des parents à tous les âges de l'enfant, mettre en place des temps de soutien à la parentalité de la petite enfance à l'adolescence.	Consulter, impliquer et faire des retours aux parents afin de confirmer leur place de premier éducateur	
Proposer des temps favorisant le recueil de la demande lors des différentes actions du centre social	Relever les demandes des parents et leur proposer des temps d'échanges collectifs	

LES CHANTIERS EDUCATIFS

Orientation 3 : Permettre aux habitants de se préoccuper, de s'interroger et d'être acteurs dans leur santé et bien-être au quotidien.

Faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs de santé

Prévenir les addictions et les conduites à risque en mobilisant les compétences psychosociales

Sensibiliser les habitants à une bonne hygiène de vie favorisant le bien-être et la prévention des maladies liées au manque d'activité physique et à une mauvaise alimentation

- ↳ Diversifier les offres de pratiques sportives, de sensibilisation à l'équilibre alimentaire et de prise en compte de son bien-être physique et psychologique
- ↳ Créer des partenariats facilitant la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire

Descriptif de l'action :

Le but principal est de remobiliser les jeunes en difficulté d'insertion et favoriser leur intégration professionnelle en leur offrant un espace de travail adapté et valorisant

Le public ciblé est un public de jeunes âgé de 16 à 20 ans rencontrant des difficultés majeures en termes d'insertion sociale et professionnelle.

-Il existe différents types de chantiers éducatifs : chantier bâtiment (peinture, réfection), chantier participatif (prévention des Addictions) ou encore chantier citoyen (chantier communaux – voirie, salle de classe)

Dans le cadre de la commande passée, un comité partenarial est mis en place afin de définir les modalités de déroulement du chantier. Il est composé des commanditaires, des partenaires qui préconisent les jeunes et/ou accompagnent le chantier, et du secteur prévention qui organise, coordonne et encadre le chantier.

Chaque jeune est ciblé en fonction d'un profil précis. Une complémentarité et une hétérogénéité entre chaque jeune est recherchée en amont de la constitution de chaque groupe. Il est rémunéré au smic horaire, selon le nombre d'heures réalisées, par l'intermédiaire de l'association intermédiaire IDEAL.

Les groupes sont composés de 4 jeunes maximum pour 2 encadrants minimum. La qualité de l'accompagnement est privilégiée à la quantité de jeunes accompagnés.

Chaque jeune bénéficie d'une évaluation individuelle à la fin du chantier qui l'aide à mieux définir son projet et à prévoir l'après-chantier (en partenariat et en présence de la Mission locale). Chaque jeune fait ensuite l'objet d'un suivi, s'il est volontaire, par le secteur prévention.

Evaluation annuelle :

CRITERES	INDICATEURS	RESULTATS
Quantitatifs et territoire		
Nombre de chantiers réalisés Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un chantier Durée du lien tissé avec le secteur prévention (animateur) Nombre d'accompagnements ayant évolué positivement Nombre de Partenaires		
Au regard des objectifs visés		
Faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs de santé Prévenir les addictions et les conduites à risque en mobilisant les compétences psycho sociales Sensibiliser les habitants à une bonne hygiène de vie favorisant le bien-être et la prévention des maladies liées au manque d'activité physique et à une mauvaise alimentation		
- Créer des partenariats facilitant la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire	En fonction des besoins repérés (jeunes) et des demandes (partenaires) favoriser la mise en lien avec les partenaires du secteur prev (MOB, Maison des ados, etc .)	
Développer les points d'information, et d'accès numérique facilitant l'accès aux droits	Amorcer, via les chantiers éducatifs, des accompagnements individuels pour aider les jeunes dans leurs démarches (via PIJ ou MOB)	
- Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.	Via les chantiers participatifs et les chantiers citoyens donner la possibilité aux jeunes d'œuvrer pour la collectivité et les y sensibiliser	

L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJET PARTICIPATIF

Orientation 2 : Favoriser l'accès à la culture dans toutes ses dimensions en dédramatisant et en élargissant l'accessibilité aux différents dispositifs afin de la promouvoir comme vecteur de lien social

Promouvoir et participer à la mise en place d'évènements culturels de proximité sur le territoire

Faciliter la découverte et la mobilité vers d'autres outils culturels plus éloignés et semblant moins accessibles, de par le niveau culturel proposé ou de par l'éloignement géographique.

Permettre le mélange des différentes cultures et ainsi donner une place à chacune

- ↳ Sensibiliser à la découverte culturelle dans les divers accompagnements de projets des différents secteurs du centre social

Orientation 3 : Permettre aux habitants de se préoccuper, de s'interroger et d'être acteurs dans leur santé et bien-être au quotidien

Prévenir les addictions et les conduites à risque en mobilisant les compétences psycho sociales

Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.

- ↳ Développer les points d'information, et d'accès numérique facilitant l'accès aux droits
- ↳ Diversifier les offres de pratiques sportives, de sensibilisation à l'équilibre alimentaire et de prise en compte de son bien-être physique et psychologique

Descriptif de l'action :

Par cette action est favorisé l'intégration sociale, le développement de l'esprit d'engagement, la citoyenneté active et la participation des jeunes du territoire

Les jeunes accompagnés traditionnellement par le service de prévention, expriment parfois des désirs, des envies allant dans le sens d'une amélioration de leur condition de vie. Dans ce cadre l'animateur de prévention se saisit de ces demandes pour les engager dans des démarches-projet ou démarches participatives en lien avec les orientations du centre social et le souhait des jeunes. Dans ce cadre plusieurs séances d'accompagnement de projet sont mises en place avec les jeunes pour les aider dans la construction et l'aboutissement de ce dernier. Le secteur prévention peut également accompagner les jeunes lors de la phase de réalisation si cela nécessite un accompagnement.

Le public ciblé pour cette action est un public de jeunes âgé de 11 à 21 ans rencontrant des difficultés en termes d'insertion sociale et souhaitant s'engager activement pour leur société.

Evaluation annuelle :

CRITERES	INDICATEURS	RESULTATS
Quantitatifs et territoire		
-Nombre de jeunes accompagnés -Nombre de projets réalisée et/ou en cours -Nombre de partenaires impliqués		
Au regard des objectifs visés		
Promouvoir et participer à la mise en place d'évènements culturels de proximité Faciliter la découverte et la mobilité vers d'autres outils culturels plus éloignés Permettre le mélange des différentes cultures et ainsi donner une place à chacune		
Sensibiliser à la découverte culturelle dans les divers accompagnements de projets des différents secteurs du centre social	Favoriser les projets s'inscrivant dans un démarche de découverte et d'ouverture culturelle	
Permettre les représentations et découvertes culturelles de proximité, par le travail en partenariat	Rencontre jeunes et partenaires « culturels » lors d'accompagnements de projets	
Prendre en compte l'aspect culturel lors des sorties ou actions extérieures au territoire en facilitant l'accès dans un premier temps puis en développant des réseaux et des initiatives.	Accompagner les jeunes dans une logique d'autonomisation en veillant au renouvellement des projets et des groupes qui portent les projets	
Prévenir les addictions et les conduites à risque en mobilisant les CPS Sensibiliser les habitants à une bonne hygiène de vie favorisant le bien-être		
Créer des partenariats facilitant la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire	Favoriser dans les projets accompagnés la participation de partenaires engagés sur des thématiques de prévention	
Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.	Inscrire les projets accompagnés dans des démarches participatives et coopératives afin de mobiliser et développer les CPS des jeunes	

Orientation 3 : Permettre aux habitants de se préoccuper, de s'interroger et d'être acteurs dans leur santé et bien-être au quotidien.

Prévenir les addictions et les conduites à risque en mobilisant les compétences psychosociales

Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.

- ↳ Développer les points d'information, et d'accès numérique facilitant l'accès aux droits
- ↳ Diversifier les offres de pratiques sportives, de sensibilisation à l'équilibre alimentaire et de prise en compte de son bien-être physique et psychologique

Descriptif de l'action :

Le principe est de faire connaître le secteur prévention et son animateur aux jeunes évoluant sur la commune de Beaurepaire et assurer une veille et une médiation attentive dans les endroits sensibles de la commune

Les services de prévention assurent traditionnellement une présence sociale dans les communes ou les quartiers où ils œuvrent. L'intérêt de cette présence sociale est de rencontrer les jeunes et d'amorcer la relation.

Dans ce cadre, l'animateur de prévention du secteur prévention du CIB réalise des rondes de prévention au sein de la commune de Beaurepaire dans les endroits considérés comme sensibles : secteur piscine, complexe sportif, abords du collège, centre-ville.

A l'occasion de ces « rondes de prévention » l'animateur de prévention rencontre les jeunes de la commune ou les jeunes du collège parfois identifiés pour leurs difficultés.

L'objectif est alors de créer le lien de confiance qui permettra d'engager un accompagnement adapté à chaque jeune.

Ces rondes de prévention interviennent principalement en après-midi et en soirée.

Elles s'adressent à tous les jeunes rencontrés âgés de 11 à 21 ans (+25 ans).

Dans ce cadre-là sont également proposés des temps d'ouverture de l'annexe du centre social idéalement situé en centre-ville. Il accueille les jeunes librement sans adhésion les mercredis après-midi, en soirée et durant les vacances.

Evaluation annuelle :

CRITERES	INDICATEURS	RESULTATS
Quantitatifs et territoire		
<p>Nombre de jeunes rencontrés dans l'année</p> <p>Nombre d'accompagnements pérennes mis en place</p> <p>Nombre de fois que les partenaires ont été sollicités pour renforcer l'accompagnement mis en place par le CIB</p> <p>Nombre de fois que des partenaires ont sollicité le secteur</p>		
Au regard des objectifs visés		
<p>Faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs de santé</p> <p>Prévenir les addictions et les conduites à risque en mobilisant les compétences psycho sociales</p> <p>Sensibiliser les habitants à une bonne hygiène de vie favorisant le bien-être et la prévention des maladies liées au manque d'activité physique et à une mauvaise alimentation</p>		
<p>Créer des partenariats facilitant la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire</p>	<p>Favoriser le travail en lien étroit et en complémentarité avec les partenaires identifiés dans le respect des compétences de chacun.</p>	
<p>Développer les points d'information, et d'accès numérique facilitant l'accès aux droits</p>	<p>Adapter les rondes aux secteurs nécessitant une présence vigilante, peu investis par les acteurs éducatifs</p>	
<p>Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.</p>	<p>Assurer un travail de médiation sur le terrain en recueillant les désirs et envies des jeunes rencontrés, et en s'appuyant sur ces demandes pour porter des projets participatifs</p>	

INITIATION SPORTIVE

Orientation 3 : Permettre aux habitants de se préoccuper, de s'interroger et d'être acteurs dans leur santé et bien-être au quotidien.

Prévenir les addictions et les conduites à risque en mobilisant les compétences psychosociales

Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.

- ↳ Créer des partenariats facilitant la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire
- ↳ Développer les points d'information, et d'accès numérique facilitant l'accès aux droits
- ↳ Diversifier les offres de pratiques sportives, de sensibilisation à l'équilibre alimentaire et de prise en compte de son bien-être physique et psychologique

Descriptif de l'action :

Cette action est proposée aux établissements scolaires intéressés de la commune. Dans ce cadre l'activité se déroule au sein de ces établissements, dans une salle mise à disposition.

Cette action est également proposée aux jeunes évoluant sur la commune, en libre adhésion, une à deux soirées par semaine. Une salle de sport est mise à disposition par la mairie dans ce cadre-là.

Elle s'adresse, prioritairement, aux jeunes rencontrant des difficultés de comportement. 10 jeunes maximum peut être accueillis par séance.

L'activité se présente sous forme d'une initiation ludique basée sur différents ateliers sportifs de mise en condition et préparation physique et de découverte de la boxe.

Cet atelier a été mis en place, dans un premier temps, au sein du collège de la commune, en partenariat. Il est aujourd'hui mis en place au sein de la commune, en libre adhésion. Une salle adaptée est mise à disposition par la mairie.

L'un des objectifs est de développer cette action au sein des autres établissements scolaires de la commune intéressés (CFAI, Ecole privée).

Dans le cadre des séances d'initiation des modules sur la nutrition et la santé pourront être proposés par l'intermédiaire d'intervenants interne ou externe au CIB.

Evaluation annuelle :

CRITERES	INDICATEURS	RESULTATS
Quantitatifs et territoire		
Nombre de jeunes ayant bénéficié de l'action Nombre de jeunes ayant vu leur comportement s'améliorer Pérennité de l'accompagnement avec l'animateur Nombre de partenaires et d'intervenants extérieurs Nombre d'établissements scolaires atteints		
Au regard des objectifs visés		
Prévenir les addictions et les conduites à risque en mobilisant les compétences psycho sociales Sensibiliser les habitants à une bonne hygiène de vie favorisant le bien-être et la prévention des maladies liées au manque d'activité physique et à une mauvaise alimentation		
Créer des partenariats facilitant la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire	Développer l'action dans d'autres établissements scolaires de la commune	
Favoriser la mobilisation des compétences chez les habitants de tous âges afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être et conditions de vie.	Assurer un travail de sensibilisation sur la nutrition, la santé et le bien être durant les ateliers mis en place	

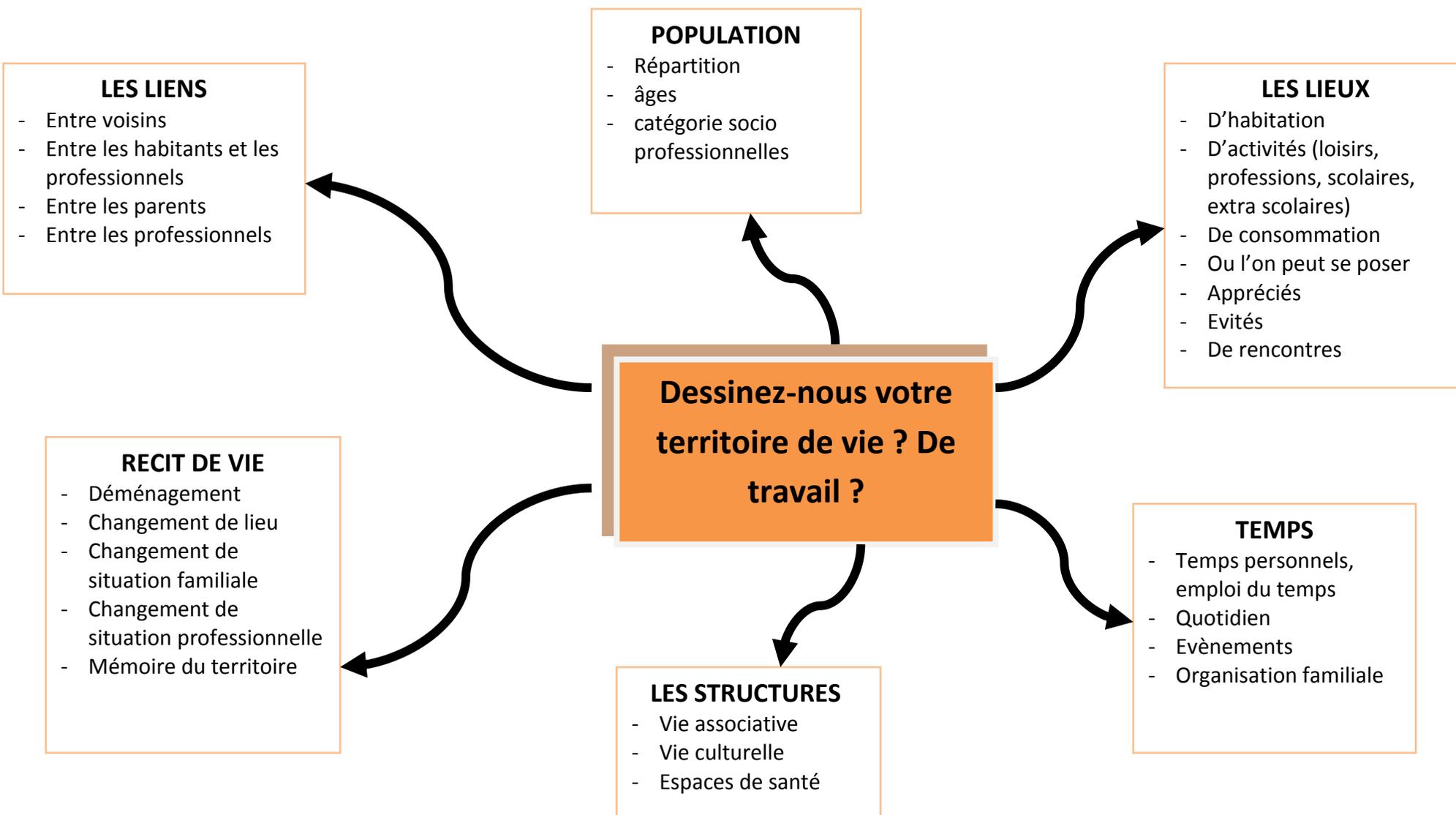
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL
DE L'ILE DU BATTOIR

ANNEXES

- Annexe 1 : Fiche guide cartographie / diagnostic
- Annexe 2 : Grille d'analyse cartographie / diagnostic
- Annexe 3 : Répartition des actions par orientations
- Annexe 4 : Financements et partenaires répartis par actions

410 chemin du 5 aout 1943 BP23 38270 BEAUREPAIRE
www.centresocial-territoiredebeaurepaire.fr

Annexe 1 : Fiche guide cartographie / diagnostic



Annexe 2 : grille d'analyse cartographie / diagnostic

		Points positifs/leviers/atouts	Les manques/besoins	Perspectives/propositions
POPULATION	Répartition			
	Ages			
	CSP			
STRUCTURES	Vie associative			
	Vie culturelle			
	Espaces de santé			
TEMPS	Temps personnels			
	Emploi du temps			
	Quotidien			
	Evènements			
	Organisation familiale			
RECIT DE VIE	Déménagement			
	Changement de lieu			
	Changements/sit. familiales			
	Changements/ sit. professionnelle			
	Mémoire du territoire			

LES LIENS	Entres voisins			
	Entre habitants et professionnels			
	Entre parents			
	Entre professionnels			
LES LIEUX	D'habitation			
	D'activités			
	De consommation			
	Où l'on peut se poser			
	Apprécies			
	Evités			
	De rencontre			

Annexe 3

REPARTITION DES ACTIONS PAR ORIENTATIONS

Prendre en compte les demandes des familles et plus particulièrement des parents afin de les rendre acteur dans leur fonction de parent, en favorisant la mise en dynamique des familles entres elles, ainsi que la recherche de solutions adaptées à chacune

1. Veiller à la juste place des parents à tous les âges de l'enfant, mettre en place des temps de soutien à la parentalité de la petite enfance à l'adolescence.
2. Proposer des temps favorisant le recueil de la demande lors des différentes actions du centre social
3. Mettre en place des temps conviviaux favorisant l'expérimentation en tant que parent.

	Soutenir les parents dans leurs fonctions			Recueillir les demandes des parents et mise place d'actions collectives			Permettre aux familles de se rencontrer		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3
L'accueil					X				
L'accompagnement multimédia	X								
Temps échanges et informations	X	X		X	X		X	X	
Loisirs en familles									X
Lieu Accueil Enfants Parent	X								
Ludothèque							X		X
Point information famille	X	X							
L'accompagnement parental	X								
Le renforcement des CPS	X	X	X	X	X	X	X	X	X
L'ALSH Beaurepaire	X	X		X	X				
la continuité éducative	X								
12/17 ans vacances scolaires		X							
L'accueil passerelle des 10/14	X			X			X		
Le point info jeunesse et santé									
12/17 accompagnement projet	X			X					
Le CLSPD	X			X					
L'ac scolaire intergénérationnel	X			X					
L'accompagnement individuel	X		X	X		X			

Favoriser l'accès à la culture dans toutes ses dimensions en dédramatisant et en élargissant l'accessibilité aux différents dispositifs afin de la promouvoir comme vecteur de lien social

1. Sensibiliser à la découverte culturelle dans les divers accompagnements de projets des différents secteurs du centre social
2. Permettre les représentations et découvertes culturelles de proximité, par le travail en partenariat
3. Prendre en compte l'aspect culturels lors des sorties ou actions extérieures au territoire en facilitant l'accès dans un premier temps puis en développant des réseaux et des initiatives.

	Promouvoir et mise en place événements culturels de proximité			Faciliter la découverte culturelle hors territoire			Permettre le mélange des différentes cultures		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Loisirs en familles				X		X	X	X	
Activités socio culturelles	X								
Le réseau de bénévoles									
Le bien vieillir sur le territoire		X	X		X	X		X	
Les ateliers socio linguistiques								X	
Les ALSH Délocalisés la continuité éducative	X	X			X				
12/17 ans vacances scolaires		X	X		X	X			
L'accueil passerelle 10/14 ans						X			
12/17 accompagnement de projet	X			X			X		
L'accompagnement de projet	X			X					

Permettre aux habitants de se préoccuper, de s'interroger et d'être acteurs dans leur santé et bien-être au quotidien.

1. Créer des partenariats facilitant la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire
2. Développer les points d'information, et d'accès numérique facilitant l'accès aux droits
3. Diversifier les offres de pratiques sportives, de sensibilisation à l'équilibre alimentaire et de prise en compte de son bien-être

	Faciliter l'accès aux droits			Prévenir les conduites à risques			Favoriser la mobilisation des CPS		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3
L'accompagnement multimédia		X			X				
Temps échanges et informations	X	X					X	X	
Le réseau de bénévoles							X		
Le bien vieillir sur le territoire	X	X	X				X	X	X
Les ateliers socio linguistiques		X					X	X	
L'AIR et les forums RSA	X	X					X	X	
Le renforcement des CPS							X		
L'ALSH Beaurepaire				X		X	X		X
la continuité éducative							X		
12/17 ans vacances scolaires et 10/14									X
Le point info jeunesse et santé	X	X		X	X		X	X	
12/17 accompagnement de projet						X			X
Le point ressource	X			X			X		
Le CLSPD	X			X					
L'ac scolaire intergénérationnel				X		X	X		
L'accompagnement individuel	X	X		X	X				
Les chantiers éducatifs	X		X	X		X	X		X
L'accomp de projet/ présence sociale					X	X		X	X
L'initiation sportive				X	X	X	X	X	X

Annexe 4 : Financements et partenaires répartis par actions

ACTIONS	PARTENAIRES FINANCIERS	TYPE D'ENGAGEMENT	PARTENAIRES OPERATIONNELS	Financements des habitants
Pilotage	CAF de l'Isère, CCTB, Mairie	Pluriannuel	Mairies CCTB, associations	Non
L'animation collective famille	CAF de l'Isère, mairie de Beaurepaire	Pluriannuel	Mairies CCTB, associations	Non
L'accueil	CAF de l'Isère, mairie de Beaurepaire	Pluriannuel	Mairies d'accueil,	Non
L'accompagnement au multi média	CCTB CARSAT	Pluriannuel Appel à projet	EPN Isère, associations	Adhésion et cotisation
Les loisirs en famille	CAF de l'Isère CCTB	Appel à projet Pluriannuel	Associations caritatives, locales	Adhésion et cotisation
Les temps d'échanges et d'informations	REAAP CCTB	Appel à projet Pluriannuel	Associations caritatives, locales, spécialisées	Non
Les activités socio culturelles	Mairie de Beaurepaire	Pluriannuel	Associations caritatives, locales	Adhésion et cotisation
Lieu d'accueil enfant parent	CAF de l'Isère, Conseil départemental et CCTB	Pluriannuel	Pôle petite enfance, OVIV	Non
La ludothèque	CAF de l'Isère CCTB	Pluriannuel	CCTB, associations et mairies	Adhésion et cotisation
Le réseau de bénévoles	CAF de l'Isère, conseil départemental	Appel à projet	Associations, mairies	Adhésion

Le bien vieillir sur le territoire	CARSAT, Mairie de Beaurepaire, CD38	Appel à projet	FCSI, URACS, associations réseau partenaires	Adhésion
Le point information famille	CAF de l'Isère	Pluriannuel	Associations services sociaux	Non
L'accompagnement parental	Mairie de Beaurepaire	Pluriannuel	Etablissements scolaires, CD38, associations	Non
Les ateliers socio linguistiques	Etat Mairie de Beaurepaire	Appel à projet Pluriannuel	Associations, mairies	Adhésion
L'accompagnement individuel renforcé	CD38	Appel à Projet	MOB, pôle emploi, services sociaux, Territoire	Non
L'animation des forums RSA	CD38	Appel à projet	MOB, pôle emploi, services sociaux CD38	Non
12 /17 vacances	CCTB, CAF Isère	Pluriannuel	Associations, mairies	Adhésion et cotisations
12/17 mercredi	CCTB, CAF Isere DDCS, MSA	Pluriannuel Appel à projet	Associations, mairies	Adhésion et cotisation
10/14 passerelle	CCTB CAF Isère	Pluriannuel	Associations, mairies	Adhésion et cotisation
Point information santé et jeunesse	CCTB, ARS	Pluriannuel et CPOM	Associations, mairies, acteurs éducatifs et de prévention	Non
Point ressources	CCTB	Appel à projet	IREPS	Non
Le renforcement des CPS	CCTB, ARS, mairies	Appel à projet	Mairies, IREPS, acteurs éducatifs et de prévention	Non

Les communes et la continuité éducative	Mairies	Convention annuelle	Mairie, acteurs éducatifs, CAF	Non
L'accueil de loisirs Beaurepaire	CCTB, Mairie de Beaurepaire, CAF	pluriannuel	Associations, mairies services sociaux	Adhésion et cotisation
L'accueil de loisirs délocalisés	CCTB, CAF de l'Isère	Pluriannuel	Associations, mairies	Adhésion et cotisation
Le CLSPD	Mairie de Beaurepaire	Pluriannuel	Réseau acteurs de la prévention	Non
L'accompagnement scolaire intergénérationnel	Caf de l'Isère	Appel à projet CLAS	Etablissement scolaires, acteurs éducatifs et de prévention	Non
L'accompagnement individuel	Mairie de Beaurepaire, CD38, DDCS	Pluriannuel	Etablissement scolaires, acteurs éducatifs et de prévention	Non
Les chantiers éducatifs	Mairie de Beaurepaire, CD38 MILDECA, DDCS	Pluriannuel Appel à projet	acteurs éducatifs et de prévention	Non
L'accompagnement de projet participatif	Mairie de Beaurepaire, CD38, DDCS	Pluriannuel	acteurs éducatifs et de prévention	Non
La présence sociale et la médiation	Mairie de Beaurepaire, CD38, DDCS	Pluriannuel	acteurs éducatifs et de prévention, gendarmerie	Non
L'atelier boxe	Mairie de Beaurepaire et CD 38, DDCS	Pluriannuel	acteurs éducatifs et de prévention, établissements scolaires	Non

GLOSSAIRE

ADMR	Aide à Domicile en Milieu Rural
ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
ANPAA	Association Nationale de Prévention en Alcoologie et en Addictologie
APRESS	Association de Prévention Sociale et Service d'aide aux victimes
ARS	Agence Régionale de Santé
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASTA	Association Sportive du Troisième Age
ATSEM	Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles
BAC	BACcalauréat
BAFA	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
BAFD	Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur
BEATEP	Brevet d'État d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire et de la jeunesse
BEP	Brevet d'Etudes Professionnelles
BEPC	Brevet d'Etude du Premier Cycle
BPJEPS	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
CAF	Caisse d'Allocation Familiale
CAFDES	Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement social et médicosocial
CAFERIUS	Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la SAnté au Travail
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCTB	Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire
CCPR	Communauté de communes du pays roussillonnais
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDDF	Conseil des Droits et Devoirs des Familles
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CEJ	Contrat Enfance Jeunesse
CESC	Conseil d'Education à la Santé et à la Citoyenneté
CESF	Conseillère en Economie Sociale et Familiale
CD	ConseilDépartemental

CSAPA SAM des Alpes Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en *Addictologie*

Service d'Addictologie Mutualiste des Alpes

CHSCT Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

CIB Centre de l'Île du Battoir

CLSPD Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

CMS Centre Médico Social

CNAF Caisse Nationale d'Allocations Familiales

CNED Centre Nationale d'Enseignement à Distance

COFIL Comité de Pilotage

CPEF Centre de Planification et d'Education Familiale

CPOM Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CPS Compétences PsychoSociales

CRIJ Centre Régionale d'Informations jeunesse

CS Centre Social

DDCS Direction Départementale de la Cohésion Sociale

DDII Direction départementale de l'Immigration et de l'Intégration

DEJEPS Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

DEMOS Dispositif d'Education Musicale à dimension Orchestrale et à vocation Sociale

DEUST Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques

EJE Educateur jeunes Enfants

ES Educateur Spécialisé

ESAT Etablissement et Service d'Aide par le Travail

ESSSE Ecole Santé Social Sud Est

EPNI Espaces Publics Numériques Isère

ETP Equivalent Temps Plein

FCSI Fédération des Centres Sociaux de l'Isère

GIR Groupes Iso Ressources

IEN Inspecteur Education Nationale

IFTS Institut de Formation des Travailleurs Sociaux

INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

IREPS Institut Régional d'Education Pour la Santé

LAEP Lieu d'Accueil Enfants Parents

MDA Maison Des Adolescents

MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées

MECS Maison d'Enfants à Caractère Social

NAP Nouvelle Activité Périscolaire

PEDT	Projet Educatif De Territoire
PIF	Point Information Famille
PIJ	Point Information Jeunesse
PIS	Point Information Santé
PS	Prestation de Service
PSO	Prestation de Service Ordinaire
QF	Quotient Familial
RAI	Réseau Adolescent Isère
REAAP	Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité
RSA	Revenu de Solidarité Active
TAP	Temps d'Accueil Périscolaire

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL
DE L'ILE DU BATTOIR

410 chemin du 5 août 1943 BP23 38270 BEAUREPAIRE
www.centresocial-territoiredebeaurepaire.fr

